



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

511

m

1694,9

Eur. 511^m - 1694,9

Mercur

MSR

<36624511680015

<36624511680015

Bayer.



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR
LE DAUPHIN.
SEPTEMBRE 1694.



A PARIS,
Citez MICHEL BRUNET, Grand'Talle
du Palais, au Mercure Galant.

QN donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on le
vendra Trente sols relié en Veau &
Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.
Et MICHEL BRUNET, Grand'Salle
du Palais, au Mercure Galant.

M. DC. XCIV.

Avec Privilege du Roy.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employer dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licencieux. On

A ij

A V I S.

prie seulement ceux qui les envoient, & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le sieur Brunet qui debite presentement le Mercure, a rétably les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure

A V I S.

longtemps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si tôt qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lû eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

A V I S.

les paquets luy-mesme & de les faire porter à la poste ou aux Messagers sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.



MERCURE GALANT

SEPTEMBRE 1694.

IL n'y a point de Pays
si éloigné qui ne reten-
tisse des justes louanges
que l'on donne au Roy. C'est
en toutes sortes de Langues
que l'on parle de cette admi-
rable superiorité de Genie,

A iijj

8 MERCURE

de Prudence & de Sageſſe,
qui le rend le plus grand de
tous les hommes, & vous ne
ſerez pas fâchée qu'après
vous avoir fait voir le Portrait
de cet Auguſte Monarque
en pluſieurs Sonnets Italiens
que contiennent quelques-
unes de mes Lettres, je vous
faſſe entendre aujourd'huy
ce qu'une Muſe Eſpagnole
conſeille à ceux de cette ſu-
perbe Nation, par les Qua-
trains que vous allez lire.

E*ſpañoles, el remedio
Qu'el Vencedor os ofreçe*

GALANT.

9

*Para España que perece ,
Es no desechar su medio.*

§

*El Christianissimo Rey
Con la paz os da buen logro ,
Y nunca os pondreis en cobro
Si no admitis esta ley.*

2

*Mientras en la guerra dais ,
El Rey pierde quanto tiene ,
Y pues la paz le conviene ,
Porque la menospreciais ?*

§

*De vos se burlan en Francia ,
Viendo os tan sin mesura ,
Sin animo , ni cordura ,
Blasonar tanta arrogancia.*

10 MERCURE

S

*Juzgad que no os estan bien
Humos de tiempos passados ;
Oy los echos acertados ,
Es mirar quando y con quien.*

2

*Y a Carlos Quinto en el mundo
No da fuerza à l'alravez ;
Su medalla esta al reves ,
Reynando Carlos Segundo.*

S

*Y si Carlos Quinto fuera
Oy el Monarca d'España ,
El gran Luis en Campaña
No menos triumphos tuviera.*

S

Antes serian mayores

GALANT. II

Como se echa de ver,
Quan mayores son vencer
Reyes que son Vencedores.

¶
El Frances, sin que lo piense,
Ve como la suerte os huye.
Si os acomete, os destruye,
Y si lo envestis, os vence

¶
Ved vuestra sangre vertida,
Vuestra tierra saqueada,
Destruyda vuestra armada,
Y vuestra fama perdida.

¶
Pues aquel que en tal abismo
Pensais que os puede valer,
Harto tiene que hazer

12 MERCURE

Para valer se a si mismo.

2

*Y assi mientras ay lugar ,
Tratad de paz , pues es cierto
Qu'el medio que veis abierto
Se puede presto cerrar.*

C'est avec raison que l'Auteur de ces Quatrains a fait connoître aux Espagnols, en leur conseillant de faire la Paix, que la fierté qu'ils se permettoient autrefois, ne sçauroit leur convenir aujourd'huy, & qu'il est de la prudence de se conduire selon les temps, & de regarder

GALANT. 13

quand & avec qui, puisque si Charles V. regnoit encore en Espagne au lieu de Charles II. Louis le Grand ne remporteroit pas moins de triomphes. Au contraire ils brilleroient avec plus d'éclat, puisqu'il y a plus de gloire à vaincre des Rois, qui se sont rendus fameux par d'importantes Conquestes.

L'Ouvrage qui suit est de M^r l'Abbé D. H. Landes, Grand-Archidiacre & Chanoine de Treguier, Vicaire General. Vous dire son nom, c'est vous répondre d'une lecture aussi curieuse qu'agréable.

14 MERCURE

SS22SSSS S2S2SSSS222

A M^r LE CHEVALIER

Deslandes, à Brest.

*V*ous me faites souvenir d'un
Entretien que nous eûmes au
Jardin Royal à Brest. On y par-
la des Machines maritimes. Le
Pere Thoubeau, Jesuite, mon
intime Amy, fameux Mathe-
maticien, qui travaille infati-
gablement à l'instruction des jeu-
nes Gentilshommes destinez à la
Marine, nous dit sur ce sujet
tout ce qu'un habile homme peut

dire. Il luy avoit cependant échappé de connoistre la Machine qu'un Ingenieur de Bretagne fit construire à Rotterdam, & je vous prommis de vous en envoyer la figure. Ce Vaisseau fut fait à Rotterdam lors que le Comte de Schomberg, depuis Maréchal de France ; le Marquis de la Vierville, depuis Evêque de Rennes, & le Comte de Lusignan, estoient au service de la Hollande. La Hollande estoit pour lors l'Ecole des honnestes gens ; on y alloit de tous costez pour y apprendre le métier de la Guerre. Le Grand Gustave, Olivier Cromwel, le Vicomte

16 MERCURE

de Turenne , & le Maréchal de Gassion , y ont fait leur apprentissage de guerre ; & ce sera un honneur immortel pour Frederic & pour Maurice de Nassau , tous deux Freres , d'avoir fait de pareils Ecoliers. Ces deux Princes ne se sont acquis tant de reputation que pour avoir suivy les avis de gens sages , moderez , & judicieux qui les approchoient. Guillaume de Nassau , Pere du Prince du mesme nom , qui trouble presentement la tranquillité de toute l'Europe , estoit d'un caractere imperieux , s'abandonnant entierement au dereglement de son

GALANT. 17

ambition. Il n'avoit point d'autre qualité en Hollande, que celle de Capitaine General. Son interest le portoit à entretenir la guerre; mais le veritable interest des Provinces Unies estoit d'y entretenir la Paix, sur tout avec la France. La Hollande estoit en ce temps-là gouvernée par Sommerdick, Ghent, Becker, & quelques autres Bourg. mestres, qui ne s'étudioient qu'à procurer le repos, l'abondance, & la felicité à la Republique. Ils s'assemblerent à Amsterdam, & y arresterent une reformation dans les Troupes, ce qui apportoit une

Sept. 1694.

B

18 MERCURE

épargne de trois millions par an. Le Capitaine General eut tant de chagrin de cette resolution, que pour s'en vanger, il alla insulter Amsterdam, contre l'avis de Lussignan, de Schomberg, & de la Vierville. Il se voyoit à la teste de trente mille hommes d'élite. Chacun sçait sa honteuse déroute. Ce qui acheva de le désoler, fut l'insulte qu'il receut des Dames d'Amsterdam. Il avoit dit dans la chaleur d'un repas, en faisant le caractère de toutes les Dames de l'Europe, que celles d'Amsterdam estoient plus propres à faire des Prisonniers de guerre, que des

GALANT. 19

Prisonniers d'amour. Trente de ces Dames s'habillerent en Amazones, & luy envoyerent un Trompette, en luy mandant qu'il pouvoit paroistre, s'il avoit du cœur, avec pareil nombre de Cavaliers. Ces Dames irritées luy envoyerent des boules de cire, où il y avoit mille choses desobligeantes. L'une le nommoit son aimable Phaëton, l'autre son cher Icare. Ils'agissoit de reconcilier les esprits, & de retourner à la Haye. Le Marquis de la Vierville alla à Amsterdam, où il estoit fort aimé; le Comte de Schomberg avec la Chastre alle-

B ij

20 MERCURE

rent à la Haye, & Sylvius, favory du Prince, eut ordre d'accompagner le Comte de Lusignan à Rotterdam. Il fut enfin resolu que l'on ne parleroit point de ce qui s'estoit passé, & que le Capitaine General rentreroit à la Haye sans compliment, comme s'il revenoit d'une partie de Chasse. Quelque temps après ce Prince mourut de chagrin & de déplaisir. Le Comte de Lusignan, dont vous connoissez la Maison, qui a donné des Rois à l'Europe, & des Empereurs à l'Asie, voyant que la Paix estoit generale, prit le party de voyager dans toutes

GALANT. 21

les Cours des Princes du Nort , où il fut considéré par son grand nom, & encore plus par son grand merite. Il avoit toutes les qualitez d'un Seigneur élevé à la Cour & à l'Armée, & jamais Guillaume de Nassau n'eust fait les honteuses demarches qu'il fit, s'il eust suivi les avis du Comte de Lusignan. Les grands hommes sont susceptibles de foiblesse, tout comme les autres. Le Comte de Lusignan s'appercevoit qu'en voyageant il ne pouvoit se guerir d'une inquiétude qui luy ostoit tout le plaisir qu'il devoit goûter , se voyant estimé de tous les Princes & de toutes les Prin-

22 MERCURE

cesses. Voicy la cause de cette inquiétude. Il avoit vû à Rotterdam l'aimable Nièce de Sylvius. Cette idée le suivit par tout ; c'estoit la mode de prendre des Devises , il prit la sienne. C'estoit une Biche percée d'une flèche , & ces paroles ; Hæret lateri lethalis arundo. Se trouvant un jour en conversation à la Cour de Danemarck , on y parla de la valeur de Charlemagne. On demanda si la moderation estoit digne d'un Conquerant. Une jeune Marquise dit qu'elle regardoit la valeur de cet Empereur , comme une vertu bien-faisante ; la va-

CALANT. 23

leur d'Alexandre est une valeur ambitieuse , qui fait autant de malheureux qu'elle se soumet d'ennemis ; la valeur d'un vray Heros est de combattre moins pour sa propre gloire , que pour le bonheur & le repos des Peuples.

Un jeune Seigneur qui venoit de la Cour de France , avoit apporté l'Usage des Passions. Il avoit traduit ce Livre pour faire sa Cour à la jeune Princesse de Danemarck , qui dit qu'elle s'étonnoit comment un Philosophe distingué , comme le Pere Senault , avoit pû establir pour maxime que l'on ne pouvoit donner aucune

24 MERCURE

definition de l'amour , & qu'il falloit se contenter d'en proposer quelques descriptions. Insensiblement la conversation s'anima entre les Dames. La jeune Marquise qui estoit veuve , mais d'un genie vif & brillant , & qui disoit toutes choses avec une presence d'esprit admirable ; dit qu'elle ne pouvoit concevoir comment Alexandre avoit consulté son Precepteur , sur une question où il ne devoit consulter que son cœur. Ce jeune Prince se promenant , luy demanda la definition de l'Amour , qu'il croyoit la plus forte de toutes les Passions , ou
plutôt

GALANT. 25

plutost l'unique passion. Il luy
demanda ensuite si on devoit ai-
mer comme si un jour on devoit
haïr la mesme personne que l'on
a aimée après de serieuses & d'a-
greables reflexions. La jeune Prin-
cesse impatiente de se declarer,
soutins que la seule pensée de haïr
ce que l'on a une fois aimé, luy
paroissoit horrible. Elle ajouta
avec beaucoup d'esprit, qu'il n'en
estoit pas de mesme de la haine
qu'il falloit regarder comme ces
monstres que l'on doit étouffer le
plutost qu'on peut, & comme elle
sçavoit quelques belles & ri-
ches expressions du siecle d'Augu-

Sept. 1694.

C

26 MERCURE

ste , elle dit en souriant : Ode-
ris tamquam deinde amatu-
rus.

Il y avoit pour lors à la suite
de la Cour deux celebres Sacrifi-
cateurs de Judée , Deputez de
leur Nation ; ce qui donna occa-
sion de parler de leur Religion. La
jeune Princeesse demanda si la Loy
ordonnée de Dieu mesme en fa-
veur des jaloux avoit encore sa
force. La methode de cette épreu-
ve estoit qu'un Sacrificateur écri-
voit sur du Parchemin , ces paro-
les : Perisse la Femme qui a
manqué de foy. On racloit de
dessus le Parchemin toute cette

GALANT. 27

écriture , qu'on donnoit à boire dans un verre d'eau à la femme soupçonnée. Que si la femme estoit innocente , ce breuvage ne servoit qu'à la rendre plus belle ; si elle estoit coupable , elle sentoit des douleurs horribles. Vous oubliez deux ou trois circonstances , luy répondit la jeune Marquise , mais d'un air charmant. Il falloit avant que d'en venir à cette épreuve , que le mary s'adressast par Requête aux Sacrificateurs ; & qu'il leur exposast les fortes raisons qu'il avoit d'estre dans ce doute ; & il n'estoit pas aisé d'obtenir un Arrest favorable au ma-

C ij

28 MERCURE

ry jaloux , parce que souvent les Sacrificateurs mesme avoient interest de ne le pas donner ; de plus, la femme soupçonnée estoit libre de souffrir cette épreuve. La jeune Marquise prétendoit que la Loy estane une fois établie , devoit subsister dans la suite de tous les siècles. La jeune Princesse prétendoit , au contraire , que cette Loy ancienne florissoit en Judée , & que ces prodiges avoient cessé par la malediction generale qui estoit tombée sur le Peuple Juif , & elle dit qu'elle se souvenoit d'avoir entretenu un Rabbín de Lisbonne , qui l'assura que les

GALANT. 79

Eaux de jalousie n'opèrent plus rien, & qu'il falloit attribuer l'aneantissement de ce miracle à la dispersion du Peuple, plutôt qu'à l'abolition du Culte; disant que ces Eaux misterieuses produiront encore aujourd'hui le mesme effet dans la Terre Sainte, qu'elles faisoient autrefois.

Jamais conversation n'a esté plus agreable, & le Comte de Lusignan y devoit paroître. Cependant il y parut distrait, occupé, triste; & il est impossible de n'estre pas occupé & distrait, quand on a quelque chose dans le cœur qui touche. Le Comte de Lusignan

C iij

30 MERCURE

prit deslors la resolution de retourner à Rotterdam. Il s'agissoit d'en chercher le prétexte, il le trouva. Il se souvint d'avoir connu un fameux Ingenieur François, nommé des Sons. Il le fit venir, & ils convinrent d'un moyen d'aller à Rotterdam. Les États Generaux estoient pour lors assemblez a la Haye, pour celebrer le Baptisme de Guillaume de Nassau; c'est le Prince qui inquiete à present tout le Christianisme. Cet acharnement est indigne de la probité du Sang d'Angleterre, & du courage de la Maison de Nassau; cette alteration du Sang

GALANT. 31

est indigne d'un Chrestien , & paroistra horrible à la posterité.

Le Comte de Lusignan se trouva à cette Feste , où il receut tous les honneurs qui luy estoient dûs. Il engagea insensiblement les principaux Magistrats de proposer le dessein d'un Vaisseau d'une fabrique merveilleuse , qui alloit sans voiles , rames , ny cordages , d'une incroyable vîtesse. Ce Bâtiment devoit faire trente lieues en six heures : huit hommes seulement le pouvoient conduire , & il devoit briser tous les Vaisseaux qu'il rencontreroit. Les Estats accorderent facilement la permis-

C iij

32 MERCURE

sion de faire travailler à Rotterdam à cette nouvelle Machine. Vous jugez de la joye qu'eut le Comte de Lusignan ; d'estre à la veille de voir l'aimable Niece de Sylvius. Il laissa à l'Ingenieur le soin de faire dresser un atelier sur le bord de la Meuse, & pendant que cent Manœuvres travailloient à cette nouvelle Machine, il se donnoit tout entier aux soins de plaire à ce qu'il aimoit. Tous deux réussirent. L'ouvrage de la Machine s'avança ; il s'en fit un imprimé qui courut par toute l'Europe, ce qui attira une infinité de Curieux à Rotterdam des

GALANT. 33

Provinces les plus éloignées, pour voir une si surprenante nouveauté. Un Ingenieur envoyé de France examinant cette Machine, trouva qu'elle avoit cent dix pieds de long, sur trente de haut & vingt de large, & que sa figure estoit justement celle d'une navette de Tisseran; car au lieu qu'il se voit à tous les Vaisseaux une destination de Prouë & de Poupe, il ne paroissoit aucune difference entre les deux bouts de celuy cy, qui avoient également l'un & l'autre la grosseur d'un tonneau, & estoient renforcez de larges bandes de fer, épaisses de

34 MERCURE

trois droicts, par où se devoit faire tout l'effort qu'on attendoit de ce Bastiment; de sorte qu'il n'y avoit point de devant & de derriere, parce qu'il devoit aller en avançant & en reculant avec la même facilité, sans qu'il fallust le revirer comme un Navire, pour le ramener sur ses pas. Sur tout l'on y remarqua de singulier, qu'il estoit entierement fermé par dessus, & qu'il n'avoit pour toute ouverture qu'une fenestre de chaque costé. Elles ressembloient toutes deux aux portieres d'un vieux Carosse, & l'usage de cette double ouverture estoit,

GALANT. 35

non seulement de servir d'entrée, mais aussi de donner du jour à une façon de chambre quarrée, qui estoit tout l'espace du Bastiment où il pouvoit tenir du monde, & qui estoit particulièrement destinée à mettre un Rouage, auquel l'Ingénieur faisoit consister tout le fin de son secret.

En vous parlant des Machines maritimes, vous sçavez qu'elles ne doivent estre employées que contre des Barbares, comme on a fait en France, & encore avec une moderation digne du plus grand Monarque du monde. Rien n'est si facile que d'aller

36 MERCURE

brûler un Hameau, ou que de
 jeter des Bombes sur une habi-
 tation exposée sur les rives de la
 mer. Estoit ce la peine de réunir
 toutes les forces des Alliez, & de
 prendre de justes mesures pour
 aller troubler la tranquillité de
 quelques Bergers qui vivoient
 sans inquietude & sans ambi-
 tion en conduisant leurs trou-
 peaux ? Vous estes pourtant té-
 moin, mon cher Neveu, que ces
 Bergers sont devenus de terribles
 Soldats. Les Hollandois & les
 Anglois animés des conseils de
 l'Amiral Almonde, ont ils osé
 s'approcher d'un Rocher de Brest ?

GALANT. 37

Quelle éternelle honte couvre les deux Nations d'avoir esté bat-
tues par des hommes champestres,
& mesme par des Femmes ? Le
General Talmach, la Motte &
Dupuis, Ingenieurs, y ont perdu
la vie. Voila le fruit des pro-
messes du Prince d'Orange. Il y
a trois ans qu'il amusoit les Al-
liez, en les assurant d'une des-
cente à Brest. Après tout, il
s'est montré homme de parole ;
la descente a esté faite. Il devoit,
ce semble, connoistre ce que vaut
M^r de Vauban, sur tout lors
qu'il commande les Bretons, la
plus illustre & la plus belliquen.

38 i **MERCURE**

se Nation de l'Europe. Plus de mille Anglois ont peri sur les bords , le General blessé à mort, plus de six cens Prisonniers , à qui la generosité des Bretons sauva la vie. Il ne faut pas oublier ce beau Vaisseau Hollandois pris , où vous nous fistes si bonne chere.

Ce seroit dans un abordage qu'il faudroit juger de l'intrepidité entre la Nation Françoisse & les autres Nations. L'affaire éclatante qu'a eüe le Chevalier Bart , la terreur du Nord , avec le Vice. Amiral de Frise , qu'il a pris & enlevé , sera pour luy

GALANT: 39

Et pour la France, d'une gloire immortelle. Le Marquis de Chasteaurenau, dans son trajet en la Méditerranée, enleve quatre des plus gros Vaisseaux de la Flote d'Espagne. Le Chevalier Renaut fait en mesme temps couler à fond un Vaisseau Anglois revenant des Indes. La prise de treize autres venus de Cadix, a succédé à toutes ces pertes. Pour nos affaires de terre, qui a jamais douté que les François n'y soient les superieurs?

Louis de Bade Et le Prince d'Orange ont de la prudence; ils se tiennent serrez dans leurs Re-

40 MERCURE

tranchemens , n'ont-ils pas raison ? Le Duc de Savoye veut quelquefois s'émanciper , mais inutilement ; il pourra avec le temps reconnoître ses égaremens & son ingratitude. Il paroît bien que le Conseil d'Espagne est conduit foiblement. Ne devoit-il pas demander la Paix ? Que peuvent esperer les Espagnols après le gain de la Bataille du Tex , la prise de Palamos , suivie de celle de Gironne , qui avoit esté assiegée vingt & une fois ? Que peuvent donc esperer tous les Alliés , qui avec toutes les forces de l'Europe contre la France , n'ont

GALANT. 41

*jamais eu le moindre avantage?
 Que les Anglois, nos voisins, li-
 sent leurs propres Histoires, ils
 y verront que nous avons tou-
 jours esté leurs supérieurs, & par
 mer & par terre La Bretagne se
 réjoüit encore du Combat de ces
 trente Gentilshommes Anglois
 contre trente Gentilshommes Bre-
 tons. Ces derniers estoient com-
 mandez par l'invincible de Beau-
 manoir, d'où est descendu le Ma-
 réchal de Lavardin, qui a rendu
 de si grands services à l'Estat;
 mais le service le plus considera-
 ble qu'il pouvoit rendre, estoit de
 sauver la vie, ou du moins la li-*

Sept. 1694.

D

42 MERCURE

berté à Henry IV. qui s'abandonnant à son courage, s'estoit jetté au milieu des Bataillons Espagnols, d'où il fut retiré par ce Maréchal.

Pour vous divertir sur vostre Fort, où vous commandez, je vous envoie en forme de Breviaire, l'Histoire Latine de France, par un sçavant Jesuite. Vous aurez le plaisir d'y voir mille belles choses à la gloire de nostre Nation.

Voicy les noms de plusieurs Personnes considerables, dont je ne vous ay point

GALANT. 43

parlé dans ma Lettre du
mois d'Aoust,

Messire Germain Texier,
Comte de Hauréfeuille, Che-
valier d'un des Ordres du
Roy, Seigneur de Charny,
la Motte aux Aulnais, Saint
Martin sur Ouanne, Mali-
corne, Saint Remy, S. Agil,
Boisrimbourg, & autres lieux.
H est Frere de M^{le} le Chev-
lier de Hauréfeuille, Amba-
sadeur de Malte en France.

Messire Noël Bruillard,
Seigneur Comte de Roure.
H est Conseiller au Con-
seil de S. A. R. Monsieur.

D'ij

44 MERCURE

Madame Benard de Rezay, Femme du Conseiller d'Estat ordinaire de ce nom. Elle a laissé un Fils President à la Premiere des Requestes du Palais, un autre Evêque d'Angoulesme, & d'autres Enfants.

Messire Nicolas de Caradas, Seigneur du Heron, Abbé de Sainte Croix. Il estoit Fils de feu M^r du Heron, Conseiller au Parlement de Rouën.

Mademoiselle Angelique de Bretagne de Chantocé, âgée de soixante & douze ans. Elle estoit Fille de feu

GALANT. 45

Messire Claude de Bretagne,
Pair de France , premier Ba-
ron de Bretagne, Comte de
Vertus & de Goello , Sieur de
Cliffon . &c.

Madame Louise-Marie de
Machault. Elle estoit Veuve
de Messire Louis - Benigne
Berthier , S^r de Sauvigny ,
Conseiller du Roy en sa Cour
de Parlement.

La Macette de Regnier a
passé pour son Chef-d'œuvre,
& cela me donne sujet de
croire que vous serez bien-
aise de voir ce qui en a esté
écrit depuis peu.

46 MERCURE

A MONSIEUR...

LA Satyre qui a pour titre,
 La Macette, & dont vous
 me demandez mon sentiment,
 n'est pas un fruit nouveau, mais
 au moins est-elle de ces excellens
 fruits qui se gardent longtemps
 sans rien perdre de leur bonté.
 Elle estoit charmante au commen-
 cement du Siecle: & des gens
 d'un goüst exquis trouvoient qu'
 elle l'est encore aujourd'huy. Le
 Poete Regnier en est l'Auteur.
 Ses Satyres ont fait dire à M^r
 Despreaux, qui les a leuës plus
 d'une fois, que Regnier étoit parmy

GALANT. 47

les François le seul disciple d'Horace, de Perse, & de Juvenal.

De ces Maistres sçavans
disciple ingenieux,
Regnier seul parmy nous formé
sur leurs modelles,
Dans son vieux stile encor a
des graces nouvelles.

Art Poët. Chant 2.

Et il est vray aussi que jusqu'à la naissance des Satyres de M^r Despreaux, personne, nonobstant le long intervalle du temps, n'a voit enchery sur celles de Regnier, qui ont esté imprimées plusieurs fois avec Privilege.

Comme dans les meilleurs fonds

48 MERCURE

il y a toujours quelque piece de terre plus excellente que les autres , la même chose se trouve dans les plus grands Auteurs. Il y a un de leurs Ouvrages qui l'emporte , & qui est le plus estimé. Entre les Satyres d'Horace , la troisième du second Livre , qui apostrophe le Philosophe Damasippe , est une composition achevée. Il y a là , dit un celebre Critique , de grandes beautez . & en grand nombre. La cinquième Satyre de Perse , laquelle il adresse à Cornutus , son Maistre , passe pour son Chef d'œuvre. Des Satyres de Juvenal , la sixième , où il déclame

GALANT. 49

declame contre les Femmes, est sa Satyre admirable. Ainsi la Maccette parmy les Satyres de Regnier, est la Reine des autres. C'est le portrait d'une fameuse Courtisane qui a fait beaucoup de bruit dans le monde. Elle avoit brillé dans son printemps, & goûté tous les plaisirs de la galanterie; mais estant dans son arriere-saison, & ayant passé l'âge de plaire, elle se masque en devote pour s'insinuer avec plus de succès, & gagner davantage la confiance d'une jeune personne, qui a les charmes & les attraits du Sexe, & qu'elle veut subor-

Sept. 1694.

E

50 MERCURE

ner. La scene ne peut estre mieux representée; l'Actrice est merveilleuse, elle joue parfaitement son rôle. Son air singulier impose, ses paroles simples ont des graces naturelles. L'horreur qu'on a de ce Serpent, & l'imprecation qu'on fait, viennent à propos pour ôter toute la force du poison. Plus aussi le caractère de cette Femme corruptrice est bien décrit, & moins ses manieres artificieuses & criminelles sont capables de surprendre & de seduire. Elles sont découvertes, c'est assez pour éviter le piège. Plus Tarcuse est admirable dans Moliere, plus il y est

GALANT. 51

bien peint, & moins ses manieres ont de credit dans le monde.

Enfin tout convient dans cette petite piece, & le genre de l'Auteur si aisé & si heureux, y regne & y plaist infiniment. C'est là l'Ouvrage favory & la Satyre distinguée de Regnier, qui estoit l'Apollon de la Cour de Henry IV. comme Desportes l'avoit esté de celle de Charles IX. Si le Rodomont de Desportes luy valut huit cens écus d'or, comme le dit Garnier dans sa Muse infortunée.

Et toutefois Desportes
De Charles de Valois, estant
bien jeune encor,

E ij

52 MERCURE

Eut pour son Rodomont huit
cens Couronnes d'or.

Il est seur que la Macette de Regnier, que l'on sçavoit par cœur à la Cour & à la Ville, auroit esté payée au double, si le regne de Henry eust esté aussi liberal aux Muses, quel'avoir esté celuy de Charles.

J'ay remarqué, Monsieur, qu'il y a plusieurs traits de la Macette de Regnier, qui sont imitez de la Dipsas d'Ovide, au premier Livre des Amours; mais si on se donne le soin de comparer la Satyre de l'un avec l'Elegie de l'autre, on jugera sans faire in-

GALANT. 53

*justice , que la copie vaut bien
l'original , & que le moderne n'est
pas inferieur à l'antique. Je
suis , &c.*

**Voicy un Conte aussi nou-
veau qu'il est agreable , & je
suis persuadé qu'il ne plaira
pas moins dans vostre Pro-
vince , qu'il a plû icy à beau-
coup de Curieux , qui en ont
pris des Copies.**

E iij

54 MERCURE

LE CHEVALIER de l'Industrie.

C O N T E.

*C'Est un ordre étably chez les
Venitiens,*

*Que de chaque Habitant on calcule
les biens.*

*Suivant les justes loix d'une saine
prudence,*

*Selon leurs fonds divers on regle
leur dépense,*

*Et par Decrets enfin de ce sage Se-
nat,*

*Nul ne le peut porter plus haut
que son estat.*

*Plust au Ciel qu'à Paris on fist
cette Ordonnance,*

CALANT.

55

*Qu'à certain temps préfix on deman-
dust raison*

*A chaque Citoyen du bien de sa
maison,*

*Ce qu'il en fait, pourquoy, com-
ment il le dépense.*

*Tous useroient pour lors mieux de
leurs revenus.*

*Ils craindroient de ces lieux la se-
vere justice,*

*Et supprimant ainsi tant d'indi-
gnes abus,*

*Peut-estre que par là l'on détruiroit
le vice.*

*Mais de quoy sert, Lecteur, cette
moralité?*

*Elle peut aisément tourner tout à
ma honte,*

*Car je ne songe pas que je vais
faire un Conte,*

Où je n'ay nul besoin de ta severité.

E iiii

56 MERCURE

2

*Vn Etranger donc à Venise,
Quoy que jeune, y vivoit depuis
assez de temps,
Pour estre confondu parmy ses Ha-
bitans,
Mais il ne vivoit pas tout-à-fait à
leur guise.*

*Ce n'estoit chez luy que festin,
Que plaisir, que réjouissance,
Que festes du soir au matin,
Que jeu, que Musique & bombance.*

*Entretienant un riche train,
Roulant sur l'or & la magnifi-
cence,*

*Et pour tout dire enfin, faisant
grande dépense,*

*Sans posseder un sou de revenu cer-
tain.*

*C'estoit un vray Chevalier d'in-
dustrie,*

GALANT. 57.

*Recherché d'un chacun , plongé
dans les plaisirs ,
De plus d'une Beauté faisant tous
les desirs ,
Et menant , en un mot , une char-
mante vie.*

*Le temps venu que des Juges nom-
mez ,*

*Vont s'informer par un ordre sè-
rage ,*

*Comment les biens ont esté consu-
mez ,*

*A quel dessein, pour quel usage,
On força l'Etranger de rendre un
compte exact.*

*Quels sont vos revenus, dit un Juge
severe ?*

*De quoy vivez vous ? Nè sous un
autre climat ,*

*Répondit l'Etranger, je vis à ma
maniere .*

58 MERCURE

*Et n'ay point à subir les Decrets
du Senat.*

*Voulez-vous que pour vous on re-
forme l'Etat,*

*Repartit le Juge en colere ?
Vous estes en ces lieux depuis un si
longtemps,*

*Que vous pouvez passer pour un
des Habitans.*

*Ainsi, suivez les Loix de nostre
Republique,*

*Nous vous meslons parmy nos Ci-
toyens,*

*Faites comme eux, point de repli-
plique,*

Rendez nous compte de vos biens.

*Tant de dépenses éclatantes,
N'ayant icy nul rang, nous sem-
blent surprenantes.*

*Nous sçavons de chacun les reve-
nus par an,*

GALANT. 59

*Du Sénateur comme de l'Artisan;
L'un vit de son métier, l'autre vit
de ses rentes,*

*Vous, de quoy vivez-vous? il faut
nous le montrer.*

*Puis qu'on le veut, dit-il, je vay
le declarer.*

*De tous vos biens vos Femmes
sont mairesses.*

*Ayant contraint leur liberté,
Vous tâchez par vos largesses
D'adoucir leur captivité.*

Elles n'ont pas mions de richesses

Que d'attraits & de beauté.

Vous leur montrez peu de tendresses.

*L'himen veut quelquefois ressentir
des caresses,*

Et ne s'accorde point avec l'austérité.

60 **MERCURE**

*Les Femmes à l'amour sont-elles
insensibles ?*

*Je suis jeune Avanturier,
I'en trouve peu d'inflexibles,
Ainsi que l'Artisan je vis de mon
métier.*

S
*Les Juges mariez baisserent tous
la creste,
Et n'ayant à cela nulle réponse
preste,
Laisserent l'Etranger en paix,
Et ne le revirent jamais.*

La solide vertu n'est point
sujette à se démentir. M^r
l'Abbé Milon, cy-devant
Aumônier du Roy, & depuis
quelque temps Evêque de

GALANT. 61

Condom, allant dans son Diocèse, n'a pû s'empêcher de donner à Tours, où il a esté Chanoine de la celebre Eglise de S. Martin, des marques de cette pitié exemplaire qui le fait tant estimer à la Cour. Il arriva à Tours le Samedy 7. du mois passé, chez M^r de Maine, Grand Maistre des Eaux & Forests, son Frere, qui loge dans le Cloistre de Saint Martin. Les Deputez du Chapitre de cette Eglise vinrent aussi-tost l'y saluer, & M^r l'Abbé de Galliezon, Chantre, & l'un d'eux, le

62 MERCURE

complimenta en ces termes.

MONSEIGNEUR.

Lors que nous apprîmes vostre élévation à l'Episcopat, nous en eûmes beaucoup de joye ; mais maintenant nous en sommes bien plus penetrez, vous voyant dans ce Cloistre avec le caractère & la dignité d'Evesque, venir, pour ainsi dire, reconnoistre & honorer l'Eglise qui a esté vostre Mere. C'est avec ces grands sentimens de joye que le Chapitre de Saint Martin nous envoie vous assurer de son profond respect, & en vous remerciant humblement de l'honneur que vous luy faites

de loger dans son Cloistre, vous supplier de luy faire encore celuy de prendre la place distinguée de Chanoine qu'il vous a conservée dans le Chœur de son Eglise. Nous espérons cette grace, Monseigneur, autant parce que vous trouverez auprès du tombeau de S. Martin dequoy satisfaire votre éminente piété, que parce que les Rois, les Princes & les Evêques se sont toujours fait un plaisir de nous l'accorder; car c'est dans ce saint lieu que tant d'anciens Prelats, illustres en doctrine & en piété, sont venus recevoir la plénitude du S. Esprit. C'est

64 MERCURE

là où vous verrez plusieurs personnes de vostre Famille & de vostre nom, tenir un rang considerable. C'est là, Monseigneur, que vous nous verrez tous ensemble vous rendre nos hnmables devoirs ; & en recourant avec nous à l'intercession du glorieux Saint Martin, demander à ce saint Pontife, qui a esté comparable aux Apostres, que vous soyez un Evêque comparable à luy.

Dés le lendemain matin, M^r de Condom celebra la Messe au Tombeau de Saint Martin. Ensuite il entra dans

GALANT. 65

le Chœur avec l'Aumusse & le Surplis, pour y entendre la grande Messe, dans la place des Evêques Chanoines de S. Martin, à laquelle M^r le Chantre le convia de monter. L'élevation étant faite, on chanta un motet qui convenoit à la demande que M^r de Condom faisoit à Dieu d'un saint & heureux Pontificat. Après Sexte, ce Prelat s'étant rendu à l'Assemblée de Messieurs du Chapitre, il leur témoigna le regret qu'il avoit eu autrefois de les quitter, & après les avoir remer-

Sept. 1694.

F

66 MERCURE

ciez des honneurs qu'ils venoient de luy rendre, il leur presenta une Lettre de la Chine, qui fut leuë avec plaisir. Ces Messieurs l'ayant remercié, des Députez qui l'avoient toujours accompagné, le reconduisirent à son logis, d'où pendant le peu de séjour qu'il a esté obligé de faire à Tours, il est venu plusieurs fois répandre son cœur au Tombeau de Saint Martin, & assister à l'Office en habit de Chanoine.

La Lettre dont je viens de vous parler, a esté écrite au

GALANT. 67

sujet d'une Association de Prieres , que le Chapitre de S. Martin signa le 12. Février 1689. à la requeste de Mrs du Seminaire des Missions Etrangères de Paris, en faveur de ce Seminaire, & des Missions Françoises de Canada , de Perse, de Siam, de la Chine, & des Indes , à qui le Chapitre demanda que l'Association fust mutuelle-

L E T T R E

De M^r Maigrot, Docteur de
la maison de Sorbonne,
Vicaire Apostolique d'une
Province de la Chine, à
messieurs du Chapitre de
S. martin de Tours.

M E S S I E U R S.

*Il n'y a qu'un mois que j'ay
receu copie de l'Acte d'Association
aux Prières qui se font dans vo-
stre auguste Eglise de S. Martin,
Et je n'ay pû par consequent vous
faire plutôt mes tres-humbles*

GALANT. 69

remerciemens d'une grace que je ne sçaurois assez estimer. Rien ne nous est plus necessaire dans nostre profession, que d'estre aidez de bien des Prieres; & celles qui se font au Tombeau, & par l'entremise de ce grand Saint, doivent estre si agreables à Dieu, & si puissantes pour obtenir de grandes graces, qu'on ne pouvoit guere nous rien procurer de plus avantageux, que le secours de vos prieres. Il y a mesme une chose qui fait que j'y ay une particuliere devotion, c'est qu'ayant eu l'honneur d'accompagner pendant plusieurs années feu M^r l'Eves-

70 MERCURE

que d'Heliopolis, que j'ay aussi assisté à la mort, il m'a plusieurs fois parlé de la maniere toute sainte, dont l'on prie & dont l'on sert Dieu - dans cet auguste Sanctuaire, où il avoit receu les promesses de l'Esprit Apostolique; & quand je pense à ce venerable Prelat, il me semble que je vois comme en abrégé le Zèle, la ferveur, la charité, l'assiduité & l'affection à la priere dont sont animées les personnes qui composent le venerable Chapitre de Saint Martin.

Dès que je receus la nouvelle de cette insigne faveur, que vous

GALANT. 71

nous faites, j'en donnay avis à nos Messieurs qui travaillent dans la Chine; & ils m'ont fort prié de vous assurer au nom de la Mission, que nous recevons vous, avec toute l'estime, le respect & la reconnoissance que nous pouvons, la part que vous voulez bien nous donner dans vos saintes prieres. Nous sommes presque tous separez les uns des autres, & il nous est assez difficile de faire des actes en ce Pays-cy, tels qu'on le pourroit ailleurs. C'est pourquoy je vous supplie, Messieurs, de considérer cette Lettre, comme si c'estoit un Acte

72 MERCURE

fait dans toutes les formes.

Puis que vostre humilité fait que vous desirez d'avoir reciproquement part aux Prieres qui se font dans nostre Mission, & d'y estre associez d'une maniere speciale, de tout nostre cœur nous vous y associons, & nous regardons cet accord comme une espece d'usure spirituelle, puis qu'en donnant si peu nous recevons extrêmement. Nous ne manquons point de réciter chaque jour la Priere que vous nous avez envoyée. Elle nous anime tout de nouveau dans les fonctions de nostre ministère : car combat-
tant

GALANT. 73

tant conjointement avec vous
sous l'Etendard de Saint Martin,
n'avons nous pas sujet d'espérer,
que cet homme véritablement apo-
stolique, qui par ses vertus & ses
prodiges a ternassé en France
l'Idolâtrie, nous aidera puissam-
ment par son intercession à la dé-
raciner dans ce vaste Empire de
la Chine; si toutefois Dieu nous
fait la grace d'y pouvoir demeu-
rer, pour y annoncer son saint
nom? La grandeur & la difficulté
de l'entreprise sont, Messieurs, de
puissans motifs pour vous enga-
ger à redoubler vos vœux & vos
prieres, afin qu'il plaise à Dieu

Sept. 1694.

G

74 MERCURE

d'éclairer les tenebres d'un si grand
Peuple. Je vous en conjure de
toutes mes forces, & vous prie de
croire que je suis avec un profond
respect, Vostre, &c.

De Fo Cheu, Metropole de
la Province de Fokien, le
20. Octobre 1691.

Un Officier de Robe de
Paris, qui plaidoit à Rouen,
& qui sçavoit adoucir les en-
nuis du procès par le plaisir
de la société & de la galante-
rie, eut occasion de faire les
Vers suivans, pour deux bel-
les Demoiselles de qualité,
qui estoient Amies.

A MESDEMOISELLES
D. & du T.

Que vous estes bien assorties.
D'esprit, d'humeur & d'a-
grément!

Jeunes & constantes Amies,
Vous sçavez toutes deux charmer
également.

¶
Mais enfin si malgré vos tendres
sympathies,
Il falloit entre vous fixer un seul
Amant,
On vous verroit alors peut-estre
desunies
Sur ce point seulement.

¶
Ou je serois le plus trompé du
monde,

G ij

76 MERCURE

*On sur ce point il vous mettroit
d'accord.*

*A vous voir, belle Brune, à vous
voir, belle Blonde,*

*Pour vous je décide d'abord,
Que son cœur habile en tendresse,
Pour vous deux tout à tour se lais-
sant enflâmer,*

*Auroit toujours le doux plaisir
d'aimer,*

Et celui de changer sans cesse.

Les deux mesmes Demoi-
selles, avec une autre de leurs
Amies, avoient fait entre elles
pour se réjouir un Ordre de
Chevalerie, qui portoit pour
titre, *L'Ordre du Bleu*, &
toutes trois prièrent l'Auteur

GALANT: 27

de leut envoyer des Vers sur
ce sujet, à quoy il satisfait par
ceux cy.

POUR MADEMOISELLE de... sur la Chevalerie de l'Ordre du Bleu.

LE Bleu, cette couleur des
Cieux,
Que la nature a mise dans mes
yeux,
Fut de tout temps ma couleur plus
cherie,
Et je l'ay destinée à la Chevalerie
De l'Ordre où je preside, & qui
porte son nom.
Il va parmy le Sexe estre d'un
grand renom.

G iij

78 MERCURE

*Je feray choix de Chevalieres,
Qui soient, ainsi que moy, nobles,
jeunes & fieres,
Elles feront un vœu d'aimer fidelle-
ment,
Et sans blesser les oreilles austeres,
Par Bleu sera leur jurement.*

**Pour Mademoiselle D...
Chevaliere de l'Ordre
du Bleu.**

*Avec plaisir on me verra pa-
roistre
Dans cet Ordre nouveau galam-
ment inventé.
I'en approuve les loix, je merite
d'en estre,
On sçait qu'il ne me manque aucune
qualité,*

Et je suis jeune, noble, & fier.
 Mais quoy faut il jurer ? Moy, je
 balance un peu.
 Et bien soit, je jure, Par bien,
 Que foy de brave Chevaliere,
 Je veux aimer qui m'aimera,
 De mon Sexe s'entend, car pour
 l'autre, on verra.

Pour Mademoiselle du T.
 autre Chevaliere de l'Or-
 dre du Bleu.

Qui n'aimeroit le Bleu, cette cou-
 leur celeste ?

Qui marque la fidelité ?

Qualité rare en ce siecle gaste ?

Pour moy je jureray de reste,

De l'observer dans l'Ordre entre
 nous inventé.

G iiij

80 MERCURE

*Ce sermens en rien ne me blesse,
Faites comme je fais, je crois sans
vanité,*

*Qu'en amitié, comme en ten-
dresse,*

*On doit avoir pour moy la même
qualité.*

L'Auteur jouant à de petits
jeux dans une Compagnie,
dont estoient les deux mêmes
Demoiselles, on luy ordonna
un Quatrain pour chacune
d'elles.

POUR MADEMOISELLE D.

*Avec vous, belle Iris, jouer aux
petits jeux,*

*C'est un plaisir charmant, mais il
est dangereux.*

GALANT. 81

*Tel qui croit n'y trouver qu'un
leger badinage ,
Y laisse pour toujours sa liberté
pour gage.*

Pour mademoiselle du T.

*Lors que pour satisfaire aux loix
des petits Jeux ,
Philis , vous demandez quelque
chose pour gage .
Je sens qu'à d'autres loix vostre
beauté m'engage .
Et ne puis refuser mon cœur à vos
beaux yeux .*

**M^r l'Evêque de la Ro-
chelle** estant arrivé sur la fin
du mois de Juillet au Cha-
steau de Monts, chez Ma-
dame la Marquise de la Fre-

82 **MERCURE**

zeliere de la Mere, il y trouva la magnifique Chapelle qu'elle a fait bastir, dans toute la perfection qu'elle pouvoit recevoir, avec les permissions necessaires de M^r l'Evesque de Poitiers pour la consacrer. Ainsi il ordonna un jeûne pour tous ceux qui voudroient y faire leurs devotions & gagner les Indulgences, & le Dimanche premier jour du mois passé, à la teste de plus de quarante Prestres, il commença les Ceremonies qu'on a coustume de faire pour la consecration des Egli-

les , & il s'en acquitta avec tant de marques d'une véritable devotion , qu'il l'inspira à tous ceux qui se trouverent presens. Il y eut un tres-grand nombre de personnes qualifiées, & le peuple y vint en foule. Les principaux Officiers & les Députés de toutes les Villes des environs s'y rendirent pour marquer leur joye à Madame la Marquise de la Frezeliere. On ne peut rien ajouster à la beauté des Tableaux dont la Chapelle se trouva ornée. On n'oublia rien pour l'illu-

84 MERCURE

mination, & l'argenterie qui para l'Autel, ne fut pas un des moindres ornemens. M^r l'Evesque de la Rochelle célébra la Messe en habits pontificaux, & communia de ses mains Madame la Mere. Au milieu de cette messe, qui fut chantée par une Musique tres-agreable, M^r l'Evesque de Poitiers arriva, accompagné de plusieurs Abbez fort considerables, & du Pere Provincial des Jesuites. Madame de la Frezelierie traita fort splendidement, à quatre grandes tables, toute cette

GALANT. 85

illustre Compagnie, qui fut augmentée par le Pere Supérieur de la Mission de Richelieu, qui venoit faire les complimens de M^r le Duc de Richelieu & les siens. Quand on fut sorty de table, les cloches annoncerent les Vespres que commença M^r l'Evesque de la Rochelle, dont on admira la pieté & la modestie. Un Pere Jesuite prescha ensuite avec beaucoup d'éloquence, & recommanda les prieres pour la santé & prosperité du Roy, & pour toute l'illustre Mai-

86 MERCURE

son de la Frezeliere, dont les Seigneurs ont toujours tenu à gloire de sacrifier leurs vies pour le service de nos Rois; ce que font encore aujourd'huy M^r le Marquis de la Frezeliere, & M^r le Comte de la Frezeliere son Fils. Après cela, on chanta le *Te Deum*, & douze volées de Canon furent tirées au son des Tambours. M^r l'Evesque de Poitiers acheva de solemniser cette journée par des œuvres de pieté, en donnant la Confirmation & la Tonsure à tous ceux qui se trouverent

GALANT. 87

disposez à les recevoir. Madame la Marquise retint à coucher la plupart de ceux qu'elle avoit déjà traitez, & ce ne fut pas sans regret qu'elle se vit privée le lendemain de la presence de M^r l'Evesque de la Rochelle son Fils, qu'elle a toujours tendrement aimé.

Le titre de Vers qui suivent, vous fera connoistre pour quelle occasion ils ont esté faits. Ils sont de Madame de la Motte.

88 MERCURE

SS22SSSS S2S2SSSS222

A MADAME PELLETIER

DE LA HOUSSAYE,

Intendante à Soissons.

Le jour de la Feste,

Des le matin dans les Jardins

de Flore,

Pour vous cueillir des fleurs j'ay

dévançé l'Aurore,

J'en ay cherché par tout, & n'en

ay point trouvé,

Soissons pour vous avoit tout en-

levé,

Et s'il en restoit quelques unes,

Que Flore a voulu me vanter,

GALANT. 89

Ce n'estoient que des plus communes,

Indignes de vous presenter.

Alors de honte & de dépit confuse

De ne pouvoir vous en offrir,

Au Mont Sacré l'on me voit recouvrir,

Où d'abord je découvre une obligeante Muse,

Qui m'apperveant d'assez loin,

M'a dit, on sçait ce qui t'amene.

De ce Bouquet ne te mets point en peine,

Nous en voulons prendre le soin.

L'Intendante pour qui tu montres tant de zele,

N'a pas besoin de fleurs pour se parer.

Il luy faut un present qui sois plus digne d'elle,

C'est à nous à te préparer.

Sept. 1694.

H

90 MERCURE

*On sçait qu'elle est des plus char-
mantes ,
Que ses manieres sont nobles , infi-
nuantes ,
Qu'elle fait à Soissons le bonheur
du Pays ,
Qu'elle y ramene & les Jeux &
les Ris ,
Qu'elle en bannit la misere , &
les larmes ,
Que dans les cœurs elle entre avec
facilité ,
Et qu'elle y regne moins par son
autorité ,
Que par la douceur de ses char-
mes.
En vain tu chercherois des fleurs
à luy donner ,
Il n'en est point sur terre d'assez
belle.
Va , cours luy porter la nouvelle*

GALANT. 91

Que nous voulons la couronner.
De Mirthe & de Lauriers nous
 ornérons sa tôte,
Nous savons là-dessus quel est
 notre devoir,
Et la couronne sera prestee,
Si-tôt qu'elle nous viendra voir.



Des ordres des neuf Sœurs dont je
 me suis chargée,
Je m'acquitte tres-promptement,
Et pour vous parler franchement,
A ce sacré troupeau je suis fort
 obligée,
Sans ces Muses il est certain
Que mon Bouquet eust esté detes-
table.
Auprès de ceux que ce matin
Vous avez vus sur vostre table:
Mais les plus belles fleurs ne du-
rent qu'un moment,

G ij

92 MERCURE

*Et ne donnent au plus qu'un léger
agrément ,*

*Au lieu que les Lauriers des Filles
de memoire ,*

*Donnent une immortelle gloire,
Et durent éternellement.*

Je vous envoie une Lettre
de Cazal, où vous verrez
tout ce qui s'est passé au
voyage que Monsieur le Duc
de Savoye a fait aux environs
de cette Place, pour la recon-
noistre. Ce sont les propres
termes de la Lettre que vous
allez lire, auxquels je n'ay pas
cru devoir retoucher, pour
ne rien alterer de ce qui re-

GALANT. 93

présente fort naturellement toutes les circonstances de ce voyage. Je remets à vous parler à la fin de cette Lettre du reste des affaires d'Italie, & de l'estat où le Blocus de Casal fera.

A Casal le 22. Aoust 1694.

L Undy 16. de ce mois deux Bataillons & cinq cens Chevaux de l'Estat de Milan arrivèrent à Terrenceuve, & l'on travailla d'abord au Pont à Frassinet, pour la communication des deux quartiers. Le soir du mesme jour, M^e le Duc

94 MERCURE

de Savoye , suivy du Prince Eugene , de deux Princes de Brandebourg , & d'un grand nombre de petits Maistres , Officiers & Volontaires , vint coucher à Trin. Le Mardy 17. il se presenta devant Cazal au delà du Pô venant de Moràn. Il avoit cinq cens Chevaux détachez de tous les quartiers qui nous bloquent , & qui avoient esté à sa rencontre. Après qu'il eut demeuré demi-heure dans un Pré un peu plus éloigné à considerer nostre Citadelle , & tout ce costé de Ville , nous distinguames sa Troupe de celle des

GALANT. 95

autres par les honneurs qu'on luy rendoit ; les Gardes de Cavalerie qui estoient autour de luy ayant toujours haut les Armes. Delà il alla dîner à Terreneuve, passa le Pô à trois heures après midy, & se reposa quelques heures à Frassinet. Sur les dix heures du soir, il monta à Cheval, suivy de neuf Escadrons de Cavalerie & de Dragons. & vint se répandre dans la Plaine vis-à-vis la Citadelle. Nos Gardes ordinaires estoient soustenuës du Piquet, de Dragons & de bonne Infanterie, de distance en distance, dans de certaines Redoutes de terre qui

96 MERCURE

regnent depuis un bras du Pô jusqu'à la Colline, à trente pas du Glacis, & nous avions mesme quelques petites pieces de Campagne dans un chemin favorable où aboutit le Glacis. M^r de Savoye vint le long du Pô en Bataille. Quand il se mit à la portée du Canon, sa Troupe qui estoit la plus grosse par le nombre d'Officiers qui le suivoient se répandit, & se disposa dans la plaine; de maniere que nous ne vîmes plus deux hommes ensemble, chacun faisant son chemin. Les autres Troupes, qui pouvoient estre chacune de cinquante

Maistres

Maîtres, marchoient avec quelque ordre, mais nous distinguons la Cavalerie de l'État de Milan, dès que nostre Canon s'en approchoit. car on avoit de la peine à l'empescher de retourner à Frassinet. Après avoir esté quelque temps en presence, toutes ces Troupes nous presenterent le flanc, & marcherent dans le mesme ordre depuis le Pô jusqu'à Gattola. Nous les suivions toujours sur leur droite à la portée de la Carabine. De temps en temps quelques Messieurs de Turin se détacherent pour nous faire honnesteté, & nous demander

Sept. 1694.

I

98 MERCURE

des nouvelles des gens de leur con-
noissance de Casal & de nostre
Garnison, à quoy nous répondions
de nostre mieux. Il n'y avoit
que certains Dragons qu'on avoit
peine à retenir, & qui malgré
nos deffenses ne pouvoient s'em-
pescher, voyant approcher ces
Messieurs, de leur tirer quelques
coups de Fusil. Enfin nous leur
fismes l'honnesteié entiere, &
nous les accompagnames hors de
nos Terres, c'est à dire sur les
bords de la Gattola, & à moi-
tié chemin de nostre Citadelle à
la grande Madonna, où nous
nous séparames le chapeau à la

main, en nous donnant fort civilement le bonsoir les uns aux autres. Nous les priames de nous venir attaquer bien tost, & ils nous promirent de nous satisfaire sur ce point. M de Savoye alla coucher à Fraffinet. Le lendemain on se revit encore. Comme nous faisons monter nos Gardes du haut des bords de la Gattola, nous le vîmes défilér avec son escorte ordinaire. Ce Prince prit le chemin de la Colline, Messieurs de Turin caracolant toujours sur les ailes. On passa au dessous de Truges, puis entre Rossigna & S. Georges; on dina

100 MERCURE

à Orase. Ensuite on joüa gros jeu, pour laisser passer le grand chaud du jour. Sur le soir, Son A. R. passa le Pô à Pontdesture, suivi de cent Chevaux de main. Dès le matin, on avoit jetté à Muran de l'Infanterie, pour couvrir la marche de S. A. R. qui s'en retournoit; ce qu'Elle fit, dit-on, par le grand chemin de Turin, où des Carosses de relais l'attendoient.

Depuis ce départ, le quartier de Terreneuve a changé à Villeneuve. On y a laissé seulement deux cens hommes de pied dans l'Eglise. Voilà nostre Blocus com-

GALANT 101

plet & deçà & delà le Pô. Nous ne voyons plus aucuns Habitans naturels, mais seulement des Allemands, ou des Espagnols, qui sans rien faire, ne veulent que nous inquieter.

Il est des défaites qui sont quelquefois plus glorieuses que des Victoires, & dont le Vaincu remporte toute la gloire. Telle est la prise de Pondichery, que peu de François ont défendu contre des Troupes assemblées en fort grand nombre. Je vous en voyay le mois passé le détail

I iij

102 **MERCURE**

de ce Siegé. Voicy la Capitulation du Fort.

ARTICLES ACCORDEZ
dans la reddition du Fort
de Pondichery aux Indes
Orientales, le 17. Septembre 1693.

Entre M^r François Martin, Directeur general de la Royale Compagnie de France, de la coste de Coromandel, Bengale, &c. Gouverneur du Fort de Pondichery, appartenant à cette Royale Compagnie, conjointement avec M^r de la Roche du Vi-

GALANT. 103

gier, Commandant les Soldats du Roy Très-Chrestien de France & de Navarre sous les ordres de S. M. & sous ceux de M^{rs} les Directeurs Generaux de la mesme Compagnie, d'une part ; & M^r Laurent Pit, Conseiller extraordinaire des Indes, Gouverneur & Directeur de la coste de Coromandel, & General des Troupes commandées autour de la Forteresse de Pondichery, de la part des hauts & puissans Seigneurs les Estats Generaux des Provinces Unies des Pays-bas,

I iiij

104 MERCURE

& de l'honorable Compagnie des Indes Orientales, & le Seigneur General, & Messieurs les Conseillers des mesmes Indes Orientales, de l'autre part.

I.

Que M^r François Martin, Directeur general, aura à delivrer à M^r Laurent Pit, General des Troupes, ou à ceux qui seront par luy préposés, la Forteresse de Pondichéry, dans la mesme forme qu'elle se trouve presentement.

II.

Que toute la Garnison, estant

GALANT. 105

*composée des Troupes du Roy,
& de la Royale Compagnie de
France, avec leurs Officiers &
gens de negoce François, auront
à sortir de la Place le lendemain
de la matinée de la closture de ce
Traité, avec leur bagage, & la
Garnison avec leurs armes, mé-
che allumée, tambour battant,
balle en bouche, Enseignes dé-
ployées, & deux pieces de Canon,
jusques au bord de lamer, vis à
vis de cette Forteresse, où ils les
laisseront entre les mains des Offi-
ciers préposés, & les Officiers
s'embarqueront avec leurs armes
jusques à l'Enseigne, aussi-bien*

106 MERCURE

que les gens de negoce , lesquels s'embarqueront avec l'épée au costé jusques aux Ecrivains ; & que quand lesdits Soldats de la Garnison seront en Europe , & prests à entrer en France , on autre part estant sous la domination du Roy , on leur fournira toutes leurs armes , & quand ceux de la Garnison seront au bord de la mer de Pondichery , il leur sera fourny des Chaloupes pour les embarquer en mesme temps dans les Vaisseaux qui seront prests en rade , sur lesquels ils seront repartis.

III.

Que toute cette Garnison ira avec les Vaisseaux de la noble Compagnie de Hollande, à Batavia, & Ceylon, pour estre embarquée sur les Vaisseaux qui partiront pour Europe à la fin de cette année, ou au commencement de l'année prochaine, sous condition que chacun sera bien & dûëment traité selon sa qualité.

IV.

Qu'on ne fera point de difference entre les Nations, lesquelles seront toutes comprises dans la Capitulation, sans qu'on arreste personne, à la reserve des Euro-

108 MERCURE

péens qui ont déserté du service de Messieurs de la noble Compagnie de Hollande, & qui se pourroient trouver dans ledit Fort, comme aussi tous les Sujets & naturels des Etats Generaux des Provinces Unies; mais les Soldats du Pays, & les Yopazes, paurront se retirer sans armes, où bon leur semblera.

V.

Qu'après que la Garnison sera sortie dudit Fort, les Officiers qui s'y trouveront ayant administration sur l'Artillerie, armes, munitions de guerre, &c. en feront faire inventaire, & le

signeront, ou ceux qui seront commis pour cet effet ; le tout de bonne foy.

VI.

Qu'en toute fidelité, & de bonne foy l'on sera obligé de montrer toutes les mines & fourneaux, & artifices qui auront esté faits, tant dehors que dedans la Forteresse.

VII.

Que toutes les Femmes & Enfans des François, qui sont dans les Places voisines, pourront en toute seureté venir joindre leurs Maris pour passer en Europe, ou se retirer où bon leur

110 MERCURE

semblera avec eux , après que l'on se sera enquis de leur qualité & condition , sans y comprendre Germain , Officier de la Compagnie , à qui l'on a donné permission de rester , à cause de sa veillesse , chargé de famille , & marié à une Femme du Pays , promettant qu'il ne leur sera fait aucun outrage , ny dommage , & qu'en cas qu'il leur arrive quelque chose , il leur en sera fait justice , ou restitution.

VIII.

Qu'en cas que la Paix fust faite en Europe , Messieurs de la Compagnie de Hollande , au sujet

CALANT. III

du Fort de Pondichery , seront obligez de se comporter suivant les Articles du mesme Traité de Paix , à l'égard du temps préfix pour la cessation d'armes en ce qui aura esté conquis l'un sur l'autre ; mais qu'en tout cas ils ne seront pas obligez de rendre le Village de Pondichery avec les dépendances , comme leur ayant esté donné par le Seigneur de la Terre , suivant le Caboul qui leur en a esté accordé.

IX.

Que pour se declarer plus amplement sur le Bagage , on entend par ce mot tout ce que les

112 MERCURE

Officiers, Soldats, & Engagez de la Compagnie auront à eux appartenant, sous condition qu'il n'excedera point, & qu'il ne sera point en de trop gros volumes, & que tout ira de bonne foy, estant compris sous le nom de bagage, les armes qui appartiendront aux Officiers, tant du Roy que de la Compagnie, à condition qu'ils les remettront aux Officiers des Bords, lesquelles armes leur seront rendues en Europe.

X.

Sur les diverses instances de M le Directeur general Martin, pour rester encore un an entier

GALANT. 113

en cette Coste, ou ailleurs dans les Indes, nous ne luy avons pû accorder, étant hors de nostre pouvoir. Nous l'aurions laissé à la volonté & disposition du Seigneur general, & de Messieurs les Conseillers des Indes à Batavia, mais nous luy avons accordé de faire venir Madame son Epouse, & sa Petite-fille, de Saint Thomé, où elles sont à present, avec tous ses coffres & bagages, & deux Esclaves pour passer en France, à condition que les susdits coffres & bagages ne seront point fouillez ny visitez en cas qu'on aille de bonne foy, le tout appartenant

Sept. 1694.

K

114 MERCURE

à elle ; à la charge aussi que le tout n'excedera point , ny ne sera en gros volume , & qu'il sera fourny pour aller chercher lesdites hardes à Saint Thomé , une Chaloupe capable de les porter.

XI.

Que dans le temps qu'il faudra partir , les Religieux , de quelque Ordre qu'ils soient , & leurs Serviteurs , s'embarqueront pour Europe , & seront traitez de la mesme maniere qu'il a esté dit cy devant à l'égard des Officiers.

XII.

Que s'il paroist qu'on n'ait pas

agi de bonne foy & sincerement
dans tous les Articles de la Ca-
pitution, & particulièrement
à l'égard du transport des effets
nommez dans tous les Articles,
alors ladite Capitution sera
nulle.

XIII.

Que tous les susdits Articles
accordez & promis de part &
d'autre, seront observez & gar-
dez fidèlement, sans aucune
fraude, par faute d'écriture,
ny d'obmission, seront jurez,
confirmez, & signez par ceux
qui sont nommez dans le titre
dudit Traité, & aussi par les

116 MERCURE

autres Officiers du Conseil, autorisez, & ainsi accordez & convenus dans le quartier general de l'Armée Hollandoise, campée au Nord du Fort de Pondichery, le 17. Septembre 1693. après avoir esté jurez, confirmez & signez dans le Fort dudit Pondichery, & ensuite dans le Camp susdit le 8. dudit mois de Septembre, & ont signé Germain, Lacaufray, Martin, la Roche Duvigier, Martin, Durond & Secretaire, & à costé d'iceux; Laurent Pit, & Van der Poel & Bloenart, & Vernie. M^r D. Roy. E. Planius & Hoet. P. Van-

GALANT. 117

der Burg. Et plus bas est écrit,
*Par ordre des susdits nommez
nobles Seigneurs, Gouverneurs,
& ses Conseils. Signé, R. D.
Bitto, avec chacun leurs Ca-
chets, & le Sceau de la Comp-
agnie de Hollande.*

Le 3. jour de ce mois, M^r
du Livier, d'une des meilleu-
res Familles de Bayonne, sou-
tint une These de Philoso-
phie à Bordeaux dans le Col-
lege de Guienne, qui est le
plus ancien de ce Royaume.
Elle estoit dédiée à M^r le
Maréchal de Boufflers; & M^r

118 **MERCURE**

le Marquis de Sourdis, Commandant pour le Roy dans la Province , en fit les honneurs. L'Assemblée fut la plus nombreuse qui ait jamais esté veüe dans une pareille occasion. Tout le Parlement y assista, la Cour des Aides, le Clergé, les Tresoriers de France, la Noblesse, à la teste de laquelle estoit M^r le Marquis de Montferant, Grand Senechal de Guienne, les Jurats avec leurs livrées, le Presidial, l'Élection, les Juges & Consuls de la Bourfe, tous les Supérieurs

GALANT. 119

des Maisons Religieuses , & un grand nombre d'autres personnes de distinction qui s'empresserent de marquer par là le respect & l'amitié que toute la Province avoit à M^r de Boufflers. Voicy de quelle maniere chacun fut placé. M^r de Sourdis estoit à la teste des Presidens à mortier, sur un fauteuil égal aux leurs, & sur lequel on avoit seulement mis un carreau. Il y avoit trois rangs du Parlement derriere le premier, & comme il y avoit eu beaucoup de mouvemens de la

Cour des Aides, pour ſçavoir quel rang on luy donneroit, & que leurs Preſidens preten-
doient ſouler avec les Con-
ſeillers du Parlement, ſelon l'ancienneté de leur rece-
ption, parce que ny l'une ny l'autre de ces Compagnies n'eſtoit en Corps, on con-
tenta tout le monde, en don-
nant à la Cour des Aides la pla-
ce de l'Univerſité, avec trois rangs de chaires derriere le premier. L'Univerſité fut pla-
cée en deux rangs, depuis la Chaire juſques à la Cour des Aides, & les Jurats prirent leur

leur place ordinaire; les Juges & Consuls de la Bourse derriere eux. Le Clergé estoit dans le Sanctuaire du costé de l'Evangile, & les Supérieurs des Ordres du costé de l'Epistre, la Noblesse dans la Tribune; les Tresoriers derriere le Parlement; le Presidial dans le mesme rang; l'Election derriere, & beaucoup de personnes de Lettres sur les dernieres chaises. Le Répondant, qui estoit un Ecolier de dix mois, soutint sans President, & se fit admirer de tout le monde, M^r Bau.

Sept. 1694.

L

122 MERCURE

duer n'ayant pas ouvert la bouche pendant toute la dispute. Il n'y eut que quatre argumens. Ils furent faits par un Carme, par un Augustin, par un Pere de la Mercy, & par M^r Sabatier, qui fit une tres-belle harangue. Le tout se passa dans un fort bel ordre, & avec beaucoup d' eclat.

Je ne sçay, Madame, si l'on vous a jamais dit, qu'il y a dans la Sainte Chapelle de Paris, un Tresor qu'on ne montre qu'à des Souverains. Il est enfermé sous trois clefs,

donc l'une est gardée par le premier President de la Chambre des Comptes, l'autre par le Doyen de la mesme Chambre, & la troisiéme, par le Tresorier de la Sainte Chapelle. Les choses saintes & précieuses en quoy ce Tresor consiste, ayant fait naistre à leurs Majestez Britanniques l'envie de les voir, Elles se rendirent ces jours passiez à la Sainte Chapelle, avec ce zele édifiant qu'Elles font paroître dans mille actions de pieté. La grande Chasse qui leur fut montrée renferme tout ce qui suit.

Lij

124 MERCURE

La Couronne d'épines de nostre Seigneur.

De la vraye Croix.

Le fer de la Lance.

Le manteau de pourpre.

Du Rozeau.

De l'Eponge.

Les Menôtes.

La Croix de Victoire.

Du Sang de Nostre Seigneur.

Du Sang miraculeux sorty
d'une Image de Nostre Seigneur, frappée par un Infidelle.

Les Drapeaux de son Enfance.

Le Linge dont il se servit

GALANT. 125

au lavement des pieds.

Du Lait de la Sainte Vierge.

De ses Cheveux.

De son Voile.

Le haut du Chef de S. Jean
Baptiste.

Du Saint. Suaire.

Une sainte Face.

Un morceau de la pierre du
Sepulcre.

La Verge de Moysé.

Comme les Conquestes du
Roy vont plus viste que ma
plume, & que le nombre en
est bien plus grand que ce-
luy de mes Ouvrages, vous
ne devez pas estre surprise

L iij

126 MERCURE

si ayant dessein de vous donner toute l'Histoire de ce Monarque en Medailles, je vous en envoie de vieilles, quoy que je vous parle de nouvelles conquestes. Celle que vous trouverez icy gravée, represente le Roy à cheval, tenant en main le Baston de Commandement, & allant à quelque expédition. Une Déesse luy trace le chemin, sur lequel tombent des richesses d'une corne d'abondance qu'elle tient, en ayant une autre sur l'épaule. Cette Medaille a esté frappée au



retour du Roy, après la prise de Namur, pour marquer que Sa Majesté mene par tout avec Elle l'abondance, & que le soin qu'Elle prend de faire faire des Magazins, la met en estat d'assieger, & de prendre des Places en tout temps.

Enfin nous allons perdre M^r de Laurenfani, Maistre de la musique de la feuë Reine, & qui l'avoit esté auparavant de la Cathedrale de Messine, l'une des meilleures maistrises d'Italie. Le maistre de musique de Saint Pierre de Rome

L iij

128 MERCURE

estant mort, il a esté élu pour remplir cette place, sans l'avoir brigüée. Rien ne marque mieux un vray merite que quand il est reconnu de si loin. Il doit partir dans fort peu de jours avec la permission du Roy.

Je vous envoie la copie d'une Lettre du Camp de Gaw-Bockleim , dattée du 4. de ce mois, dans laquelle vous trouverez le détail d'une action toute Françoisé, & qui marque autant de conduite que d'intrepidité. Il s'en est peu vû d'aussi surprenantes.

Il y a trois jours qu'il sortit de ce Camp cinquante de nos Dragons, bien résolus de n'y point rentrer sans avoir butiné. Ils passèrent sous le Canon de Mayence le lendemain de leur départ, & après avoir rodé dans plusieurs Villages, sans avoir fait aucune rencontre, ils tomberent sur un autre nommé *Veissenau*, à trois quarts de lieuë de Mayence, où ils trouverent cinq cens bœufs ou vaches, gardez par leurs *Vachers* seulement, & par quelques *Paysans*. Sans s'informer à qui ils appartenoient, ils les chasserent devant eux le mousqueton

130 MERCURE

haut. Les Paysans ne pouvant
sauver leurs bestiaux par la force,
tâcherent de les avoir par adresse,
Et pendant qu'ils cherchoient en-
tre eux les expedients les plus pro-
pres pour venir à l'exécution de
leur dessein, nos Dragons ga-
gnoient toujours pays, Et passe-
rent sous Mayence en s'en re-
venant; non sans essuyer plu-
sieurs canonnades, qui par bon-
heur ne leur firent aucun mal.
Les Paysans qui suivoient de
loin, les aborderent à une lieüe en
deçà de Mayence. Ils leur deman-
derent s'ils seroient d'humeur à
traiter avec eux, Et ce qu'ils

GALANT. 131

demandoient pour le rachat de leurs bestiaux. Les Dragons consentirent à s'en dessaisir moyennant huit cens écus, & non à moins. Les Paysans convinrent de cette somme, & dirent qu'ils avoient besoin de trois quarts d'heure pour aller chercher l'argent. On leur accorda ce temps, mais pour s'assurer de leur parole, on prit six des principaux Paysans, avec menace que si quelque supercherie leur estoit faite, on ne leur feroit aucun quartier, & qu'on les pendroit aux premiers arbres. Les Paysans estant partis, nos Dragons, en gens avisés,

132 MERCURE

songerent à s'embusquer, & à faire bonne garde de tous costez. Comme le dessein des Paysans n'avoit esté que de gagner du temps pour tirer du secours de Mayence, nos gens le connurent un quart d'heure après; car à peine eurent ils fait entrer leur Troupeau dans des buissons qui se trouverent là fort heureusement, qu'ils apperceurent venir droit à eux deux troupes de Hussars, chacune de quatre-vingt hommes. Nos gens se jetterent dans les buissons & dans des broussailles qu'ils rencontrerent, mirent pied à terre pour tirer plus seurement,

Et se mieux garantir du feu de leurs Ennemis , qui fut grand d'abord , mais qui dura peu ; car après la décharge de leurs Carabins , ils mirent pied à terre pour obliger nos Dragons à sortir d'un poste qui leur estoit avantageux. Aucun d'eux ne le quitta. Ils faisoient continuellement des décharges de sept et huit coups à la fois , afin que leur feu tint les Hussars en respect. Ils tirèrent de la sorte près de cinq cens coups , et de temps en temps leurs Ennemis leur crioient , Bon quartier , bon quartier , ce qu'ils n'écoutèrent point , estant résolus

134 MERCUKE

de se battre jusqu'à la dernière extrémité , & de ne point relâcher leur capture. Pendant qu'on se chamaillait de cette sorte , une troisième troupe de Hussars survint ; & comme il n'y avoit plus à douter de la perfidie des Paysans , nos Dragons couperent la teste aux six Ostages qu'ils avoient en presence des Ennemis , qui témoignèrent une très grande surprise de leur résolution. La perte que les Hussars avoient faite de soixante de leurs camarades , & l'approche d'un de nos Partis , qui par hazard rodoit autour du Village de Niderum , leur fit

prendre le party de la retraite. Cela fit du plaisir à nos Dragons, qui n'en pouvoient plus de lassitude, & qui avoient esté deux jours à pâtir de la soif & de la faim. Ils sont rentrez tous cinquante dans le Camp, suivis de leur troupe cornuë, dont ils ont fait de l'argent en peu de temps.

Les experiences de ceux qui ont souvent changé d'objet en aimant, n'autorisent pas à soutenir que l'amour ne doit estre regardé que comme un amusement, & qu'il est aisé de n'aimer

qu'autant & aussi long-temps qu'on veut. Il y a des nœuds secrets qui attachent insensiblement les cœurs les plus prompts à se dégager, & quand ces nœuds se font une fois formez, il n'est plus possible de les rompre. Un Cavalier fort bien fait, mais que la naissance n'élevoit pas au-dessus de beaucoup d'autres, s'estoit appliqué avec grand soin dès ses plus jeunes années à reparer ce défaut par toutes les qualitez qui font le veritable honneste homme. Il avoit une vivacité

GALANT. 137

d'esprit merveilleuse, les manières nobles & insinuanes, beaucoup de droiture dans ses sentimens, & ce qui gagne le cœur des plus difficiles à nouer commerce, une complaisance qui le faisoit entrer agreablement dans toutes les choses que l'on pouvoit souhaiter de luy. Il joignoit à tout cela plusieurs avantages qui luy estoient en quelque façon particuliers, par les heureuses dispositions qu'il avoit receuës de la nature. Il chan-
toit bien, dançoit encore

Sept. 1694.

M

138 MERCURE

mieux, & ſçavoit toucher divers instrumens , avec un agrément incroyable. Son penchant l'ayant porté à voir les différentes Cours de l'Europe, il en avoit obtenu permission de son Pere , qui estant tres-riche , pouvoit aisément fournir à cette dépense. C'est-là qu'il acheva d'acquérir la politesse qui l'avoit toujours distingué parmi les semblables. Il avoit passé six années à voyager , & ne seroit pas revenu si tost en France , si son Pere , qui s'ennuyoit de ne le point voir , & qui estoit extrême-

ment abbatu par les incommoditez de la vieillesse , ne l'eust rappelé par des ordres si pressans , qu'il fut contraint d'obéir. Il sembla n'estre revenu que pour estre present à sa mort , puis qu'il le perdit deux mois après. Les grands biens dont il herita par cette mort , l'ayant mis en estat de satisfaire l'inclination qu'il avoit eüe toujours de paroître , il n'épargna rien d'abord pour un équipage des plus lestes , & acheta peu de temps après une Charge qui luy donna un rang fort confide-

M ij

140 MERCURE

rable. Le nouveau mérite
 qu'il s'estoit acquis en voya-
 geant, luy fit des amis de
 tous costez. On le recher-
 choit dans les Compagnies
 les plus agreables, & les plus
 fieres parmy le beau Sexe à
 qui il vouloit conter des dou-
 ceurs, se faisoient un plaisir
 de l'écouter. Cependant,
 quoy qu'il fust civil par tout,
 galant & honneste, il ne pre-
 noit point d'engagement, &
 si quelquefois il se monroit
 empresseé auprès de quelque
 jolie personne, il demeuroit
 si bien maistre de son cœur

que si le hazard ne s'en mêloit, il estoit longtemps sans la revoir ; mais le moment où l'étoile agit , n'estoit pas encore venu , & il éprouva ce qu'elle peut, lorsqu'estant un jour dans une Eglise extrêmement éloignée de son quartier, il y vit entrer une aimable Brune, suivie d'une Demoiselle & d'un Laquais. Elle avoit de grands yeux noirs, vifs & doux en mesme temps ; la bouche bien façonnée, le teint fort brillant, beaucoup de jeunesse, & la taille des plus aisées. Il la re-

142 MERCURE

garda avec une attention extraordinaire, mais il eut beau avoir les yeux attachez sur elle, jamais les siens ne furent tournez de son costé, & elle sortit sans les avoir jettez sur personne, & dans une modestie digne de son âge & de son Sexe. Le Cavalier estant retourné chez luy se trouva relveur & inquiet. L'idée qu'il en avoit conservée le frappa si puissamment, qu'il en demeura toujours occupé. Il crut qu'il la banniroit sans peine par la conversation, ou par le jeu. Il

GALANT. 143

essaya l'un & l'autre , & dans tous les lieux où il alla, la rêverie qu'il cherchoit à dissiper , luy fut reprochée. Il ne dormit pas la nuit si tranquillement qu'à l'ordinaire. L'image de la belle Brune le suivoit partout , quelque effort qu'il fît pour n'y point penser , & après huit jours passez dans cet embarras d'esprit , il retourna enfin malgré luy dans la mesme Eglise où il l'avoit vûë. Il l'y attendit pendant plus d'une heure , avec une impatience qui le surprenoit , & elle y parut après cela plus

144, MERCURE

belle encore à ses yeux qu'elle n'avoit fait la première fois. Il n'eut d'autre soin que d'examiner toute sa personne, & sa modestie ne luy permettant aucuns regards dissipés, il n'en eust point encore esté apperçû, si par hazard elle n'eust laissé tomber ses heures. L'empressement qu'il eut à les ramasser ne fut point un simple effet de l'honnesteté qui luy estoit naturelle. Son cœur luy fournit la vivacité qu'il y fit paroître, & comme il les luy remit fort civilement entre les

GALANT. 145

les mains, la Belle les reprit de mesme sans avoir fait nulle attention sur le plaisir qu'il s'estoit fait de l'avoir contrainte à le regarder. Sa devotion luy sembla finie trop tost, lors qu'il la vit qui se préparoit à s'en aller. Il l'accompagna des yeux jusques à la porte de l'Eglise, & voulant s'imaginer que l'envie qu'il eut de sçavoir qui elle estoit, n'avoit point d'autre motif que la curiosité, il la fit suivre par un de ses gens, avec ordre de s'informer dans le voisinage de toutes les cho-

Sept. 1694.

N

144, MERCURE .

belle encore à ses yeux :
 elle n'avoit fait la prem
 fois. Il n'eut d'autre soin :
 d'examiner toute sa per
 ne, & sa modestie ne
 permettant aucuns reg
 dissipez, il n'en eust p
 encore esté apperçû, si
 hazard elle n'eust laiss
 ber ses heures. L'emp
 ment qu'il eut à les
 ne fut point un. f
 de l'honnesteté
 naturelle. Son
 nit la vivacit
 roistre, &
 remit fo

sur, que n
 preloq
 & qui prece
 la fandraie, se
 voir que quelques

GALANT. 146

les mains, la Belle les re-
de mesme sans avoir fait une
attention sur le plaisir qu'il
s'estoit fait de l'avoir con-
trainte à le regarder. Sa dé-
votion luy sembla finie trop
tost, lors qu'il la vit qui se
préparoit à s'en aller. Il ac-
compagna des yeux jusqu'à

de l'Eglise, & vit

un

un

un

un

un

un

un

un

un

un

un

F. 147

& chez
temps en
parey le
mpagne,
nir le len-
pour même
telle, elle
asion pour
Le Cavalier
ces choses,
essé tout à
fort violent
charmante
xaminer si son
bit à ce qui avoit
eux, résolut d
l'absence de son

N ij

146 MERCURE

ses qui pouvoient luy en donner une connoissance assez parfaite pour n'ignorer rien de ce qui la regardoit. Celuy qu'il chargea de cette commission estoit tres-intelligent pour des emplois de cette nature. Il luy rapporta que la Belle estoit tres-riche par le grand bien que luy avoit assuré la mort de sa Mere, arrivée depuis cinq ans; que son Pere qui avoit presque mangé tout le sien, & qui prétendoit la marier à sa fantaisie, ne luy laissoit voir que quelques Amies qui

venoient chez elle, & chez qui elle alloit de temps en temps ; qu'il estoit parey le matin pour la campagne, d'où il devoit revenir le lendemain, & que ce jour même estant ocluy de la Feste, elle avoit pris cette occasion pour les regaler le soir. Le Cavalier instruit de toutes ces choses, & se sentant pressé tout à coup d'un desir fort violent d'entretenir la charmante Brune, & d'examiner si son esprit répondoit à ce qui avoit charmé ses yeux, résolut de profiter de l'absence de son

N ij

148 MERCURE

Pere, pour aller chez elle. La difficulté estoit de s'y faire recevoir. Il prit pour cela une résolution qui ne luy pouvoit estre suggerée que par un amour tres-passionné qu'il commençoit à sentir sans qu'il voulust s'en appercevoir. Il alla choisir luy-même les plus belles Confitures seches qu'il y eust dans tout Paris, dont il fit remplir deux Corbillons, & se déguisant en Oublieux, avec une petite Perruque fort courte qui le rendoit fort different de luy-

même , il fit si bien qu'il entra dans cet équipage chez l'aimable Brune , qu'il trouva au fruit avec cinq ou six jeunes Personnes , qui , quoy que jolies , sembloient ne servir que de lustre à sa beauté. Quelques-unes d'elles ayant témoigné se réjouir de voir arriver un Oublieux , la Belle leur dit qu'elle étoit bien aise que le hazard eût pris soin de suppléer à ce qui pouvoit manquer au regale de sa Feste. L'Oublieux animé par ces paroles , qui favorisoient ce qu'il avoit projeté , dit

N iij

150 MERCURE

que ses Oublies n'estant pas communes , on les jouëroit avec luy quand elles seroient mangées, & voida en mesme temps ses Corbillons sur la table. Les Amies de la belle Brune qui la connoissoient fort liberale , ne douterent point que la chose ne fust faite par son ordre; & après luy avoir dit qu'elle sçavoit toujours surprendre agréablement , elles loüerent le choix que l'on avoit fait de ces Confitures, qui leur semblerent tres-bonnes, & dont après en avoir mangé , elk s

remplirent leurs poches. Cependant la belle Brune , qui ne comprenoit rien à tout cela , estoit fort embarrassée. Elle regarda longtemps l'Oublieux, qu'elle ne reconnut point, pour ne l'avoir vû qu'un seul moment à l'Eglise. Il augmenta fort l'embaras où elle estoit, lors qu'il prit une Guitarre qu'il vit dans un coin de la Salle où l'on mangeoit. Il en joua avec tant de grace, & d'une manière si hardie, que l'on connut bien qu'il estoit propre à toute autre chose qu'à repré-

N iiij

scnter un Oublieux. Tout fut encore imputé à la belle Brune , qu'on prétendoit avoir obligé quelque Maistre de Guitarre à se déguiser de cette sorte. On l'écouta avec beaucoup de plaisir , & ensuite il mit sur la table différentes sortes de liqueurs , dont les Amies de la Belle , toujours persuadées que c'estoit une suite de la Feste , ne firent point difficulté de goûter. Les liqueurs les invitant à chanter, l'Oublieux qui sçavoit leurs Airs à boire , les seconda en chantant la Basse,

& on s'écria lors qu'on l'entendit, qu'il ne s'estoit jamais vû un pareil homme. Il acheva d'étonner cette aimable Compagnie, en faisant danser les Demoiselles qu'il prit par la main l'une après l'autre. Il s'en acquitta d'une maniere charmante; & enfin la belle Brune, qui estoit la seule à qui son déguisement donnoit de l'inquietude, l'ayant tiré un peu à l'écart, pour le prier de luy dire qui il estoit, & qui l'avoit envoyé, il entra avec elle là-dessus dans une conversation parti-

154 MERCURE

culiere, qu'elle soutint pendant un quart d'heure avec toute la delicateſſe d'eſprit que l'on peut avoir. Il fut enchanté de tout ce qu'elle luy dit pour l'obliger à parler, & cet entretien ayant confirmé ſes Amies dans la penſée que l'Oublieux n'avoit rien fait que de concert avec elle, elle fut bien aïſe de les laiſſer dans l'erreur, afin qu'elles ne cherçaſſent point à pénétrer un miſtere qui luy paroïſſoit d'amour, quoy qu'elle n'en euſt pû tirer aucun éclairciſſement. L'heure de ſe ſeparer

GALANT. 155

Estant venue, l'Oublieux dit à la Belle qu'il la prioit de faire payer à ses Amies ce que chacune devoit pour sa part de ses Oublies, & qu'il prétendoit s'adresser à elle pour le tout. Si l'aventure fit faire des reflexions à cette aimable Personne, le Cavalier n'en fut pas exempt. Il connut bien en examinant son cœur, qu'il estoit touché de la belle Brune, & que le plaisir de s'en faire aimer seroit pour luy un veritable triomphe. Il combattit quelques jours ces sentimens, & à la fin entraîné

156 MERCURE

par quelque chose de plus fort que sa raison, il alla chez une de ses Amies qui logeoit dans le quartier de la Belle. La Dame qui la connoissoit fort particulièrement, luy en dit des choses tres-avantageuses, soit pour le bien, s'il songeoit à l'épouser, soit pour l'agrément de son humeur qui estoit douce, honneste, & fort complaisante. Le Cavalier luy avoüa qu'il n'avoit encore fait aucun projet pour le mariage ; mais que le hazard luy ayant fait voir cette aimable Brune dans

une Eglise , il ne pouvoit se deffendre de l'envie de la connoistre, remettant le reste à ce que l'étoile en ordonneroit. Ils furent interrompus par des femmes qui entrèrent, & la Dame ayant dit au Cavalier qu'elle attendoit ce jour là assez bonne compagnie , & que s'il vouloit demeurer chez elle , il y verroit la charmante Brune , il ne se fit pas prier pour accepter le party. Elle n'arriva qu'après dix ou douze autres personnes. Le Cavalier ayant gardé le silence quelque temps

158 MERCURE

pour la regarder avec plus d'attention, resta confondu à son égard parmy ceux dont la Compagnie estoit composée. Un habit fort riche & une grande perruque luy donnoient en quelque sorte un autre visage que celuy sous lequel on l'avoit vû dans le personnage d'Oublieux, mais lors qu'il commença à parler, le ton de sa voix qui la frappa, l'ayant obligée à tourner les yeux sur luy, elle rougit aussi-tost, & il ne fallut rien davantage pour marquer au Cavalier

GALANT. 159

qu'il en estoit reconnu. Il s'approcha d'elle , & après l'avoir saluée fort civilement , il luy demanda si elle s'estoit donné la peine d'arrester avec ses Amies certains comptes dont on l'avoit suppliée de vouloir bien se charger. La surprise estoit trop forte pour ne la pas mettre dans quelque trouble d'esprit. Elle se remit un peu après , & le Cavalier ne luy cachant pas qu'elle voyoit en luy l'Oublieux, elle ne pût s'empescher de vouloir sçavoir ce qui l'avoit engagé à cette metamorpho-

160 **MERCURE**

se. Il luy répondit fort obligamment, que pour l'avantage de la voir, & de luy pouvoir procurer quelques plaisirs, il n'y avoit point de déguisemens qui luy fissent peine, & il accompagna cette declaration de choses si passionnées, que ne les croyant pas devoir écouter, elle le pria de luy épargner un air sérieux qu'il la forceroit de prendre, s'il continuoit à luy parler sur le mesme ton. Il ajouta que le respect estant joint aux sentimens qu'il luy expliquoit, il ne chercheroit

jamais à les étouffer ; mais
 seulement à luy en faire con-
 noistre la sincérité , dont il
 estoit seur que le temps la
 convaincroit. La Belle ne ré-
 pondit que par un regard ,
 où il ne vit rien qui fust con-
 traire à sa passion , & adres-
 sant la parole à une Dame ,
 elle empescha que la conver-
 sation n'allast plus loin. Après
 que la Compagnie se fut se-
 parée , le Cavalier demeuré
 seul avec son Amie , luy dit
 qu'elle estoit maistresse de
 tout son bonheur , qu'il dé-
 pendoit du pouvoir qu'elle

Sept. 1694.

O

162 MERCURE

voudroit prendre sur la Belle , pour l'obliger à se déclarer en sa faveur , & luy contant de quelle maniere l'amour qu'il sentoit pour elle avoit pris naissance , il la conjura de n'oublier rien pour obtenir d'elle qu'elle daignast agréer ses soins. La Dame à qui tout parut bien assorti dans ce mariage , promit volontiers de s'entremettre pour le faire réüssir. Elle alla trouver la Belle , à qui elle fit un portrait fort avantageux du Cavalier. Comme l'étoile agissoit également sur l'un &

sur l'autre, elle fut ravie d'apprendre que son bien, & le rang que la Charge luy donnoit, répondoient à ce qu'elle connoissoit déjà de luy. La question estoit de sçavoir si la passion estant violente pourroit estre de durée, & c'est ce qu'on ne pouvoit connoistre que par un peu de pratique. Dans ces dispositions il ne fut pas mal-aisé d'engager la Belle à se trouver de temps en temps chez la Dame, que le Cavalier venoit voir assiduëment. Ce fut dans ces douces entrevuës que se for-

O ij

164 MERCURE

merent les nœuds qui les attachèrent l'un à l'autre. Le Cavalier étant assuré de son agrément , s'il obtenoit celui de son Pere, le fit demander par une personne considerable, qui le rendit maistre de tout ce qu'il pouvoit souhaiter d'avantageux pour sa Fille. Sa réponse fut qu'il accepteroit avec plaisir la proposition qui luy estoit faite, s'il n'avoit pas donné sa parole à un homme de qualité qui luy avoit demandé le secret pour quelque temps, ce qui l'avoit empesché d'en di-

re rien à sa Fille mesme. Un contre temps si peu attendu mit les deux Amans dans une consternation inconcevable. Leur Amie commune tâcha de les consoler, & encouragea la Belle à résister à son Pere, qui estoit assez injuste pour disposer d'elle, sans la consulter. Elle ne pouvoit renoncer sans peine au Cavalier, mais aussi l'opposition qu'on exigeoit d'elle aux volontez de son Pere, bleffoit son devoir, & démentoit la soumission qu'elle luy avoit toujours montrée. Les cho-

166 **MERCURE**

ses se passoient de cette sorte ,
lors qu'une espece d'Agent
s'adressa au Cavalier , comme
à un homme qui ne manquoit
point d'argent comptant ,
pour sçavoir s'il voudroit faire
une constitution de dix mille
écus que l'on cherchoit pour
une affaire importante. On
luy nomma un Marquis qui
avoit de belles terres , mais
comme son bien paroissoit
embarassé , le Cavalier ne
trouva pas dans l'affaire
les seuretez qui luy con-
venoient. L'Agent ne laissa
pas de le presser fortement

de donner la somme, & apporta pour raison, que non-seulement il s'acqueroit pour Ami une personne de haute naissance, mais aussi qu'il ne pouvoit courir aucun risque en prestant les dix mille écus qu'on luy demandoit, puisqu'il s'agissoit d'un mariage, & que le Marquis devant épouser une Heritiere fort riche, seroit en estat de les rendre en peu de temps. Le Cavalier prétendant qu'il en fust parlé dans le Contrat, tout le secret luy fût déclaré. Ces dix mille écus estoient

168 **MERCURE**

un present secret qu'avoit exigé le Pere de l'Heritiere pour rétablir ses affaires qui n'estoient pas en bon ordre, & comme il fallut nommer les personnages, l'Heritiere se trouva estre la charmante Brune dont le Cavalier estoit aimé. Vous jugez bien qu'il estoit trop amoureux pour vouloir agir contre luy-mesme. Il congedia l'Agent sans rien conclurre avec luy, & après avoir nommé à la Belle celui que son Pere luy vouloit faire épouser, il la pria de ne regarder que ses intersts

rests sur le choix qu'elle pou-
voit faire entre le Marquis &
luy. La Belle ayant paru s'of-
fenser de la liberté qu'il luy
laissoit, il fit proposer au Pere
la somme de cinquante mille
livres, qu'on luy remettroit
entre les mains, s'il vouloit
bien consentir à son mariage.
Le Pere touché de l'offre qui
le mettoit en repos sur les af-
faires, demanda huit jours
pour reprendre sa parole, &
le Marquis ayant esté con-
traint de la rendre parce qu'il
ne put trouver d'argent, le
Cavalier se vit pour toujours

*Sept. 1694.**P.*

uny à la Belle, qu'il eust voulu acheter de sous les trésors du monde. Ce qu'il y eut d'assez extraordinaire, c'est que le Pere mourut peu de temps après ce mariage, & comme il avoit encore presté que tout l'argent qu'il avoit reçu du Cavalier, la Belle qui connoissoit le mauvais état de ses affaires ne pouvoit comprendre d'où cette somme luy pouvoit estre venue. Le Cavalier n'ayant pû luy déguiser l'aventure de l'Argent, elle eut beaucoup de joye de connoistre par sa

liberalité, laquelle avoit esté
la force de son amour.

Je vous parlay dans ma
Lettre d'Aoust, des deux
Brefs du Pape envoyez à Mon-
sieur le Duc de Savoye, à l'oc-
casion d'un Edit de ce Prince.
Je ne pus alors vous faire
part de cet Edit, & comme
depuis ce temps-là j'en ay re-
couvré une copie, je vous
l'envoie.

172 MERCURE

EDIT ENTÉRINÉ

de S. A. R. en faveur de ses
Sujets des Vallées.

Victor Amedée II. par
la grace Dieu Duc de
Savoye, Prince de Piedmont,
Roy de Chipre.

*Ayant esté obligé par les
reiterées & tres pressantes instan-
ces d'une Puissance étrangere,
dans l'année 1686. de faire pu-
blier les Edits du 31. Janvier &
7. Avril contre nos fidelles Sujets
Religionnaires des Vallées de Lu-
zerne, Perouse, & S. Martin,*

& lieux adjacens, ſçavoir Prarantin, S. Barthelemy, & Rocheplate, & ayant déjà eſté invitez à les recevoir dans nos bonnes graces, pour les preuves manifeſtes de fidelité, & les témoignages authentiques du zele pour noſtre ſervice que nos Sujets Religionnaires nous ont donnez, & continuent à nous donner; comme auſſi pour les conſiderations que nous avons pour les instances faites par S. M. le Roy de la Grande Bretagne, & par leurs Hautes Puiffances les Eſtats Generaux des Provinces Unies des Pays bas, nous avons jugé par

174 MERCURE

ces motifs de ne devoir pas différer plus longtemps à faire paroître qu'ils sont entièrement rétablis dans nos bonnes grâces, afin de les inciter d'autant plus à s'en rendre dignes. C'est pourquoy par ces *Présentes*, que nous voulons avoir force d'Edit, de nostre certaine science, pleine puissance, autorité absolue, & avec l'avis du Conseil, nous *revoquons* & *annullons* lesdits Edits du 31. Janvier & 9. Avril 1686. & leur enterinement, comme aussi toutes les *Declarations* de peines, les *Sentences*, *Ordonnances*, & tous les autres *Actes* faits en

execution desdits Edits en haine
des susdits Religioneux, de
maniere qu'ils resteront à l'avenir
sans aucune force & effet, comme
si jamais ils n'avoient esté donnez.

Nous faisons ausdits Religion-
naires ample grace & entiere re-
mission, absolution & abolition,
en tant qu'il est, ou seroit besoin,
de toutes les contraventions aus-
dits Edits, & de tous les autres
excès, de quelque nature & qua-
lité, & pour énormes qu'ils pais-
sent estre, attribuez aux mesmes
Religioneux, & qui pourroient
requerir une speciale ou indivi-
duelle mention, & de toutes les

P iij

176 MERCURE

peines déclarées, ou chacune par iceux, tant en general qu'en particulier. Nous rétablissons lesdits Religionnaires, & tous ceux qui leur auront donné assistance, conseil & faveur, en leurs premiers honneurs, & en nos bonnes grâces, comme ils estoient avant les contraventions ausdits Edits & Ordonnances, & voulons que tous ceux desdits Religionnaires qui se trouveront encore retenus en prison, soient immédiatement élargis, & tous les Enfans de l'un & de l'autre Sexe, de quelque âge qu'ils soient, & en quelques lieux de nos Etats qu'ils se pour-

roient trouver, soient rendus sans
payement d'aucuns dépens, &
laissez en pleine liberté de retour-
ner avec leurs Parens dans les-
dites Vallées, & là faire profes-
sion de leur Religion, sans pouvoir
estre violentez ny recherchez,
eux ny aucun autre, de quelque
acte que ce soit de leur Religion,
& de l'abjuration qu'eux, ou
leurs Peres pourroient avoir faite
par violence.

Nous défendons à cet effet à
qui que ce soit de leur faire aucun
empêchement ny difficulté, en les
cachant, ou autrement, dans leur
retour ausdites Vallées, & encore

moins de leur faire la moindre violence ; laquelle sera de mesme défendue aux susdits Religioneux contre les Catholiques qui voudroient rester en cet estat , & continuer à professer la Religion Catholique.

Voulons que nos Gouverneurs & Juges des lieux soient tenus de veiller à l'exécution de ce que dessus , & que lesdits Religioneux de l'un & de l'autre Sexe ne soient aucunement forcez , ou empêchez d'user en cela de leur libre arbitre & pleine liberté de retourner ausdites Vallées. Remettons lesdits Religioneux &

voulons qu'ils soient maintenant
avec leurs Enfans & posterité,
dans la possession de tous & cha-
cun de leurs anciens droits, Edits,
Coutumes & Privileges, tant à
l'égard de leur habitation, negoce,
commerce & exercice de leur Re-
ligion, que de toutes autres choses
sans exception d'aucune, comme
ils estoient avant le susdit Edit.

Rétablissons & remettons
lesdits Religioneux dans la
tranquille & paisible possession de
tous leurs fonds, maisons, & he-
ritages, titres, raisons & actions,
& de toutes autres choses qui
se trouveront en estat & en

valeur, & qu'ils pourront justifier par toutes sortes de preuves leur avoir appartenu immédiatement avant le susdit Edit.

Ordonnons à tous ceux qui pourroient estre en possession sous quelque titre que ce puisse estre, des biens & effets qui ont appartenu, comme dessus, ausdits Religioneux avant lesdits Edits, qu'en conformité de ce que dessus, ils leur rendent & leur en laissent la libre & entière jouissance sans les inquieter ny molester en quelque maniere que ce soit, ny presentement, ny à l'avenir, sous quelque prétexte que ce puisse estre.

CALANT. 181

Deffendons à tous Magistrats, Juges, Officiers Fiscaux, & tous autres qu'il appartiendra, d'inquieter, tant eux que leurs adherans, tant à present qu'à l'avenir, réellement ny personnellement, pour cause des susdites contraventions, annexes & dépendances, en sorte qu'ils ne puissent plus estre recherchez, tant en general qu'en particulier, encore moins inquieter en aucune maniere en leurs personnes & biens pour cause des susdites contraventions, ny pour aucun acte de leur Religion, & de l'abjuration qu'ils pourront avoir faite, pour estre faite com-

182 MERCURE

me dessus par acte forcé ; & par-
tant, suivant l'exemple pratiqué
aussi autrefois en de semblables
occasions par nos Predecesseurs,
imposons au Fisc, & à tous
autres, qu'il appartiendra, un
perpetuel & final silence, decla-
rant dès à present nul tout ce
qui viendrait à s'ensuivre au
contraire.

Promettions nostre protection à
tous ceux qui seront inquiétez
contre la presente nostre Declara-
tion.

Permettons en outre à toutes
personnes nées de la mesme Reli-
gion, & qui la professent, de s'al-

ler établir librement dans lesdites Vallées, en prestant pour tant auparavant le serment deu & accoustumé de fidelité entre les mains de nostre grand Chancelier, de vivre, & estre nos bons, fideles & obeiſſans Sujets, & de nos Successeurs à la Couronne, pendant leur séjour aux Vallées, dans lesquelles ils pourront posséder des fiefs dans les limites prescrites; & ainsi y jouiront des mesmes privilèges & prérogatives, sans exception, dont jouissent & peuvent jouir les Religionnaires naturels du Pays; comme aussi les François, à l'égard des-

184 MERCURE

quels cette concession s'étendra indifferemment pendant la presente guerre, & après la Paix faite, seulement en faveur de ceux qui sont sortis de France, à cause de leur Religion, & ne s'y seront pas rétablis depuis. Quant à ceux de la Vallée de Pragelas, & de la Perouse, qui professent la mesme Religion, cette concession n'aura lieu en leur faveur, qu'au bout de dix ans après la Paix.

Declarons en outre que ceux de ladite Vallée de Pragelas & de la Perouse, qui auront occasion de se venir établir dans celle de Luzerne, & autres dépendances

de nostre Estat, outre les nommez dans cet Edit, à cause de quelque heritage, substitution, ou mariage, le pourront faire en tout temps, pourvu qu'ils viennent s'y établir fixement, laissant le séjour desdites Vallées de Pragelas & de la Perouse, voulant pourtant que lesdits Religionnaires Vaudois & Etrangers qui seront pour venir s'établir dans lesdites Vallées, ne pourront en aucune manière molester les Catholiques habitans dans les mesmes Vallées, sous quelque pretexte que ce soit.

Nous permettons en outre à tous les Religionnaires de nos Val-

Sept. 1694.

Q

186 **MERCURE**

lées d'acheter & d'acquérir sans violence, mais de bon gré, des biens meubles & immeubles situés dans les limites de nosdites Vallées, en quelques mains qu'ils pourroient estre Pour cet effet, Nous mandons & commandons à nos Magistrats, Ministres, & Officiers, & à tous autres qu'il appartiendra, d'observer & faire observer ces Presentes, & à nostre Senat de Piémont de les enteriner & approuver en tout & par tout, sans aucune difficulté ny reserve. Voulons qu'elles soient publiées dans les manieres accoutumées aux lieux desdites Vallées,

Et autres où il fera necessaire; Et afin que personne n'en ignore, avons donné la mesme foy à la copie imprimée par nostre Imprimeur Mallatta, qu'à nostre Original. Car tel est nostre plaisir Et intention. Donné à Turin, le 23. May 1694.

Les Brefs dont je vous ay parlé ayant suivi cet Edit, le Decret que vous allez lire a suivi les Brefs. La Traduction en a esté faite à la lettre.

Q ij

Decret de nôtre Saint Pere
le Pape INNOCENT XII.
du Jeudy 19. d'Aoust 1694.

DANS la Congregation
generale de la Sainte &
Universelle Inquisition de Rome,
tenuë au Palais Apostolique du
Mont Quirinal, en presence de
nôtre Saint Pere le Pape IN-
NOCENT XII. & des Emi-
nentissimes & Reverendissimes
Cardinaux de la Sainte Eglise
Romaine, Inquisiteurs Generaux
specialement deputez par le
Saint Siege dans toute la Repu-

blique Chrestienne, contre la malice des Heretiques.

Nôtre Saint Pere le Pape INNOCENT XII. ayant esté informé par des personnes vertueuses qu'il y avoit lieu d'apprehender que le Serenissime Duc de Savoye Victor Amedée II. du nom, poussé par les continuelles instigations des Puissances & des Princes heretiques, ne prist enfin la resolution d'abroger les Loix qu'il avoit faites luy mesme avec tant de gloire, en faveur de la Religion Catholique, & contre ses Sujets Heretiques qui demeuroident dans les Vallées de LuZerne, de la Pe-

rouse, & de Saint Martin, & dans les lieux & Bourgs adjacens; Prarantin, Saint Barthelemy & Rochéplate, Sa Sainteté touchée du pressant danger qui menaçoit la Foy Orthodoxe, après en avoir parlé plusieurs fois au Resident de ce Prince à Rome, en écrivit encore à S. A. R. & luy fit dire en Pere, par son Nonce à Turin, aussi bien que par l'Inquisiteur de la mesme Ville, qu'il devoit se souvenir de la pieté de ses Ancestres, & songer que sa reputation alloit se ternir s'il n'éloignoit pas tout ce qui pourroit le rendre suspect à l'Eglise & aux

Fidelles dans une conjoncture si importante. Ces exhortations paternelles semblerent alors n'estre pas faites inutilement, & l'on eut toute sorte d'esperance qu'en peu de temps les projets des Heretiques se trouveroient renversez; mais quelques mois après, sa Sainteté fut avertie de nouveau que ces mesmes Puissances Heretiques réiteroient leurs instances, & que S. A. R. gagnée peu à peu, relâchoit beaucoup de sa premiere fermeté. Ce fut ce qui obligea Sa Sainteté à redoubler son zele, & dans les Brefs Apostoliques, & dans les Audiences

192 MERCURE

qu'Elle donna au Resident de Savoye, & dans les ordres qu'Elle envoya, tant à son Nonce, qu'à l'Inquisiteur de Turin, mettant tout en usage pour faire connoître au Duc l'infamie des susdites instances, l'offence qu'il y auroit envers Dieu, le scandale qu'en recevroit le Prochain, le danger de la ruine des peuples voisins, & peut estre de toute l'Italie, la perte de sa reputation, afin que touché de tous ces puissans motifs, il rejetast les Traitez & rompist les pactes qu'il pourroit avoir faits avec les Heretiques.

Mais enfin, après tant de
soin,

GALANT. 193

soins, après tant d'avertissemens
Apostoliques, après tant de rai-
sons importantes, le Duc de Sa-
voye par un Edit public, signé
de sa main le 23. May 1694.
imprimé & publié dans les lieux
susdits, non seulement abroge &
revoque toutes les Loix qui
ont esté faites contre les susdits
Heretiques, & respectivement
en faveur des Catholiques, mais
entre autres choses, il permet ex-
pressément (ce qui ne peut se dire
sans larmes) que les enfans des
Heretiques qui auront esté elevez
dés le berceau dans le giron de
l'Eglise, & dans la vraye Foy,

Sept. 1694

R

194 MERCURE

soient rendus à leurs parens heretiques, & exposez par consequent au peril de la damnation de leur ame. & que ceux qui ayant premierement abjuré l'Herésie y feront ensuite retombez, puissent retourner dans le lieu de leur demeure sans y estre inquietez en façon quelconque, accordant à tous Heretiques qui voudront se retirer & demeurer dans les susdites Vallées, & en d'autres endroits ne puissent estre troublez par aucune autorité, dans l'exercice de leur damnable Religion.

C'est pourquoy sa Sainteté, suivant le Zèle de la Maison de

Dieu, le devoir du Pere commun de la Chrestienté, de sa vigilance Pastorale, & l'autorité qui luy a esté commise d'en haut, pour remedier autant qu'il luy est possible aux maux que cet Edit peut causer, après avoir entendu plusieurs fois les Eminenssimes & Reverendissimes Cardinaux, Inquisiteurs Generaux contre l'Herésie, sur tous les articles que ledit Edit contient, les a declarez énormes, impies, detestables, contraires aux Commandemens de Dieu, aux SS. Canons, & aux Constitutions Apostoliques, & de l'avis de ces mêmes Cardinaux, Elle a annullé,

R ij

196 **MERCURE**

*cassé, & reprouvé le susdit Edit :
comme par le present Decret Elle
l'annulle , casse , & reprouve ,
protestant devant Dieu de sa nul-
lité , comme dessus , contre toute
sorte de personnes , & se reservant
cependant la faculté de pourvoir
selon qu'il luy paroîtra le plus
expedient , aux fâcheuses suites
qu'on en doit apprehender. De
plus , Sa Sainteté ordonne que le
susdit Edit , ensemble tout ce qu'il
contient contre la Religion Ca-
tholique , les Sacrez Canons , &
les Constitutions Apostoliques ,
soit tenu comme non fait , & re-
puté par tous les Fidelles , comme*

s'il n'avoit point esté ; enjoignant en vertu de la sainte Obedience, à tous Archevesques, Evesques, Ordinaires, & Inquisiteurs Apostoliques, de proceder suivant la rigueur des Saints Canons, contre ceux qui sont suspects d'heresie, comme ils ont procedé jusqu'à present, sans avoir aucun égard au susdit Edit, ny à aucun Privilege, Indult, ou Grace auparavant accordée, tout estant déclaré nul, & abrogé par la force du present Decret, ordonnant à tous les susdits Archevesques, Evesques, Ordinaires, & Inquisiteurs Apostoliques, que pour le

R. iij

198 MERCURE

faire connoître, & pour le rendre valide, ils le fassent publier incessamment, chacun dans tous les endroits accoutumés de leur jurisdiction, & prennent soin qu'estant redigé en bonne forme, il soit conservé dans leurs Archives, afin que le souvenir ne s'en perde pas.

Je vous laisse faire vos reflexions sur toutes ces pieces, n'entreprenant point de raisonner sur de si grandes affaires.

Je vous envoie seulement quatre Sonnets sur les nou-

veaux Bouts-rimez, proposez dans ma Lettre du dernier mois. Le premier est de M^r de Vertron; le second de M^r de Gillet le fils, Avocat au Parlement de Dijon; & les deux autres de M^r David de Bordeaux.

A LA GLOIRE DU ROY.

I.

Rome vante Cesar, Valence
 l' Ecarla.e,
 macedoine Alexandre, Egypte
 Apis, son Bucuf,
 Perse, son Grand Cyrus, & son
 Pont, Mithridate,
 R iij

200 MERCURE

*La France sous LOVIS fait voir
un siècle neuf.*



*Le Bourgeois est gardé par son
Chien & sa Chate,
Le Paysan conserve & sa Poule
& son œuf ;
Le Soldat autrefois plus cruel qu'un
Sarmate ,
N'oseroit plus piller l'Orphelin , ny
le Veuf.*



*LOVIS seul a sceu vaincre & le
Lion & l'Aigle,
En guerre , en paix par tout la
justice est sa regle,
Son zele a garanti cent Peuples
des Enfers.*



*La prudence est sa guide , & la
Paix est son centre,*

GALANT. 201

*Sa clemence pardonne à l'humble
dans les fers;
Mais sa force réduit l'Orgueilleux
dans un ancre.*

II.

LOVIS merite seul la Pour-
pre & l'Ecarlate,
Qui diroit autrement passeroit pour
un Bœuf.
Plus grand que le Vainqueur du
fameux Mithridate,
Dans les travaux de Mars il ne
fut jamais neuf,

S
Le Soldat en passant n'emporte
point la Chate,
Du Laboureur malade il n'avale
point l'œuf,
Depuis que ce grand Prince a
chassé le Sarmate,

202 MERCURE

*On voit vivre en repos & la Veuve
& le Veuf.*



*Ce Soleil de la France ébloît mes-
me l' Aigle.*

*Malheur, malheur à qui s'écarte
de sa regle,*

*On s'expose sans cesse à descendre
aux Enfers.*



*Le salut des Mortels est son but
& son centre.*

*Enfin, il met l'envie & la discorde
aux fers,*

*Ainsi que l'Herésie au plus profond
de l'antre.*

III.

O*N ne connoissoit l'or, l'ar-
gent, ny l'Ecarlate,*

*Lors que chacun vivoit sans le se-
cours du Boeuf,*

GALANT. 203

On n'employoit aussi poison , ny
Mithridate,
Et pour faire du mal le Vieillard
estoit neuf.

S
Femme , Enfans & Mary , leur
chien avec leur Chate,
Estoient dans leur cabane aussi rem-
plis qu'un œuf;
La guerre , ny la faim , comme
chez le Satmate,
N'avoit pas fait encor d'Orphelin
ny de Veuf.

S
Mais quand pour s'élever à l'e-
mple de l'Aigle,
L'homme par ses forfaits eut rom-
pu cette regle,
Il sentit les horreurs qui regnent
aux Enfers.



*Il pretendit en vain s'éloigner de
 son centre,
 Sous de pompeux lambris il se
 chargea de fers,
 Moins heureux mille fois que dans
 le fond d'un antre.*

IV.

N*On, je ne suis pas né dans
 l'or, ny l'Ecarlate;
 Je ne possède aussi Verger, Brebis,
 ny Bœuf.
 Ixis, je ne suis pas vendeur de
 Mithridate,
 Mais comme Amant sincère à trom-
 per je suis neuf.*



*Je vous aime cent fois plus qu'un
 Matou sa Chate,*

GALANT. 205

Et la Poule qui couve aime bien
moins son œuf:
Vostre cœur cependant plus cruel
qu'un Sarmate,
Me cause la douleur d'un Epoux
rendre, & Veuf.

§
Quand il faut me quitter vous
volez comme un Aigle,
Mais quoy que le dedain vous con-
duise, & vous regle,
Vostre absence funeste est pour moy
les Enfers.

2
Si je ne vous vois pas, je suis hors
de mon centre.
Inquiet, abbatu, languissant dans
vos fers,
Le plus beau lieu sans vous m'est
plus affreux qu'un antre.

Je vous envoyay le mois passé , un Sonnet du Pere Mourgues , & je vous manday qu'il avoit composé un Livre , mais j'oubliay de vous dire qu'il porte pour titre , *Recueil d'Apophtegmes , ou bons mots anciens & modernes* , mis en Vers François , dediez & presentez à Monseigneur le Duc de Bourgogne. Voicy le jugement que M^r de Vertron a fait de cet Ouvrage.

RONDEAU.

Pour les bons mots ce Livre est
admirable.

L'Auteur y joint l'utile à l'agréa-
ble,

Il sçait unir l'honneste à tous les
deux,

Et dans ses Vers, par un art mer-
veilleux,

Il met d'accord l'Histoire avec la
Fable.

2

Ouy, ce Chef-d'œuvre à nul autre
semblable,

A sceu d'un Prince, & jeune &
genereux,

Luy procurer un accueil favorable,
Pour les bons mots.

S

A tous estats ce Livre est profitable,

Il peint le Sage & le Juge équitable,

*L'homme sçavant, l'infortuné,
l'heureux,*

*Le bon Sujet, le Roy grand, cou-
rageux.*

*Mourgues enfin paroist inimitable
Pour les bons mors.*

Je finis ma Lettre du mois
passé, en vous apprenant la
mort de Messire Louis de
Crevant, Duc de Humieres,
Marschal de France, Che-
valier des Ordres du Roy,
Grand-Maistre de l'Artille-

rie, Gouverneur de Flandre, Pays Conquis, de l'Isle & de Compiègne, mais je ne vous dis rien de ce qui regarde sa Maison & sa Personne. Crevant est le nom d'une famille noble, ancienne, & originaire de Touraine. Archambaut de Crevant, qui vivoit en 1340. eut trois Fils, dont Hugues I. qui estoit l'aîné, laissa entr'autres enfans de Jeanne de Montrocher, Hugues II. Pere de Jean. Jean de Crevant, S^r de Bauché, épousa en 1439. Catherine Brachet. Elle le fit Pere de

Sept. 1694.

S

210 MERCURE

Jacques de Crevant, S^r de Cingé, qui ayant épousé Isabelle de Salignac, en eut François de Crevant, S^r de Cingé, qui de Louïse de Ronfard laissa Louis de Crevant I du nom. Celuy cy prit alliance avec Jacqueline de Reillac, Vicomtesse de Brigueil, & il en eut Louis de Crevant, & René, qui a fait la branche des S^{rs} de Cingé, Marquis de Crevant. Louis de Crevant II. du nom, Vicomte de Brigueil, Capitaine de cent Gendarmes d'Armes de la Maison du

GALANT. 211

Roy , Chevalier des Ordres du Roy , & Gouverneur de Compiègne & de Ham , joignit le nom de Humieres à celui de Crevant , en épousant Jacqueline de Humieres , Fille de Jacques , Marquis de Humieres , Chevalier des Ordres de Sa Majesté , Gouverneur de Peronne , & Sœur & Héritière de Charles de Humieres , aussi Chevalier des Ordres du Roy. Il en eut deux Fils , Hercule de Crevant , Marquis de Humieres , premier Gentilhomme de la Chambre du Roy , né au

S ij

212 **MERCURE**

Siege de Royan sans avoir
laissé de posterité, & Louis de
Crevant III. du nom, Mar-
quis de Humieres, Gouver-
neur de Compiègne, mort
en 1648. laissant d'Isabelle
Fille de Raimond Phely-
peaux, S^r d'Herbaut, Secre-
taire d'Estat, & de Claude
Gobelin, six Fils & trois Fil-
les. L'aîné des Fils fut M^r le
Mareschal, Duc de Humie-
res, mort le 30. Aoust der-
nier. Ses premiers exercices
de guerre furent sous feu M^r
le Vicomte de Turenne. Il
fut d'abord Mestre de Camp

GALANT. 213

de Cavalerie , ensuite Brigadier general des Armées du Roy , & en cette qualité il servit au secours d'Arras en 1654. après quoy on le fit Marechal de Camp & Lieutenant General vers l'an 1657. Sa Majesté l'honora du Bâton de Marechal en 1668. & il a signalé son courage en plusieurs occasions durant ces dernieres guerres , s'étant trouvé en 1674. à la Bataille de Senef, remportée par feu Monsieur le Prince , & ayant pris Aire , Place tres-forte dans l'Artois , en cinq jours

214 MERCURE

de Tranchée ouverte. Depuis commandant l'Aîle droite de l'Armée en présence & par les ordres de Son A. R. il rompit & enfonça l'aile gauche des Ennemis, qui furent taillez en pièces; en 1677. à la fameuse Journée de Cassel. Il avoit épousé Louise - Antoinette - Therese de la Chastre, Fille d'Edme de la Chastre, Comte de Nancey, & de Françoise de Cugnac Dampierre, & en a laissé trois Filles. L'aînée a esté mariée à M^r le Prince d'Ysenghem en Flandre. La seconde qui avoit épousé en premières nocces le Vidame

GALANT. 215

du Mans, Fils aîné de M^r le Marquis de Vassé, a pris une seconde alliance avec M^r le Marquis de Surville, Colonel du Regiment du Roy, & Brigadier d'Infanterie, Cader de M^r le Marquis de Hautefort; & la troisieme est mariée à un Fils du second mariage de M^r le Duc d'Aumont. Il porte le titre de Duc de Humieres, & ce fut en faveur de ce mariage que feu M^r le Marechal de Humieres luy remit le Gouvernement de la Ville & du Chateau de Compiègne, qu'il avoit. Ce Marechal qui fut

216 MERCURE

fait Grand-Maître & Capitaine General de l'Artillerie de France en 1685. n'avoit eu qu'un Fils, appelle Henry Louis de Crevant, Marquis de Humieres. Il fut tué au Siege de Luxembourg.

Par le moyen de la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie & du Gouvernement de M^r le Marechal de Humieres, le Roy a fait des presens considerables, à quatre personnes. Il a donné à Monsieur le Duc du Maine la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, & ce Prince estant pourvû

pourvû de celle de General
des Galeres, il l'a remise en-
tre les mains de Sa Majesté,
qui sur sa demission en a gra-
tifié Monsieur le Duc de Ven-
dôme. Quant au Gouverne-
ment de l'Isle, & Pays con-
quis, le Roy l'a donné à M^r
le Marechal de Boufflers, qui
a remis celuy de Lorraine à
M^r le Marechal de Lorges,
qui n'avoit le Gouvernement
de Guyenne, que pour en
jouir & l'administrer pendant
la minorité de Monsieur le
Comte de Toulouse. On ne
peut trop admirer la justesse de

Sept. 1694.

T

218 MERCURE

des divers choix. S. M. en donnant à M^r du Maine la Charge de Grand Maître de l'Artillerie, donne une grande Charge à un grand Prince, dont l'intrepide valeur s'est fait remarquer avant l'âge qu'on en peut faire paroître, & qui presque encore enfant, avoit ramassé assez de force, pour se trouver à des Sieges fameux, & à de grandes Batailles, où il s'est souvent meslé avec les Ennemis. Sa magnificence n'a pas moins paru que sa valeur dans toutes les Campagnes, puisqu'il a toujours tenu table ouverte

GALANT. 219

pour les principaux Officiers de l'Armée, & regale tres-souvent les Princes & les Generaux dans une mesme Campagne. Monsieur de Vendosme fait aussi briller le Sang de Bourbon par tout où il s'agit de combattre les Ennemis du Roy. L'on peut dire que ce Prince aime Sa Majesté, pour laquelle il a un attachement tres-particulier, ce que l'on a remarqué en toute sorte d'occasions. Il a servy fort utilement dans toutes les Armées d'Allemagne, de Flandre, & d'Italie, & sa

T ij

220 MERCURE

teste n'y a pas moins paru
 qu'un son cœur. Il n'épargne
 rien pour sçavoir ce que font
 les Ennemis, & jamais hom-
 me n'a esté plus capable de
 commander. C'est peut-être
 une des raisons qui a porté
 le Roy à luy donner le com-
 mandement de ses Galeres.
 Les Armées de terre perdent
 par ce choix, mais celles de
 mer y gagneront. Je ne dis
 rien de M^r de Lorges. La bel-
 le retraite qu'il fit après la
 mort de M^r de Turenne, doit
 faire vivre son nom dans
 l'Histoire. Ce n'est pas icy le
 lieu de parler d'une infinité

d'actions éclatantes, qui l'ont fait paroître digne Neveu du grand Turenne. Le Gouvernement de Lorraine convient à un homme qui commande les Armées du Roy en Allemagne; aussi Sa Majesté a-t-elle toujours des vûes admirables dans tous les choix qu'Elle fait. Il seroit inutile de vous faire remarquer que M^r le Marechal de Boufflers estant la vigilance mesme, son Gouvernement est dans un lieu propre à inquieter les Ennemis, & à les tenir toujours en alarmes.

T iiij

Je vous marquay la dernière fois que le Discours que M^r l'Abbé Boileau avoit prononcé le jour de sa réception à l'Académie Française, avoit esté admiré de la plus nombreuse Assemblée qui se soit encore trouvée dans une pareille occasion. Tout y fut digne d'un homme d'une réputation consommée, & dont l'éloquence a paru avec éclat depuis tant d'années dans les meilleures Chaires de Paris. Après avoir fait connoître, en remerciant cette illustre Compagnie, que la dignité

n'y donne pas de rang ny la
reputation de superiorité, &
que les personnes les plus
éminentes n'y ayant que des
éganx, les plus habiles y
trouvent des Maistres, il
parla de l'établissement de
l'Academie, dont le but avoit
esté d'assembler une élite de
beaux Esprits, pour former
les uns, pour perfectionner
les autres, pour se rendre di-
gnes de parler, ou à la poste-
rité, ou aux Tribunaux, ou
dans les Chaires, C'estoit,
continua-t-il, le dessein du
grand Richelieu, ce Genie si vaste,

T iiij

224 MERCURE

je dirois sans bornes ; si l'esprit
humain pouvoit n'en pas avoir,
en qui la nature a voulu faire
voir tout ce que peut un grand
homme dans une haute fortune,
mettant en œuvre tout son mérite,
faisant celuy des autres tributaire
du sien, pour rendre l'Etat heu-
reux, la Religion triomphante,
& son nom celebre; faisant fleurir
les belles Lettres par goust & par
interest. Il en affectoit l'empire,
mais il estoit deu à l'ascendant de
sa penetration, aimant l'éloquen-
ce par elle-mesme, & les hommes
éloquens pour luy; supérieur à ses
emplois. propre à remuer tous les

ressorts, à trouver tous les expédiens, à cacher tous les artifices, ayant toujours dans ses desseins la postérité en vue, & dans ses Ouvrages l'immortalité, la Religion pour fondement, & la gloire pour motif. Il passa de là à l'éloge de M^r le Chancelier Seguier, & à celui de M^r du Bois, dont l'Academie venoit de luy accorder la place, & il parla de l'un & de l'autre en des termes qui luy attirerent l'applaudissement de tous ceux qui l'écoutoient. La Traduction des Epistres & des Sermons de S. Augustin.

226 **MERCURE**

faite par M^r du Bois, luy ayant donné lieu de faire une peinture du stike dont on se servoit autrefois pour annoncer l'Evangile au peuple, il revint à l'Academie, qu'il loua sur les soins qu'elle se donne pour la perfection de la Langue. *Quelle espece d'éloquence, Messieurs, s'estoit emparée de la Chaire avant vostre établissement? Nous n'osons, pour survivre il, lire les Ouvrages de ceux qui y excelloient. Nous rougissons pour nos Peres ; nul goût, nulle onction ; l'Ecriture citée à contre sens, & ce conte sens estoit*

leur esprit; des applications tirées qui passoient pour ingénieuses. Ce n'est pas ainsi que parle la nature; encore moins la grace. On ne pouvoit souffrir un style aisé, & si je l'ose dire, raisonnable. Vous avez longtemps lutté avec le mauvais goût. C'est vous qui avez fait monter la raison dans la Chaire, & il a fallu des génies supérieurs pour reconcilier le siècle avec le bon sens. Alors furent bannies les citations inutiles, l'ennuyeuse parade d'érudition, les ornemens qui ne servent qu'à faire estimer l'Orateur, ces pointes qu'on vou-

228 MERCURE

droit dérober bien viste aux sages reflexions. Vous avez introduit la politesse & la simplicité. Vous avez laissé au langage de Dieu toute sa force, & rendu à celui des hommes toute sa raison. Il ajouta quantité de choses, où il fit paroître une éloquence tres-vive, & dit ensuite, que quoy que chargé d'annoncer les veritez chrestiennes à la Cour la plus polie qui fut jamais, ce ne seroit pas la fonction de louer le Roy, parce qu'il veut que les Ministres de Dieu luy parlent dans la Chaire de la part du

Monarque immortel, & qu'ils sournement auprès de luy le caractère de ses Ambassadeurs. Mais pour vous, dit-il, Messieurs, qui estes les dépositaires de sa gloire, quel moyen de faire son éloge comme vous le faubaiteriez ! Vous vous assemblez, & vous confessez que le sujet est au dessus de vostre art. Toute l'Europe est conjurée pour le combattre, & toute l'Europe est trop faible. L'Academie s'assemble pour le louer, & l'Academie avoue son impuissance. Tant d'Ennemis ne peuvent le vaincre, tant d'Orateurs ne peuvent le

230 **MERCURE**

loier. C'est que l'envie ne peut plus obscurcir sa gloire, ny l'éloquence la relever. Comme vous avoiez vostre impuissance, ses Ennemis avoüeront leur faiblesse, mais vous ne cesserez pas de le loier, ils cessront de le combattre. Leurs forces s'épuisent, vostre sujet ne s'épuise pas. Il domptera leurs efforts, il redoublera vostre zèle. Ses Ennemis parleront, & vos éloges ne periront pas. Une si noble matière luy ayant donné un ample champ, il s'y étendit avec benieure satisfaction de ses Auditeurs. On publie tous les

jours, dit-il, qu'il faudra diminuer ses prodiges pour les rendre vray semblables; découvrez ce qui est vray dans son cœur, vous ferez trouver le vray semblable dans ses prodiges. Commencez à dépeindre sa personne, on ajoutera foy à ses Conquestes, & dites bien ce qu'il est, on croira ce qu'il a fait. Il s'arresta au mot de Bonheur, de bonne fortune, & d'heureuse étoile du Roy, & dit que tous ces termes ne luy sembloient pas convenir à ce Monarque. Son bonheur, ajouta-t-il, c'est son application au travail, c'est son Génie qui

232 MERCURE

prévoit tout, qui pour voit à tout,
 un secret impénétrable, une exacte
 vigilance. Son bonheur, si vous
 voulez, c'est la bonté de sa cause
 que Dieu favorise, c'est la sincérité
 de ses intentions ; c'est son habileté
 pour la guerre, son desir pour la
 Paix ; cette prévoyance qui fait
 échouer les entreprises de ses En-
 nemis, & réussir les siennes ; sa
 constance dans ses maux, sa sen-
 sibilité pour les nostres, la tendre
 affection qu'il a pour ses Peuples,
 & que ses Peuples ont pour lui.
 Voilà l'Etoile qui préside à ses
 Conseils. Voilà ce qui le rend le
 plus grand & le plus heureux des

Roi. C'est ce bonheur qui ne dépend pas du caprice de la fortune, qui semble disposer de la Victoire; qui domine sur la bizarrerie des evenemens, qui fait trouver des ressources dans les mauvais. Son bonheur est sa sagesse, & le nostre est sa conservation. Son bonheur est sa science de regner, d'inspirer le courage à ses Soldats, la justice aux Juges, l'art de connoître les hommes, le digne choix pour leurs places. Trouvez le mérite de Louis, vous trouvez sa fortune, & je permettray de dire son Etoile, quand on m'aura prouvé quel Etoile forme la vertu.

Sept. 1694.

V

M^r de Tournell, Directeur de l'Academie, répondit à M^r l'Abbé Boileau, & luy fit sentir d'une maniere fort fine, & fort delicate, que l'Academie n'avoit fait que suivre le choix du Public, & qu'estant accoutumée à peser scrupuleusement le merite, & sujette à deferer aux témoignages éclatans de la Renommée, c'estoit cette Renommée qui l'avoit déclaré digne Successeur d'un homme que ses talens acquis & naturels avoient exposé continuellement & sans danger, à l'ad-

ministration universelle. Il dit, en poursuivant l'éloge de feu M^r du Bois, que Seculier en apparence, il les avoit devoiez tous à l'usage qui sanctifie ceux des Predicateurs; que penetré de ce zele qui ne se lasse ny d'instruire, ny d'édifier, il en avoit fait le principal objet de ses occupations, & que jusqu'aux derniers momens de sa vie, il avoit signalé ce même zele par tout ce que peuvent ensemble la facilité du Genie, l'assiduité du travail, & l'autorité de l'exemple. Vous ju.

V ij

236 MERCURE

gez bien qu'après avoir rendu justice au mérite du nouvel Academicien, il n'oublie pas à parler du Roy. Il dit que son nom presentoit d'abord l'Image de toutes les perfections réunies, image que le temps ne faisoit qu'imprimer plus avant dans tous les esprits, que l'amour gravoit de plus en plus dans tous les cœurs, & que les derniers efforts de l'Art pouvoient embellir, mais non par d'autres traits, ny par d'autres ornemens que ceux de la ressemblance. Mais,

GALANT, 239

Madame, c'est affoiblir la beauté de ces deux Discours, que d'en détacher ainsi des morceaux. Il faut que vous vous donniez le plaisir de les lire entiers dans le Recueil que debite le S^r Coignard, Libraire de l'Academie. Vous les y trouverez avec les Ouvrages de Poësie qui furent lus dans cette même Seance.

La place de M^r du Bois a été à peine remplie, qu'il en est demeurée une autre vacante par la mort de M^r Daucour, arrivée le 13. de ce

238 MERCURE

mois. Il avoit toutes les qualitez d'un excellent Academicien, estant bon Philosophe, bon Grammairien, & fort attaché à ce qui regarde l'honneur de la Compagnie, dont il est extrêmement regretté. Il a eu la satisfaction de voir le Dictionnaire achevé, à quoy il avoit contribué par beaucoup de soins, & il n'en a pas jouï. Cet Ouvrage, qui est le travail de tant de personnes celebres, commence à se debiter, ce qui n'a esté reculé jusqu'à present que pour y joindre un Index

GALANT. 239

Alphabetique, d'autant plus utile dans ce Dictionnaire, qu'estant fait par racines, les mots composez ne s'y trouvent pas dans leur ordre naturel. Ainsi cet Index sera d'un fort grand secours pour sçavoir d'abord dans quelle page & dans quelle colonne on les doit chercher.

Quant au *Dictionnaire des Arts & des Sciences*, dont vous me demandez des nouvelles, je vous diray que M^r Cornille, que vous sçavez estre de l'Academie Françoise, eut l'honneur de le presenter au

240 MERCURE

Roy , deux jours avant que Sa Majesté partist de Versailles , & qu'Elle eut la bonté de luy marquer par la manière dont il luy plut de le recevoir , que ce travail ne luy estoit pas desagréable. Il n'a esté entrepris que pour empêcher les Partisans du Dictionnaire de M^r l'Abbè de Furetiere , de publier aussi hardiment qu'ils le faisoient , qu'avec quelque exactitude que l'Académie Françoisè travaillast au sien, il seroit toujours moins recherché, à cause qu'il ne con-

tient

GALANT. 241

tient que les mots de l'usage ordinaire de la Langue, au lieu que l'autre est universel, & qu'outre ces mesmes mots, il explique fort au long les termes des Arts. Cela donna lieu d'examiner s'il y avoit quelque fondement aux plaintes qu'on faisoit de toutes parts d'un nombre infini de fautes qui se trouvent dans l'Ouvrage de M^r de Furetiere, & après qu'on les eut connues en le lisant avec grande attention, & qu'on y eust vû beaucoup de matieres traitées imparfaitement, on crut

Sept. 1694.

X

242 MERCURE

qu'un Dictionnaire des Arts, & des Sciences, si on le faisoit & plus ample, & plus correct, seroit une chose d'autant plus avantageuse & agreable au Public, que ceux qui souhaiteroient cette sorte de supplement à celuy de l'Academie, auroient sujet d'estre satisfaits. En effet, il n'y a point de matiere qui ne soit plus étendue dans ce nouveau Dictionnaire, sans parler d'une infinité d'articles nouveaux qu'on ne trouve point dans celuy qu'on a prétendu être universel. Celuy cy

GALANT. 243

contient comme un abrégé de l'Histoire universelle des Animaux, des Oiseaux & des Poissons, non seulement de ceux qui nous sont connus, mais encore de quantité d'autres, que les Voyageurs ont vûs dans les Pays les plus éloignez. Il contient aussi la description de toutes les Planètes, & l'usage qu'elles ont, l'origine de tous les Ordres, tant Religieux que Militaires, leur établissement & leurs Statuts, les principales erreurs des Heresiarches qui ont paru dans l'Eglise, les

X ij

244 MERCURE

diverses fonctions attachées aux Charges & aux Dignitez anciennes & modernes, & un fort grand nombre de termes du vieux langage, en faveur de ceux qui aiment à lire nos anciens Poëtes; de sorte que l'on peut dire qu'il ne se trouve rien dans tous les autres Dictionnaires, qui ne soit en celuy - cy , qui d'ailleurs renferme quantité de choses tres-curieuses qui luy sont particulieres. Il est divisé en deux Volumes *in folio*, comme celuy de l'Academie, & tous les quatre se

GALANT. 245

vendent chez la Veuve Coignard, à la Bible d'or; & chez le S^r Jean-Baptiste Coignard son Fils, au Livre d'or, près S. Severin.

Les gousts font differens sur les Bouts-rimez; les uns les approuvent, & les autres les condamnent. C'est ce qui a donné lieu à ce que vous allez lire.

246 MERCURE

REQUÊTE

Présentée à Apollon par les
Sonnetts contre les
Boutsrimez.

SOuverain Protecteur des Enfans
du Parnasse,

Qui de ce lieu charmant fais briller
les beaux jours,

Nous venons à tes pieds implorer
ton secours,

Docte Chef des neuf Sœurs, pre-
viens nostre disgrâce.

S

Les hardis Bouts-rimez, cette ser-
vile race,

Qu'on crut par Sarrazin détruite
pour toujours,

Entreprend d'infecter la plus belle
des Cours,

*Et veut insolemment occuper nostre
place.*

S
*Ces Enfans du hazard, ces indignes
Rivaux,
Osent du Grand Louis publier les
travaux,
Et toutes les vertus de ce Monarque
Auguste.*

S
*Toy, qui vois ce torrent se grossir
à tes yeux,
Reserve nous l'honneur d'estre au
bas de son Buste,
Et confons par tes loix leurs chants
ambitieux.*

248 MERCURE

Requête des Bouts-rimez
à Apollon.

Sonnet sur les Rimes
à la mode.

Pourquoy ne nous pas voir gravez
au bas du Buste
Du Heros qui sçait vaincre en dé-
pit des glaçons,
Comme il sçait triompher dans
l'ardeur des moissons,
Ne le montrons-nous pas tel qu'il
est, grand, robuste ?

S
Si l'on nous eust connus dans le sie-
cle d'Auguste,
Horace qui donnoit pour les Vers
des leçons,
Eust préféré nos chants à toutes ses
chansons,

ÉGALANT. 249

*Pour louer les vertus d'un Empe-
reur si juste.*

2

*Alexandre si fier, si plein d'un
noble orgueil,
Eust fait à nostre Troupe un favo-
rable accueil,
Nostre art au feu d'Homere au-
roit servi de digne,*

2

*Nos aïeux pour charmer ont-ils
d'autres ressorts,
Que ceux qu'également ta bonté
nous prodigue,
Et qui nous rendent tous égaux par
tes transports ?*

Premier Arrest d'Apollon.

*Afin que les Sonnets ne soient pas
davantage [opprimez,
Par le bizarre choix des Rimes*

250 MERCURE

De l'avis des neuf Sœurs nous défendons l'usage

Des incommodes Bouts-rimez,

Second Arrest.

*Vu les Requestes présentées
Par les Sonnets de Cour, & par
les Bouts-rimez,*

*Comme ceux-cy de nous sont les
moins estimez,*

*Malgré leurs rimes tant vantées;
Que la gloire de ces derniers
Consiste (s'il en est) dans les rimes
bizarres,*

*Et qu'ainsi les bons sont tres-
rars,*

*De nostre plein pouvoir, en faveur
des premiers,*

*Que nous préferons mesme aux Odes
des Pindares,*

GALANT. 251

*Attenda qu'un Heros & de toute
saison ,*

*Qui parmy les Vainqueurs tient la
premiere place ,*

*Doit trouver dans nos chants pen-
sers , rime & raison.*

*Les Bouts-rimez estant de la der-
niere Classe ,*

*Voulons qu'ils soient chassez de sa
belle maison ,*

*De sa brillante Cour , & du sacré
Parnasse ;*

Leur permettons expressement ,

Comme une grande grace ,

*De prendre des sujets de divertis-
sement ,*

*Pour les champs , pour la Ville , &
pour la Populace.*

*Voicy les noms de plusieurs
personnes considerables de*

252 MERCURE

l'un & de l'autre Sexe, mortes depuis ma dernière Lettre.

Messire Gaspard de Fieubet, Seigneur de Cendray, Ligny, & autres lieux, Conseiller d'Estat ordinaire, & Chancelier de la feuë Reine Marie-Therese d'Autriche. Il estoit Fils de messire Gaspard de Fieubet, Tresorier de l'Epargne, & Parent fort proche de M^r de Fieubet, premier President au Parlement de Toulouse, mort il y a déjà quelques années, & n'a laissé aucuns Enfans de Dame Marie Ardier, sa Cousine Ger-

maine qu'il avoit épousée. C'estoit une tres-riche Heritiere. Sa haute capacité, & la justesse de ses lumieres, dont il a toujours donné d'éclatantes marques, l'avoient fait choisir par le Roy pour remplir des emplois tres-importans, ce qu'il a fait avec gloire, ayant esté Commissaire de Sa Majesté aux Etats de Bretagne, President aux Grands Jours de 1688. & President par Commission pendant plusieurs années à la Chambre qui est établie à l'Arsenal. Enfin, convaincu

254 MERCURE

de la vanité des choses du monde , & ne voulant plus songer qu'à l'unique nécessaire, il se retira aux Camaldules au mois d'Aoust 1691. C'est là qu'il s'est appliqué avec un entier détachement à l'étude de la mort, qu'il a regardée sans s'étonner, se confiant en la miséricorde de Dieu, & se soumettant sans nulle réserve à toutes ses volontez. Des dispositions si chrestiennes vous font connoître avec combien de résignation il est mort. La Famille de Messieurs de Ficubet

GALANT. 255

est originaire de Languedoc.

Messire Thomas Briçonnet, Seigneur de Germigny. La Famille de Briçonnet, seconde en hommes illustres, est originaire de Touraine, où elle est renommée depuis les regnes de Charles V. & de Charles VI. qui est le temps où vivoit Bertrand Briçonnet, maistre des Requestes de l'Hostel. Outre huit ou dix Conseillers & Presidens en la Chambre des Enquestes, elle a eu des Presidens & maistres des Comptes, des maistres des Reque-

256 **MERCURE**

flés, des Intendans de Justice, & autres Officiers. Guillaume Briçonnet, Evêque de S. malo, & qui ayant succédé en l'Archevesché de Reims à son Frere Robert Briçonnet, eut celuy de Narbonne en 1507. fut élevé à la dignité de Cardinal en 1495. par le Pape Alexandre VI. On l'appelloit le Cardinal de S. malo. Comme il avoit esté marié avant que de s'engager aux Ordres sacrez, il fut Pere de Guillaume, Evêque de Meaux, & de Denis, Evêque de Lodève, tous deux grands Pre,

lats, & un jour qu'il officioit pontificalement, ses deux Fils luy servirent à la messe, l'un de Diacre, & l'autre de Sous-Diacre.

Messire Georges Danés de melun. Il estoit maistre ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris.

Messire Julien Gardeau, Docteur en Theologie. Il estoit Chanoine Regulier de Sainte Geneviève, Prieur & Curé de Saint Estienne du Mont. Le Pere d'Antecour, Chancelier de l'Université, luy a succédé. C'est un hom-

Sept. 1694.

Y

258 MERCURE

me fort éloquent, qui a brillé en beaucoup d'occasions, & sur tout dans tous les éloges qu'il a faits à la réception des maîtres és Arts, qu'il reçoit tous, en cette qualité de Chancelier de l'Université de Paris. Il est Frere de M^r l'Abbé d'Antecour, Aumônier de la feuë Reine.

Messire Claude le Botu de Barmondier. C'estoit l'ancien Curé de S. Sulpice. Je vous en ay parlé plusieurs fois. Il n'y a point de Curés dans cette grande Paroisse, qui ne se distinguent par une

rigide devotion. C'est un des bons effets que produit le Seminaire de S: Sulpice, l'un des plus reguliers de France, pour ne pas dire des plus severes.

Dame Marie Therese d'Albert, Duchesse de Montmorency. Elle est morte âgée seulement de 22. ans, après une longue maladie causée par le poulmon. Comme elle s'est vue mourir, parce qu'on luy avoit déclaré qu'il n'y avoit point de secours pour elle dans la medecine, on ne peut trop admirer la fermeté & la resignation qu'elle a fait voir

Y ij

260 **MERCURE**

dans un âge où elle devoit tenir au monde par toutes sortes d'endroits. Elle estoit Femme de M^r le Duc de Montmorency, Fils aîné de M^r le Mareschal Duc de Luxembourg, & Fille de M^r & M^e de Chevreuse, dont la pieté est si connue, & qui ne l'ayant point quittée dans toute sa maladie, ont fait connoître en l'exhortant à la mort, qu'ils sçavent aussi bien leur Religion que ceux qui l'enseignent. Madame de Montmorency estoit fortement persuadée de toutes les

veritez , & sa soumission aux ordres de Dieu , a esté tres-édifiante.

21. Dame Charlotte Maignart de Bernieres. Elle estoit Sœur de M^r de Bernieres, Conseiller au Parlement de Paris, & Meuve de messire Charles de Faucon de Ris, marquis de Charleval, Comte de Bacqueville, Premier President au Parlement de Roüen.

22. Dame madelaine de Lamoignon. Elle estoit Fille de M^r l'Avocat General de Lamoignon, petite-Fille de M^r de Lamoignon, Premier Pre-

262 MERCURE

sident de Paris , & Femme de
messire Claude de Longueil ,
marquis de Poissi , Conseiller
au Parlement , & Fils de M^r
le President de maisons. Elle
estoit belle , âgée de vingt
ans ou environ , & fort esti-
mée pour sa sagesse & pour sa
vertu. Aussi faisoit-elle toute
son application de bien rem-
plir ses devoirs.

Dame Charlotte de Cam-
premy. Elle estoit Veuve de
Messire Christophe de Séve,
S^r de Chaptainville , Pardy ,
Forests , & autres lieux.

Je viens d'apprendre que

GALANT. 263

messire Pierre Grenier Procureur du Roy au Bureau des Tresoriers de France de la Generalité de Bordeaux , y est mort le 3. de ce mois , dans la soixante & huitième année. Comme il estoit connu de tous les grands hommes du siecle , il est generalement regretté. Sa pieté singuliere , & plusieurs Ouvrages qu'il a donnez au public , en sont une preuve convainquante Ces Ouvrages sont , l'Apologie des Devots de la Vierge , les Sentimens du veritable Chrestien sur la

264 MERCURE

Passion de Jesus Christ, la conduite des hommes dans les differens estats de la vie, & le beau livre du bon & frequent usage de la Communion. On est prest d'en publier plusieurs autres auxquels il a mis la derniere main, & qu'on attend avec grande impatience.

M^r Daguesseau, Conseiller d'Estat de Semestre, a été fait Conseiller d'Estat Ordinaire en la place de feu M^r de Fieubet. Le grand nombre d'Intendances qu'il a eues, & dont il s'est toujours acquitté avec

avec gloire, fait connoître son mérite. Il est Père de M^r Daguesseau, Avocat General, que les grandes lumieres dans un âge aussi peu avancé que le sien, font regarder comme un prodige d'esprit.

M^r Voisin de la Norêts, Maître des Requestes & Intendant en Hainaut, a esté fait Conseiller de Semestre. Il est Neveu de M^r Voisin, qui a été Prevost des Marchands. Ce choix fait voir combien le Roy est content de ses services. Il en a rendu de fort grands en Flandre, dans les

Sept. 1694.

Z

286 MERCURE

Armées, & dans tous les siéges, où les soins ont toujours fait trouver une infinité de choses nécessaires à point nommé, & abondamment ; ce qui n'estoit pas souvent sans de grandes difficultés.

M^r Phélypeaux, Fils de M^r de Pontcharraïn, a visité pendant plusieurs mois les Costes maritimes de l'Océan, & il est entré dans les plus particuliers détails, avec une application qui a étonné tous ceux qui ont eu affaire à luy. On ne peut estre plus laborieux ny plus vigilant, qu'il

214. Et Ayant sceu qu'on devoit
215. bombarder Brest, il y cou-
216. rut, & y arriva le jour du
217. bombardement.

218. M. le Marechal Duc de
219. Noailles ayant mis les Trou-
220. pes de son Armée en quat-
221. tier de rafraichissement,
222. suivant l'usage de Catalogne,
223. où les chaleurs sont excessives
224. en Esté, & les mouches fort
225. incommodes, se reserva pour
226. le Siege de Castel-follic qu'il
227. avoit dessein de faire, ne pou-
228. vant demeurer dans le repos
229. qu'il procuroit à la plus gran-
230. de partie de ses Troupes. Ce

268 MERCURE

General qui avoit gardé douze Bataillons, trois cens chevaux, cent Carabiniers, cent hommes du Regiment de Noailles Duc, & autant de celui de Noailles Marquis, resolut de prendre la Place par où il n'estoit pas attendu, de sorte que pour se faire ouvrir un chemin par un endroit où il n'y en avoit point, il détacha M^r le Marquis de Longueval avec neuf Bataillons, qui en fit un de huit cens toises dans les montagnes. Dix-huit cens hommes y travaillèrent, & il fut

fait en six jours, avant l'arrivée de M^r de Noailles. Le gros Canon ayant passé par ce nouveau chemin, fut placé le 4. de ce mois, sur le haut de la montagne, d'où il falut le faire descendre, ce qui ne se pouvoit faire sans un grand travail. Le mesme jour M^r de Noailles reconnut la Place à demi-portée de mousquet, pour ordonner les Batteries & marquer le Camp qu'il vouloit que ses Troupes occupassent. Je ne vous décris point icy la Place, parce que je vous en enverray le Plan le mois pro-

chain. Je vous diray seulement que nos Troupes souffrirent beaucoup dans la montagne, où il y eut une forte pluye des qu'elles y furent arrivées, mais rien ne les fatiguoit sous un Général qui ne prend point de repos. La Tranchée fut ouverte la nuit du 5. au 6. & on en fit environ trois cens toises. Dix-huit piéces de Canon commencèrent à tirer le 6. à la pointe du jour, & à battre une grosse Tour, deux Redouets, & tout le front de l'Ouvrage à corne. Deux Mortiers jeta-

retrouvèrent des Bombes. On
avança si près de la Place que
les Ennemis n'osèrent se dé-
couvrir, & leurs Ouvrages
estant vus des hauteurs, les
Soldats & les Carabiniers ti-
rent sans discontinuer.

Sur un bruit que les Pay-
sans s'estoient joints à quel-
ques Troupes d'Espagne, du
costé de la Plaine de Vic,
M^{de} Nouilles envoya le 6.
un détachement commandé
par M^{de} Saint-Silvestre. Il
les rencontra dans les monta-
gnes, & comme ils firent fer-
me pendant quelque temps,

272 MERCURE

il leur tua environ cinquante hommes.

M^r de Noailles demeura ce jour là après midy, près d'une heure à découvrir à la demy-portée du mousquet du parapet de la grosse Tour, pour voir l'effet du Canon. Les Ennemis ayant connu que c'estoit le General, redoublèrent leur feu. Nous n'avions encore qu'un Capitaine de Sault blessé, un Lieutenant, & quelques Soldats. La Garnison continuant de deserter, les Rendus dirent, qu'il y avoit plus de mille

hommes dans la Place. La Tranchée haute fut poussée le nuit du 7. au 8. environ deux cens pas près de la Tour. Une Batterie de huit pièces de Canon fut avancée de ce costé-là, & commença à tirer le 8. à la pointe du jour, avec tant de violence que cette Tour en fut fort ébranlée. Cependant il n'y avoit point encore de brèche, & son chemin couvert revêtu de bonne maçonnerie, faite en manière de fausse braye, n'estoit ruiné en aucun endroit. La teste de la Tranchée basse du

costé des deux Redoutes de l'Ouvrage à corne qui devoit estre la fausse attaque, estoit à plus de trois cens pas de la Redoute qui couvre le d'amy Bastion droit de l'Ouvrage à corne, mais aussi on avoit approché plusieurs logemens qui battoient la Place de tous costez, par le grand feu que l'on y faisoit, quand les Ennemis ne pouvant résister à de si grands efforts, battirent la chamade le 8. sur les huit heures du matin. Ils croyoient avoir une capitulation honorable, mais M^r de Noailles ne

vous les écouter, qu'à condition qu'ils seroient prisonniers de guerre, à quoy ils se soumirent. Ils sortirent le 9. au matin au nombre de plus de mille hommes, pour estre conduits en Languedoc. M^{rs} les Marquis de Coigny & de Noailles estoient de jour lors que la Place s'est rendue. Voicy quelle fut la Capitulation.

ARTICLES ACCORDEZ
par son Excellence M^{re} le Maref-
chal Duc de Noailles, Viceroy de
Catalogne, &c. à Dom Antonio
Villarouil, Gouverneur de Caf-

tel-follit , pour l'évacuation de
la Garnison de ladite Place
Tour , & Redoutes.

I. **Q**ue ce jourd'huy , après la
signature de ces Articles ,
ledit Dom Antonio Villaronil
Gouverneur , livrera une des Portes
de ladite Ville , de la Tour , & Re-
doutes , aux Troupes du Roy , que
son Excellence trouvera à propos
d'y envoyer.

II. Que toute la Garnison , tant
Officiers Majors , que ceux des
Troupes , Soldats d'Infanterie ,
Dragons , & autres qui la compo-
sent , sortiront demain matin 9. du
courant , sans armes , prisonniers
de guerre , pour estre conduits &
escortez par les Troupes du Roy ,

par la route que son Excellence voudra leur donner, à la reserve dudit Dom Antonio Villaronil, & de deux ou trois des principaux Officiers de ladite Garnison, auxquels son Excellence veut bien accorder trois fusils, leurs épées, & huit chevaux marquez à la marque du Roy Catholique.

III, Son Excellence a bien voulu encore accorder aux Officiers de ladite Garnison leurs équipages, à condition toutesfois, qu'ils n'emporteront dans leursdits équipages, que ce qui leur appartient en propre, autrement ils seront déchus de cette grace. Son Excellence veut bien leur permettre de laisser dans la Place ce qu'ils ne pourront pas porter avec leur propre équipage, qui leur sera conservé fidèlement.

278 MERCURE

quinze jours, pendant lequel terme ils pourront l'envoyer chercher à leurs dépens.

IV. Que tout l'argent & effets, & toutes les munitions de guerre & de bouche, & généralement toutes les choses appartenantes au Roy Catholique, seront de bonne foy remises entre les mains des Commissaires de guerre & d'Artillerie, & autres personnes que son Excellence destinera, & qu'à cet effet les clefs des Magasins, & d'autres endroits où elles se trouveront, leur seront remises, & que ledit Don Antonio Villaronil déclarera de bonne foy l'argent qu'il a en son pouvoir, appartenant au Roy Catholique, pour estre remis au Tresorier de l'Extraordinaire de la guerre.

GAILLANT. 279

Ann. V. *Quelques matades qui ne pour-
roient marcher avec la Garaison,
suivant la route qui leur sera don-
née par son Excellence.*

○ *Fait au Camp devant Castel-
folle le 8. Septembre 1694.*

VOYANT IL A LORS 35000 HOMMES

401 M^{re} de Noailles ayant appris
que les Ennemis avoient assie-
gé Ostairic, resolut de le se-
courir, & de prendre les de-
vants à M^{re} les Marquis de
Cogny, Lieutenant General,
& de Noailles, Marechal de
Camp Les avis qu'il avoit
reçus portoient, Que les En-
nemis avoient ouvert la tranchée
la nuit du 4 au 5. de Septembre;

qu'on avoit fait débarquer leurs munitions à Blanes; qu'ils avoient devant la Place six piéces de Canon; dont il y en avoit deux grosses, & quatre Mortiers, environ quinze cens Chevaux, quelques Dragons, & quatre mille hommes d'Infanterie. M^{te} le Maréchal donna des ordres pour faire avancer une partie des Troupes, qui estoient dans des quartiers du costé de Gironne, & marcha le lendemain après midy avec son Arriere-garde, qu'il quitta pour aller joindre la teste des Troupes, ayant resolu de

combattre les Espagnols, mais, il apprit en arrivant le 11. à Baniols qu'ils avoient levé le Siege. Il avoit envoyé deux Miquelets à M^r de la Reinterie. Lieutenant Colonel de Touraine, qui commandoit dans Ostalric, pour l'avertir qu'il marchoit à son secours. Ils entrèrent dans la Place le Jeudy 9. sur les neuf heures du soir. On avoit commencé à parlementer dès le Mercredy, & les Ostages estoient donnez de part & d'autre. La Capitulation avoit esté retardée, parce que M^r

Sept. 1694. Aa

de Conflans, qui faisoit le Siège, vouloit que les Miquelets demeurassent Prisonniers de guerre, ce que M^{re} de la Rivière ne voulut point accorder, afin que le temps se passast en pourparlers jusqu'à l'arrivée de M^{re} de Noailles. M^{re} d'Escalonne, qui avoit appris que la Place capituloit, se rendit au Camp en diligence, pour avoir l'honneur de cette expedition, si la Place lui estoit remise; de sorte qu'étant arrivé, & craignant que cette conquête ne lui échappast, il résolut de se détacher

les Miquelets, & l'on voya un Trompette pour le faire ſçavoir à M^r de la Reinerie; qui répon-
dit, qu'il ne vouloit plus
capituler; & qu'il pouvoit dire à
M^r d'Escalote, qu'il retirast ſes
Eſclaves, & luy renvoyât les ſiens.
On tira enfuite de part &
d'autre ſans diſcontinuer juſ-
qu'au ſamédy matin, que les
Ennemis leverent le Siege,
ayant eu avis que l'Avant-
garde de l'Armée de M^r de
Noailles avoit paſſé le Ter
au Pont-major près de Giron-
ne. C'eſt ainſi que M^r de

A a ij

284 MÉRACLE

Noailles prend & sauve des Places presque en même temps. Les Ennemis ont retiré leur Canon par Blatès, où des Tartanes l'avoient rapporté, & où elles l'ont repris pour le remener à Barcelonne. Voilà bien des mouvemens & de la dépense, pour ne recueillir que de la honte. Je viens d'apprendre que M^r de Noailles avoit fait partir huit hommes chargez chacun d'un Duplicata de la Lettre pour le Gouverneur d'Ofstalric, & pour les Officiers, à qui il mandoit de la faire

voir à toute la Garnison. Quoy que cette Garnison fust fort pressée, & qu'il y eust beaucoup de malades, cette Lettre les anima, & il fut aussi-tost resolu de refuser la Capitulation. Ainsi l'on peut dire que le salut de la Place est dû à ce General, qui n'oublie aucun des moyens qui peuvent estre utiles à la gloire des Armes du Roy, & faire reussir ses entreprises.

Je finis le Journal de l'Armée de Flandre que je vous envoyay le dernier mois par

l'arrivée de Monseigneur le Dauphin à Courtray, après une glorieuse marche, dont je vous appris des particularitez qui ne se sont trouvées que dans ma Lettre. Voici un Madrigal qui a esté fait sur cette marche, par M^r l'Abbé Saurain.

Lors que Nassau trouva sur les
rives du Lys,
Le Heros qu'il croyoit en repos sur
la Menso,
Il dit, pour excuser sa retraite, bon
sens,
Ne verray-je jamais mes projets
accomplis ?

21 Je voudrois assurer à mes troupes
 22 fidelles
 23 Un azile où pouvoir éviter les com-
 24 bats ;
 25 Et de former ne craindre pas
 26 Du vigilant Dauphin les poursui-
 27 ves mortelles.
 28 Je scavois qu'il avoit des bras,
 29 Mais j'ignorois qu'il eust des
 30 ailes.

Pour reprendre le Journal
 où je l'ay laissé, le 27. du
 mois dernier on visita un
 Camp près Courtray pour
 faire des retranchemens, afin
 de mettre les Troupes hors
 d'insulte. Les Ennemis de-
 meurèrent le même jour

288 MERCURE

dans leur Camp de Crufatem, & M^r de la Vallette alla du costé de Furnes, pour la sureté du Pays.

Le 28. toute l'Armée de Monseigneur passa la Lys & campa la droite à Courtray, & la gauche à Morcelles jufques à l'Abbaye de Wevelghem. On traça des retranchemens devant la gauche, & on fit des redoutes à la teste du Camp sur la rivière d'Heulle qui servoit de retranchement naturel.

Le 29. Monseigneur accompagné de tous les Généraux;

aux, alla visiter le Camp, & huit mille Pionniers qu'on avoit fait venir des Chatellenies des environs, eurent ordre de travailler aux retranchemens.

Le 30. on continua à visiter les avenues du Camp du costé des Ennemis, pour en défendre l'approche, & pour couper les chemins.

Le 31. on acheva les retranchemens de Morcelles. Le mesme jour on apprit que les Ennemis n'avoient fait aucun mouvement.

Le 1. Septembre on com-
Sept. 1694. B b

290 MERCURE

mença à fortifier Courtray, pour y mettre Garnison d'hiver prochain. Le même jour on mit du Canon en batterie sur tous les retranchemens du Camp, & sur le Cavalier de Morcelles.

Le 2. Monseigneur, accompagné des Generaux, visita les retranchemens.

Le 3. on eut avis que les Ennemis avoient décampé de Crusauteu pour venir camper à Cramenne, le long de la Lys.

Le 4. un détachement des Ennemis passa la Lys.

Le 5. les Ennemis décampèrent de Cramenne , pour venir camper à Thiet, & acheverent de passer la Lys.

Le 6. Monseigneur ordonna à M^r de Villeroy d'aller à Ipres avec un gros détachement, pour veiller à la seureté des Places du costé de la mer. Ce Maréchal campa sur le glacis de la Ville, faisant teste au Bois entre les deux Etangs. M^r de la Valette estoit campé à Nerescotte, proche le Canal d'Ipres, entre le Fort de la Kenoque & Boulingue , avec un petit

Bb ij

292 MERCURE

Corps d'Armée, & il y avoit vingt-six Bataillons, & trente-six Escadrons à portée de secourir la Place, en cas que le Prince d'Orange fît quelque tentative.

Le 7. on eut avis que les Ennemis avoient renvoyé une partie de leur canon du costé de Gand, qu'ils avoient fait quelques mouvemens dans leur Camp, mais qu'ils n'avoient point marché.

Le 8. Monseigneur fut avis que les Ennemis avoient marché pour aller camper à Rouffelar, qu'ils y avoient mis

leur gauche , & leur droite à Hogde , laissant la petite riviere de Mandelle derriere eux.

Le 9 sur l'avis que l'on eut du mouvement des Ennemis, M^r de Villeroy fit décamper ses Troupes de dessus le glacis d'Ipres pour venir camper de l'autre costé du grand étang. Il mit sa droite à l'Abbaye de Wormelle, où estoit son quartier , & étendit sa gauche vers Ipres sur une ligne.

Le 10. M^r de Villeroy alla visiter le Fort de la Kenoc-

B b iij

294 MERCURE

que, afin de donner les ordres nécessaires pour la sûreté de ce Fort, en cas que les Ennemis voulussent s'emparer de Dixmude pour le faire fortifier. Ce même jour un Ingénieur avec un détachement des Ennemis, vint dans Dixmude pour le visiter, & ils retournerent dans leur Camp.

Le 11. on eut avis que les Ennemis avoient fait un gros détachement du costé de Furnes, mais on apprit ensuite qu'ils estoient retournez dans leur Camp.

Le 12. Monseigneur reçût nouvelles que les Ennemis s'approchoient de Huy. Ce Prince envoya ordre à M^r de Guiscard de se jeter dans la Place, & luy fit dire ensuite d'en sortir, après qu'il eut mis toutes choses en estat de soutenir un Siege.

Le 13. M^r le Marechal de Villeroiy partit de son Camp pour aller visiter Furnes.

Le 14. ce Marechal donna les ordres necessaires pour la sureté de la Place, à laquelle on travailloit fortement depuis quelque temps. On y a

B b iiij

296 MERCURE

fait des lignes assez confiderables pour mettre une Armée à couvert. Il y a dedans neuf Bataillons , & trois regimens de Dragons , sous les ordres de M^r Davejan qui en est Gouverneur. M^r de Me-grigny y est aussi avec d'autres Ingenieurs. Le mesme jour M^r de Baviere envoya cinq beaux chevaux Anglois à Monseigneur , conduits par un Trompette , & cinq Pal-freniers , qui reçurent de grandes marques des libéralitez de ce Prince.

Le 15. on donna avis à Mon-

seigneur que les Ennemis se retranchoient dans leur Camp.

Le 16. on fit retirer nostre Artillerie dans Courtray, & on ordonna le mesme jour aux Chastellenies des environs, de fournir de fourage à nos Troupes.

Le 17. les Ennemis firent un mouvement dans leur Camp, en mettant leur gauche où ils avoient leur droite.

Le 18. Monseigneur partit de Courtray pour retourner à la Cour. Il passa à menin,

298 MERCURE

& dîna à l'Isle , où il fut splendidement traité par M^r de Boufflers qui en est Gouverneur. Ce Prince alla coucher à Peronne , & le lendemain à Choisy , d'où il se rendit le jour suivant à Fontainebleau. Toute la Cour marqua beaucoup de joye de le revoir , après de si grandes & heureuses fatigues qu'il avoit essuyées.

Le jour que monseigneur partit du Camp, les Semestres des Officiers y arriverent.

Le 19. les Ennemis occupoient leur Camp de Rouffe.

lar, où ils sont encore. Ils ont
envoyé deux mille hommes
dans Dixmude , où nous
n'avions pas un Soldat. Il est
à croire qu'estant entourez
de toutes nos Places, ils n'y
demeureront pas pendant
l'hiver. Le feu ayant pris au
quartier du Duc de Wirtem-
berg, dans l'Armée du Prin-
ce d'Orange, y a brûlé vingt
maisons , & causé beaucoup
de dommage. Les pionniers
& les chariots que le Prince
d'Orange a gardez long-
temps , dans l'esperance de
pouvoir faire un Siege du

300 MERCURE

costé de la mer, ont esté renvoyez, & le Prince d'Orange se contente de celui de Huy, quoy que ces sortes de Places se prennent ordinairement sans Sieges par ceux qui sont maistres de la campagne, & qu'on ne puisse pas appeller conquestes de semblables expéditions.

Comme il ne s'est rien fait de considerable depuis le 19. je passe aux nouvelles de mer, qui commencerent à devenir importantes le 21. Vous remarquerez que le Prince d'Orange ayant longtemps me-

naçé Furnes & Dunkerque,
 & trouvé qu'il estoit impossi-
 ble d'en faire le Siege, fit
 connoistre par le renvoy de
 ses pionniers qu'il y renon-
 çoit entierement. La Prince-
 se d'Orange demeura plus ob-
 stinée dans le dessein qu'elle
 avoit pris de faire bombarder
 Dunkerque, puis qu'ayant
 fait assembler les plus expe-
 rimentez Matelots, pour avoir
 leur avis sur cette affaire, elle
 ne se rebuta point de ce qu'ils
 luy dirent, que les difficultez
 qui s'y rencontroient, estoient
 si grandes, qu'on pouvoit

presque assurer qu'il seroit impossible de les surmonter. Persistant toujours dans la même résolution, ou plutôt dans la même opiniâtreté, elle donna ses ordres pour l'exécution de ses projets, si peu applaudis; de sorte que le soir du 21. de ce mois, la Flore Angloise parut devant Calais. M^r le Maréchal de Villeroy ayant eu avis qu'elle paroïssoit à la vûe de Dunkerque, dont elle s'approchoit, partit du Camp de Wormeselle près d'Ipres, pour se rendre dans cette Place avec sept

GALANT. 303

cens Grenadiers, & le Regiment de Dragons d'Asfeld. Le 22. au matin on découvrit cette Flote à une lieue & demie de Dunkerque, où l'on mit toutes choses en estat pour la bien recevoir. Monsieur le Duc du Maine, & M^r le Comte de Toulouse y étoient arrivez le jour précédent. On peut dire que la joye n'a jamais esté plus grande dans Dunkerque, qu'elle y fut lors qu'on vit approcher les Ennemis. Mrs de Boullac & d'Orogne, Capitaines de Vaisseau, commandoient

304 MERCURE

dans les deux Forts qui sont au bout du Canal. Ces Forts estoient bien garnis de Canon, & de Soldats armez de Mousquets Biscayens. Il y avoit plusieurs Barques à la teste des Jetées, & de la Soldatesque avec de pareils mousquets, & quelques Frigates garnies chacune de deux pieces de Canon. Tout le terrain où l'on avoit pu mettre des Batteries à fleur d'eau, en estoit couvert, & ce n'estoit par tout que Canons qui se croisoient. A considerer l'état des choses, la si-

GALANT. 305

tuation de la Ville , ses Magazins couverts de trois vou-
tes de pierre , & chaque vou-
te recouverte de terre , Dun-
kerque n'est pas une Place
qu'on pût bombarder , & il
sembloit que c'estoit plustost
pour luy donner de la gloire ,
que pour luy faire aucun mal ,
qu'on eust pris cette resolu-
tion. Les Ennemis avant que
de l'executer , envoyerent
douze Chaloupes , soutenues
de quatre Fregates de dix-
huit ou vingt pieces de Ca-
non chacune , qui sondèrent
les environs de la rade , &

Sept. 1694.

C c

306 **MERCURE**

trouverent qu'il estoit impossible d'approcher assez de la Ville pour la bombarder avant qu'on eust brûlé les deux Forts appellez *Fort de Bois*, dont je vous ay déjà parlé. Ils ne pûrent fonder sans estre fort incommodé du Canon, & particulièrement d'une Fregate commandée par M^r Dumban. Elle estoit montée de vingt pieces de Canon & de huit pierriers. Il les obligea à se retirer deux fois, & ne rentra dans le Havre que quand la Flote approcha. Ce fut le 22. à deux

GALANT. 307

heures après midy. Elle vint avec la marée à quatorze ou quinze cens toises des Forts , ayant le vent en pouppe , & s'estant mis en Bataille , ils détacherent un Vaisseau , qui parut estre une grosse Galiote à bombes. Ce Vaisseau vint vent arriere sur le Fort de l'Esperance. Une Fregate qui estoit à la rade , s'avança , & après quelques coups de son Canon , rentra dans le bassin pour y estre plus en sureré. Le Vaisseau ennemy qui continuoit à s'approcher , fut salué par toute l'artillerie qui

Cc ij

308 **MERCURE**

estoit au bout de la jettée. Il parut ébranlé par les coups de Canon, qui apparemment donnerent dedans. On y vit aussi tost paroistre le feu, & les Matelots qui se sauvoient, ce qui donna lieu de croire qu'il y avoit quelque artifice, & que ce ne pouvoit estre qu'une de ces machines extraordinaires, appellées Infernales par les Ennemis. On en fut bien-tost éclaircy, car à peine fut-elle à quattrecens cinquante toises du bout de la Jettée, où estoit M^r le Maréchal de Villeroy, qu'elle creva en fai-

GALANT. 309

sant un bruit épouvantable. Toute l'artillerie s'abîma, & rien n'approcha de la Jettée, ny des Forts. Un quart d'heure après, une autre Machine pareille à la première, s'avança fort fierement. Comme elle estoit magnifique & tres-dorée, on ne devina pas d'abord ce que ce pouvoir estre. Nos Canons en couperent les cables. Les conducteurs se mirent dans la Chaloupe, mais n'estant pas assez avant, l'effort de la Machine, qui eut le mesme fort que la première, & qui creva à cinq

310 MERCURE

cens toises de la rade, les fit perir.
On a depuis trouvé plusieurs de
leurs corps à la rade. Ainsi ces
deux machines qui devoient abî-
mer les deux Forts dont je vous ay
parlé, n'eurent aucun effet, & ne
blessèrent mesme personne.

On crut découvrir parmy les
Vaisseaux des Ennemis, encore
trois autres Machines pareilles à
celles qu'ils y venoient de faire
jouer, ou plutôt que nous fîmes
jouer pour eux. On fut mesme per-
suadé, selon tous les mouvemens
qu'on remarqua dans la Flote, &
dans les allées & venues des Chalou-
pes, que leur dessein estoit de tenter
encore de brûler les Forts de Dun-
querque, avec ces trois Machines;
mais que les Conducteurs estant
robutez refusèrent d'obéir, pour ne

GALANT. 311

pas périr comme les autres. Ainsi voila trois Machines réservées pour l'année prochaine, & sur lesquelles les Ennemis ne doivent pas faire grand fondement, puis qu'aucune ne leur a réüssi à S. Malo, à Dieppe, ny à Danquerque, tout le malheur de Dieppe étant venu par une bombe tombée dans la maison d'un Epicier, & de ce que les Bourgeois étant sortis, il n'y avoit personne dans la Ville pour y éteindre le feu. Quand les artifices & les Machines manqueront au Prince d'Orange, ses ressources se trouveront bien foibles. Les Machines infernales dont les Anglois croyoient en les inventant, qu'une seule suffiroit pour abîmer toute une Ville, étonnent si peu présentement qu'on les regarde jouer d'aussi près

312 MERCURE

qu'on verroit un divertissement sur l'eau. C'est ce qui vient d'arriver à Monsieur le Duc du Maine , & à Monsieur le Comte de Toulouse , qui estoient dans le Risban presque au bout de la Jettée & contre les Forts , lors que ces Machines ont joué à Dunkerque , ce qu'ils ont vu sans la moindre émotion , & avec l'intrepidité ordinaire à leur Sang ; de sorte qu'ils n'ont trouvé que du divertissement , où l'ardeur de la gloire leur avoit fait chercher du peril. Ces Princes voyant tous les desseins des Ennemis échoüez , & qu'ils n'estoient pas encore retirés , voulurent leur donner des marques du peu d'apprehension qu'ils en avoient , en patoissant sur la mer avec des forces moins nombreuses que les leurs. Monsieur le Duc du
Maine,

Maine, & Monsieur le Comte de Toulouse, monterent sur une Frigate, où l'on arbora le Pavillon Amiral, Elle estoit accompagnée de quatre autres, & de douze Chaloupes. Les Ennemis virent avec respect cette petite Flore. Si elle n'estoit pas aussi redoutable que la leur par la force des Bastimens, elle l'estoit par le courage de ceux qui la montoient.

Le bruit que les Ennemis estoient devant Danquerque ne fut pas plutôt arrivé à l'Armée, qu'il fut impossible d'y retenir Monsieur le Duc de Chartres, Monsieur le Duc, & Monsieur le Prince de Conty. Ces Princes voulurent avoir part à la gloire, & au peril de tout ce qui s'y passeroit, quoy que dans ces sortes de rencontres il soit im-

Sept. 1694.

D d

314 MERCURE

possible de se tirer d'affaire par l'effort du courage, comme dans une Bataille.

Le 24. Mr le Maréchal de Villeroi alla à son Camp de Bouslogne près d'Ipres, afin d'y donner lui-même les ordres pour la sécurité du Pays, après en avoir donné pour celle de Dunquerque. Il y revint pourtant le même jour.

Les Ennemis, qui n'en estoient pas encore retirez, s'approchoient, sur les quatre heures après midy, en nombre de seize Vaisseaux & de trente Chaloupes. Ils sondèrent toute la rade, & se retirèrent en suite sans rien entreprendre.

Le 25. à quatre heures du matin, trois de nos Corsaires, qui avoient fait une Prise de trois gros Bastimens Marchands sur les Ennemis.

GALATHEE 215

passer pour entrer dans le Bassin
de Danquerque, mais ils furent
surpris en s'avancant d'y trouver
la Flotte des Ennemis qui en occu-
poit les approches, ce qui les fit
refondre de revirer du costé de
Galais. Les Ennemis s'en estant
aperçus, mirent à la voile pour
les joindre, & pour les couper. Le
Commandant de ces trois Corfai-
res, qui est Frere du Chevalier
Barth, se voyant pressé, & n'ayant
ny le vent, ny la marée pour venir
à bout de son dessein, & les trois
Bastimens qu'il avoit pris estant
extrêmement gros, ce qui empê-
choit qu'ils n'avancassent, les fit
couler à fond sur le sable, où ils
demeurerent échoüez lors que la
mer fut retirée, aimant mieux tout
perdre que d'en laisser profiter les

D d ij

316 MERCURE

Ennemis. Ce Capitaine s'approcha ensuite facilement de Dunquerque avec les trois Bastimens, & traversa l'Armée ennemie. Les Dunquerois qui ignoroient la venue de ces Corsaires, crurent d'abord que les trois qui venoient si brusquement, estoient encore des Machines infernales. On voulut s'opposer à leur approche, ce qui fit croire au Commandant que Dunquerque n'étoit plus au pouvoir des François. Il al-bora le Pavillon d'Angleterre, puis celui de Hollande, & enfin après plusieurs terreurs paniques de part & d'autre ils envoyèrent une Chaloupe, & chacun fut éclaircy de la vérité. Les Ennemis outrez de dépit d'avoir manqué leur coup, mirent le feu aux Bastimens échoués. C'est une perte pour eux, & les Anna-

leurs François manquent seulement à gagner.

Ils ne firent aucune tentative le 25. & il n'y avoit pas d'apparence qu'ils revinssent, la marée diminuant de jour en jour. Mr le Maréchal de Villeroy, qui est retourné en son Camp, se rendra à Dunquerque s'il apprend qu'ils y retournent.

Messieurs les Princes en partirent le 26 pour retourner au Camp de Courtray.

La Cour de Vienne a longtemps pris plaisir à se tromper elle-mesme, en se flattant que les Turcs ne pourroient point cette année, ou que leur Armée seroit fort foible; que divers soulevemens en rendroient la meilleure partie; que les Tartares occupez ailleurs ne pour-

D d ij

LE MERCURE

soient venir ; que le Grand Seigneur estoit hydropique ; que le Peuple demandoit la Paix, & se imaginant mille autres choses semblables, qui peuvent n'avoir esté publiées, que pour tromper les Allemands, ou parce que les Allemands ont esté trompez eux-mêmes. Cependant un Ordinaire ou deux ont fait changer toute la face des affaires. L'armement des Turcs sur le Danube s'est trouvé beaucoup plus fort que celui de l'Empereur ; le Grand Vizir a paru à Belgrade ; la jonction des Tartares s'est faite ; ces deux Armées composent une formidable Armée ; elle a passé la Save, & le grand Vizir a reçu ordre de donner bataille. Voilà de grands événemens préparez. Le temps nous en apprendra davantage. III.

Jamais Flote n'a fait tant de bruit, que la Flote de l'Amiral Rous-
sel, jointe avec celle de Hollande,
& jamais Flote n'a tant cousté, ny
moins prodpit. Elle a esté devant
Barcelone, c'est tout, & ce tout
n'est rien. Elle croit en avoir em-
pêché le Siege, & on ne fait point
de Sieges en ce Pays là pendant les
chaleurs, du moins des Sieges de
cette importance. là. Pendant son
sejour on s'est emparé de divers
Postes qui donnent plus d'étendue
& de terrain dans le Pays, que
n'auroit fait Barcelone. On s'est mis
dans des quartiers de rafraichisse-
ment, & la Flote a manqué de tout.
La biere, car les Anglois n'ont
point de vin sur leurs Vaisseaux,
ne peut estre bonne après deux mois
d'embarquement, & les salaisons

Dd iiij 363

220 TERCIADE

qui n'ont point esté faites pendant l'hiver, se gâtent en fort peu de temps sur la mer. Voilà ce qui a causé tant de maladies sur la Fdise, qu'on peut dire presque entièrement ruinée. Il est mort beaucoup de monde ; on en a jeté beaucoup à la mer, & il reste une infinité de malades, sans ceux qu'on a débarquez. Outre cela, de neuf cents personnes qu'on a mis à terre pour faire de l'eau, il n'en est point du tout revenu. Enfin rien ne prouve tant leur foiblesse, que d'avoir menacé Toulon, Marseille, toutes les Costes de Provence, & celles d'Italie ; non-seulement sans avoïr imparu, mais mesme sans qu'on ait sçu fort long-temps, ce que cette Flote estoit devenue. C'est mesme ce qu'on ne sçait pas bien encore. Le

SCALANT. 329

quelque mois, on trouva dans une Felouque Genoïse, que le mauvais temps avoit obligée d'entrer à Marseille, des paquets du Prince d'Orange pour l'Amiral Russell. Ils estoient dans un maillet de bois goudronné à l'usage de la Felouque. Ces paquets sont chiffrez, & l'on prétend qu'ils contenoient des ordres si confus, que soit que cet Amiral hiverne dans la Méditerranée, ou qu'il revienne, le Prince d'Orange aura toujours raison, & que si le Parlement d'Angleterre se plaint de ce qu'il n'a pas repassé dans l'Océan, ce Prince pourra dire que c'est contre ses ordres, & que si le mesme Parlement trouve à redire qu'il est revenu, le Prince d'Orange pourra encore dire la mesme chose. Ainsi il sera toujours discul-

322 MERCURE

pé auprès du Parlement, & le Russe
aura toujours tort.

Le 14. on visita une Felouque
Genoise venant des Costes d'Espa-
gne, & l'on trouva dans son bord ab-
sés des dépesches de l'Amiral Russe
pour le Prince d'Orange. Ce
qu'elles contiennent n'est pas enco-
re sçeu, ou du moins n'est pas ve-
nu jusques à moy; mais ce qui passe
pour constant est, que le 6. & le 7. de
ce mois, les Flotes d'Angleterre, &
de Hollande séparées ont passé par
Alicante, faisant route vers Cadix.

Il ne s'est rien fait de nouveau
en Piedmont depuis l'ouverture de
la Campagne, & j'aurois pu tous
les mois vous envoyer le même
article, à peu de chose près. Les
Troupes des Alliez ont souvent
changé de quartier pour servir, &

pour trouver des fourages ; & cependant elles ont eu beaucoup de peine à subsister , & le Duc de Savoye a même esté obligé d'acheter des fourages des Barbets. Les chariots sont demeurez chargez les boeufs de tirage à l'étable. On a beaucoup menacé sans entreprendre , & le Generalat du Prince Eugene n'a eu nulle fonction. Enfin le Duc de Savoye voyant la Campagne presque finie , a laissé entrevoir que les Troupes de Mr de Catinat ne pouvant demeurer pendant l'hiver sur les montagnes , il seroit qu'elles se fussent retirées , pour faire paroître ses desseins ; & Mr de Catinat, qui l'apprehendoit , n'a pas laissé d'envoyer une partie de ces mêmes troupes en quartier d'hiver dans la Savoye. La prise du

324 MERCURE

Château de S. Georges a fait beaucoup de bruit dans les Nouvelles imprimées des Alliez, quoy qu'il n'y eust pas quatre-vingt hommes dedans. Il a soutenu cinq assaues, & effoyé huit cens volées de Canon. Voila le seul exploit que des troupes de l'Empereur, du Roy d'Espagne, du Duc de Savoye, & du Prince d'Orange, ont fait en Italie pendant que nous avons bien voulu demeurer sur la défensive. Le Capitaine Poule, fort redouté en Piedmont, a brûlé mille charriots de fourage que le Duc de Savoye avoit fait assembler par delà le pont de Pierre, qui est sur le Sangon. Le nombre de malades est si grand dans le quartier des Espagnols, que quatre cens charriots n'ont pu suffire pour les enlever.

Je ne dois pas oublier de vous dire en vous parlant des nouvelles d'Italie, que le Duc de Modene est mort. Je vous en diray davantage le mois prochain.

Les Ennemis ayant fait d'aussi grands préparatifs pour assieger Huy, que s'ils avoient voulu prendre Namur & Mons, on a entendu parler de ce Siege fort long temps avant que la Place fust investie. La Ville & les trois Chasteaux ne nous ont coûté que cinq jours, quand nous nous en sommes emparez, tant pour les approches, que pour nous rendre maistres du tout, & cependant voila quinze jours passez sans que l'affaire soit encore finie, la Place ayant esté investie dès le commencement de ce mois. Je ne parle point de la Ville, parce qu'elle est sans def-

320 MERCLURE

fontes, & qu'on la remit d'abord aux Habitans, à condition, qu'on ne tireroit point dessus, & qu'on ne ruineroit point son Pont, si l'on n'attaquoit point son Chateau par la Ville. Dès le 9. Mr le Comte de Guisart, Gouverneur de Namur se rendit dans la Place, où il demeura jusqu'au 17. Pendant ce temps, il fit travailler à tout ce qui est nécessaire pour se bien défendre. Il fit faire des galeries, des mines, des souterrains, des traverses, & des herissons, qui sont des machines propres pour empêcher d'attacher le mineur. Le 15. la Place fut investie, & la tranchée ouverte le 17. le Canon y arriva le 18. Le 20. Mr de Reynac qui commande dans la Place, fit faire une sortie de cent Grenadiers, sur une maison dont

GALANTI 327

les Ennemis s'estoient emparez. On en tua trente, on en indol-
xante prisonniers, & on brûla la
maison, sans y perdre qu'un Lieu-
tenant, & deux Grenadiers. Le 23.
le Canon commença à rirer, les
Ennemis donnèrent trois assaus au
Fort Picart, & en furent repoussez.
Le soir de ce mesme jour, un des
Pairs de Namur y amena le fils
du premier Ministre d'Etat du Roy
de Danemark, & le fils d'un Con-
seiller d'Etat du mesme Royaume,
accompagnez de trois Officiers de
la mesme Nation, qui alloient à ce
Siege. Ils sont tous attachez au ser-
vice du Prince d'Orange, & reve-
noient de son Armée. Mr de Guis-
car leur donna sa table. Le 24. les
Ennemis attaquèrent sur les cinq
heures du soir le Fort Picart, & le

328 MERCURE

prirent par assaut, ainsi que le Fort Rouge, qui est sur la même montagne. Le Fort Picart n'est qu'une Redoute, qui n'est pas revestue, & qui est vue de trois costez. Mr. de Condom, Lieutenant de Roy de la Place, fut blessé à la main, & fait Prisonnier. Il y avoit dans ces Forts environ trois cens hommes, dont il n'est rentré dans le Chasteau qu'un peu plus de la moitié ; le reste a été tué ou fait prisonnier.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *l'œil de verre*. Elle a été expliquée par le Chevalier pacifique : le Berger Paris de la Salle d'Archignt : le Bourgeois prématuré : le petit Coq réveille matin : l'Amant fidelle de la charmante Brune de la rue Sainte-Croix-d'Orleans : la

belle Cousine Manon de la rue des
 Passoureaux : l'agréable
 la rue de la Charpent
 belle Limonadiere , to.
 même Ville : la Penelope
 gnonne de la rue Quinquempoix :
 le Flaman du Fort de Meulan : An-
 gelique & Catin de la Courtille ;
 Mademoiselle le Clerc de Valen-
 ciennes : le Curé de Dauvillers : la
 Porte, le Danois, Boullerie, de Ru-
 meny, des Aunez, de Corbon &
 de Turquetil, ces six derniers du
 Diocèse de Lizieux.

LE n'igme nouvelle que je vous
 envoie, pour n'estre pas longue,
 n'en embarrassera peut-estre pas
 moins vos Amies. Elle est de Mr de
 Moucheron de Landerneau.

Sept. 1694.

Ee

330 MERCURE ENIGME.

*choses d'icy bas ostez-la
moindre chose,
nination y paroist à l'in-
stant,
Mais autrement de moy la na-
ture dispose;
Car plus vous en ostez, & plus
je deviens grand.*

Je puis vous assurer que l'Air
nouveau que vous trouverez gravé
icy, est d'un des plus excellens hom-
mes que nous ayons en musique.

AIR NOUVEAU.

P*Etis oiseaux, que vostre doux
ravage;
Retarde icy le cours de ce charmant
ruisseau,*

GALANT. 331

*Que les Dieux enchantez du cristal
de cette eau ,*

*Aux delices des cieux preferent ce
boisage ;*

*Rien ne peut charmer mes en-
nuis ,*

*Il m'a fallu quitter la divine Vra-
nie.*

*A plaindre mes malheurs je consa-
cre ma vie ,*

*Après les jours j'y passeray les
nuits.*

Je viens à l'article d'Allemagne,
dont vous attendez le détail.

Mr de Talard partit le 7. de ce
mois pour aller du costé de Simme-
ren , à cinq lieues de l'Armée ,
ayant avec luy cinquante-quatre
Escadrons, cinq Bataillons, & six
Regimens de Dragons. Le gros de

E e ij

232 MÉRICAIDE

l'Armée, estoit campé entre Rinv
guen & Creuzenac sur le bord de
la Navv. Le 14. au soir on vint dire
à Mr le Marechal de Loges qu'on
entendoit tirer du Canon du costé
de Neyvlinange & d'Alzey, Marq
trés Postes sur le Rhin. Ce Gene
ral fit faire un détachement de cin
quante Cavaliers par Brigades de la
premiere ligne, à quoy il fit joindre
cent Gens-d'armes & avec ces
Troupes, il se mit en marche le 15
à neuf heures du soir pour visiter
& soutenir le long du Rhin les
Postes qui pourroient en avoir be
soin. Il fut accompagné dans cette
marche de Mr le Marquis d'Uxelles
de Mr la Frezeliere le fils, de Mr
de Melac & de l'Intendant de l'Ar
mée, & donna ordre en mesme
temps, que Mr de Vaubecourt

voya à quatre Bataillons au Fort-
 Louis pour fortifier la garnison des
 Isles, & les deffendre. Ce Maré-
 chal fut rencontré le feizième à
 milly à une lieue de Neuvlinange
 par Mr de Belle-croix, qui luy ap-
 prit que le Prince de Bade avoit
 passé le Rhin le 14. à Taxlande,
 proche d'Hagenbach, qu'il avoit
 campé dans la Plaine de Lankau-
 del, & qu'il avoit envoyé à Vell-
 lembourg un détachement de deux
 mille chevaux. Mr de Lorges arri-
 va le 16. à Landau à onze heures
 du soir, après avoir fait vingt-six
 lieues du Pays en vingt-six heures
 de marche. En arrivant il donna
 ordre à Mr d'Alegre qui le suivoit
 avec deux mille chevaux, de s'ar-
 rester à Neustat le 16. pour arriver
 à Landau le 17. au soir. Il envoya

334 MERCURE

aussi en mesme temps dire à M^r de
Marschal de Joyeuse de partir avec
l'Armée pour le rendre à Landau
le 19. ou le 20. M^r le Marschal de
Joyeuse arriva le 18. au soir à Viller-
kenheim, en deçà de Durkheim,
avec la teste de l'Armée & l'Artillerie.
Il seroit arrivé le 19. à Landau,
mais M^r de Lorge luy manda d'ar-
rester à Neustadt, tant pour ne pas
faire une si longue marche, que
pour donner le temps aux troupes
de joindre leurs Regimens, & au
Corps de Troupes qui venoit avec
M^r de Tallard, d'estre à portée de
joindre le gros de l'Armée, & afin
que les gros bagages pussent aussi
en approcher de plus près. Pendant
ce temps les Ennemis ne marquoient
pas avoir envie de combattre, puis-
qu'ils n'avançoient point dans la

BALANTM 35

Plainé de Lankandel , quoy qu'ils eussent dit que leur dessein estoit d'y venir camper. Ils y mirent seulement une garde d'environ deux mille hommes qu'ils partagerent en trois ou quatre endroits. Cependant Mr de Bade demeura campé entre les bois de Hagenbach , qu'il a fait piller , pour avoir tiré quelques coups de Canon sur ses Troupes.

Mr de Melac étant arrivé avec Mr de Lorges , alla adinstost en party. Il trouva un Corps des Ennemis qui fourageoit , & qui avoit enlevé quelques vaches , & fait beaucoup de butin. Mr de Melac enleva tout ce qu'avoient pris les Ennemis , & leur donna la chasse , mais Mr Guadin Colonel , & le plus ancien Brigadier fut dangereusement blessé.

336 MERCURE

fé dans la charge , par un des nôtres. On croit néanmoins qu'il en échappera. Mr d'Uxelles étant arrivé à Landau fut détaché pour passer dans la haute Alsace , par derrière les montagnes , & aussi-tôt il rassembla les milices , dont avec quelques Troupes réglées, il fit un Corps pour demeurer du costé de Haguenau.

Le 23. le Rhin s'accrut de quatre pieds deux pouces , & Mr de Chamouceau , Ingénieur du Fort de l'Isle de Strasbourg , partit le 24. avec plusieurs Bâteaux armez à creneaux à l'épreuve du Moufquet, & plusieurs machines remplies de pierres & d'artifice, avec des Plongeurs, pour tâcher de rompre le Pont des Ennemis.

Mr des Bordes ayant laissé Mr du Heron dans Haguenau pour le défendre,

GALANT. 3:8

fendre , envoya d'abord plusieurs Partis qui défirent ceux des Ennemis, & reprirent tout le butin Il envoya trois cens hommes de la Gar- nison dans Hatten & Rodern , qui resserrent les Ennemis dans leurs quartiers, en les empêchant d'entrer dans les Bois.

La maniere dont les Ennemis en ont usé avec les Habitans de la basse Alsace, leur a osté le reste d'inclination qu'ils avoient pour eux, & Mr le Comte de Hanau, qui jusques alors avoit paru bon Allemand, a cessé de l'estre, & a paru si aigri contre leurs brûlemens sans aucun sujet, qu'il s'est défendu dans son Chasteau, avec cinquante Chasseurs ; & quelques uns de ses Officiers, contre un Party de qua-

Sept. 1694.

Ff

338 MERCURE

tre cens hommes, dont il en a tué plusieurs.

Je vous envoie trois Lettres qui vous apprendront ce qui s'est passé depuis le 20. jusques au 25. Elles viennent de si bon lieu, que vous pouvez compter seurement sur la fidelité de ce qu'elles contiennent.

Du Camp de Minfelt, proche Landau, le 22. Septembre 1694.
à 8. heures du soir.

Toute l'Armée acheva d'arriver avant hier proche Neustat. Elle marcha hier & vint à Landau, ayant campé en dedans la riviere de la Guieche, & ce matin elle s'est mise en marche pour venir camper de ce costé cy, après que Mr le Marechal de Lorges a

fait prendre à toutes les Troupes du pain & de la viande pour 4. ou 5. jours & de la poudre & du plomb pour autant qu'il s'en peut consumer dans une tres-grosse action. Nostre Artillerie composée de soixante-six pieces, parmi lesquelles il y en a quatre grosses de vingt-quatre, a aussi marché avec toutes les munitions necessaires pour fournir abondamment tout ce que nous en pourrions consumer pour combattre les Ennemis, ou pour les attaquer dans leurs retranchemens. Les choses disposées de cette maniere, toutes les Troupes marchèrent en bataille en tres-bon ordre, & avec beaucoup de bonne volonté. En chemin faisant nous avons trouvé des Troupes ennemies, des fourageurs & maraudeurs, qui estoient de costé &

340 MERCURE

d'autre dans la Campagne, ou qui revenoient des gorges des montagnes. Nos gens les ont culbutez, & en ont tue une grande quantité, pris ceux qui demandoient quartier, & leur ont fait abandonner beaucoup de bestiaux, & de bûin, qu'ils emmenoiient à leur Camp, & comme ils ont beaucoup de monde en marande & aux fourages dans les gorges des montagnes, ce sera autant de gens perdus pour eux, car aucun pourra revenir aucun à leur Camp que nous ne les prenions, nostre Armée estant souvent campée de manière qu'elle occupe tout le pays depuis la montagne jusqu'àuprès des bois d'Hagenbach, ce qui tiens les Ennemis resserrez de manière à ne pouvoir plus sortir de leur Camp, ny paroistre dans la Plaine. Il s'est

passé en arrivant icy une action qui donne bonne augure de la suite. Mr le Marquis d'Alegre, qui estoit Marechal de Camp de jour, s'étant apperçu que les Ennemis avoient un Camp proche Langenkandel, envoya demander permission à Mr le Marechal de les charger, ce qu'il luy permit, avec ordre cependant de ne se point engager trop avant, parce que les Ennemis avoient des Bois derrière eux pour se retirer. Et qu'ils y pouvoient avoir des Troupes cachées pour les soutenir, & cela étoit vray. Neanmoins Mr le Marquis d'Alegre & Mr de Saint Fremontrayant reçu l'ordre de Mr le Marechal, commencèrent à les charger; & cela se fit si vigoureusement que les Ennemis ne songerent qu'à se retirer en confusion. Ils lais-

342 MERCURE

*serent toutes leurs Tentés, tout le
latin, & toutes les autres choses
qu'ils avoient dans leur Camp.
D'autres Troupes voulurent venir
pour les secourir & rallier, mais nos
gens les repousserent fort viste, &
mesme au delà d'un retranchement
qu'ils avoient dans les bois, &
qu'ils gardoient avec du Canon,
leur ayant tué bien du monde &
pris beaucoup de chevaux. Je ne
sçay pas encore le nombre des pri-
sonniers qu'on a faits : mais ce qui
est tres vray, c'est qu'on leur a pris
deux pieces de canon de huit livres
de balles. Nous n'avons eu dans
cette affaire de Mr d'Alegre, que
douze ou quinze Dragons tués ou
blessez ; les Dragons de Gobert se
sont fort distinguez en cette occasion.
Pendant que cette action s'est pas-*

*fée du côté de Langenkandel, nous
 avons pris poste, après avoir entie-
 rement brûlé le Camp des Ennemis.
 Mr le Comte de Talart est allé
 avec un détachement de Dragons,
 se rendre maître du poste de VVif-
 sembours, afin que nous puissions
 passer la hauteur quand il nous
 plaira, & barrer les Ennemis du
 côté de Lauterbourg. Mr le Ma-
 reschal fait de son mieux pour les
 pouvoir combattre, ou les resserrer
 de si près, qu'ils soient obligez de
 repasser le Rhin. On les attaquera,
 si l'on peut, dès demain, dans les
 retranchemens qu'ils ont faits à leur
 Camp autour d'Hagenbach. Mr le
 Mareschal a écrit à Strasbourg &
 au Fort Louis, de faire en sorte
 que par le moyen des Flotes de bois
 ou des batteaux armez & remplis*

344 MERCURE

de feux d'artifice, on puisse rompre leur pont en faisant descendre la nuit ces Flotes ou Bateaux armez. Mr le Comte de Talarant vient d'arriver de V Vissembourg, où il a fait cent Prisonniers, & mis deux Regimens de Dragons. Il a repris soixante Chariots chargez de grains que les Ennemis emmenoiënt.

Tous ce Pays & celuy des environs de Strasbourg, où les Ennemis avoient déjà envoyé des Mandemens pour venir traiter avec eux des contributions, estoient fort alarmez, mais l'arrivée de nostre Armée les a extrêmement rassurez. Mr le Marechal a esté toute la journée à cheval.

Au Camp de Minfelt, le 23. à six heures du soir.

MR le Maréchal vient de partir pour aller visiter les Postes que l'on peut occuper tout le plus près du Camp des Ennemis. Il a pris avec luy deux mille chevaux, & trois mille hommes de pied. Je croy que c'est pour s'aller emparer du poste de Lauterbourg, d'où l'on dit qu'on pourra marcher en bataille aux Ennemis par des bois qui sont fort clairs, & approcher de leur Camp, de manière qu'ils y seront fort resserrez. Si cela est ainsi, on tient les Ennemis dans une méchante situation. On amène à tous momens des Prisonniers des Ennemis, & je croy qu'il y en a bien presentement

346 MERCURE

sept à huit cens , sans compter ceux que nos gens ont tuez de costé & d'autre , dont on ne sçait pas encore le nombre.

Au Camp de Minfeld , le 25.

MR le Marechal avec le détachement ci-devant dit , s'est saisi du Poste de la riviere de Lauter , & en revenant il envoya à Lauterbourg , pour sçavoir si des Ennemis y avoient du monde. L'Officier qu'il y envoya luy manda dans la nuit , que les Ennemis l'avaient abandonné , & que s'estant avancé pour aller reconnoistre de près leur Camp , il avoit trouvé un Prusien qui venoit de l'autre costé du Rhin , & luy avoit dit que les Ennemis avoient commencé à repasser ce fleu-

GALANT. 347

de dès la nuit précédente, & qu'ils continuaient à repasser en grande hâte. Mr le Marechal sur cet avis fit avertir les Officiers Generaux & toutes les Troupes qu'on marcherait à la petite pointe du jour pour aller aux Ennemis, & toute l'Armée marcha hier matin en tres-bon ordre, avec toute l'Artillerie, chacun ayant grande envie de combattre. Mr le Marechal apprit à moitié chemin d'icy au Camp des Ennemis, qu'ils estoient tous passés. Il ne laissa pas d'aller au trot & au galop, avec un Corps de Cavalerie & de Dragons pour tâcher de refaire donner sur ce qui pourroit n'estre pas encore passé. Cependant il trouva que ce qu'on lay avoit rapporté estoit veritable, au grand regret de toute l'Armée. On ne peut

348 MERCURE

disconvenir que Mr le Marechal de Lorge ne se soit tres-bien conduit pour faire repasser le Rhin à Mr le Prince Louis de Bade. Il y a apparence qu'il n'en avoit point d'envie, puisqu'il avoit fait revenir les Troupes de Saxe d'auprès d'Heilbron depuis son passage, & qu'il avoit fait passer le Rhin à toutes ces Troupes, avec tout leur Canon. Le 22. & le 23. de ce mois, elles repassèrent avec la plus grande partie de son Armée, laquelle acheva de se mettre dans une Isle le 24. ayant rompu & brûlé le vieux Pont du Rhin. En arrivant dans leur Camp on y fit plusieurs Prisonniers, & le Rhin grossi se fort qu'il inonda toutes les Isles, & une partie du Camp du Prince de Bade avant dix heures du soir, de forte

GALANT. 349

qu'il a esté bien heureux qu'on l'ait obligé de repasser si viste ce fleuve : car il estoit perdu & son Armée, s'il fust demeuré quatre heures de plus en deçà.

Je voudrois vous pouvoir donner des nouvelles aussi seures de la perte que Mr de Bade a faite en repassant le Rhin, que celles que contiennent ces trois Lettres. Voicy en peu de mots ce que j'ay tiré de quelques autres qui me paroissent les plus fidelles. On mande que Mr le Maréchal de Lorges ayant donné sur l'Arriere garde des Ennemis, en a tué douze cens, fait huit cens Prisonniers, & pris huit pieces de Canon, que les Gendarmes & les Dragons avoient fait merveilles en cette occasion, & qu'il s'est noyé

350 MERCURE

quatre mille hommes destroupes du Prince de Bade en passant le Rhin, l'inondation de ce fleuve ayant rendu leur pont beaucoup plus court, tant en deça qu'en delà cette Riviere. Cette perte est rapportée par un Cuirassier de l'Empereur, pris au delà du Rhin. Plusieurs mandent que les machines dont j'ay déjà parlé ayant fait effet, & rompu leur pont, avoient contribué à faire perir beaucoup de troupes; & que d'autres n'ayant pû se tirer des marais, où l'eau les avoit inondés, n'avoient pû gagner leur pont, ce qui avoit fait demeurer plusieurs équipages. Comme les pertes des Ennemis se sont faites de diverses manieres, & en plusieurs endroits, il est impossible qu'on les puisse sçavoir au juste de plus de quinze

GALANT. 35r

jours. Il faut qu'ils ayent laissé plus de deux mille Coureurs & Maraudeurs. On en peut juger par le grand nombre qu'on en a amenez au Camp, où l'on a déjà conduit des soixante & quatre-vingt à la fois. Ils doivent avoir perdu presque tous leurs Hussars, parce que leur employ ordinaire estant de s'avancer beaucoup, on n'a pas eu le temps d'attendre qu'ils fussent revenus. Le Prince de Bade s'estant trouvé enfermé entre le Rhin grossissant & nostre Armée, Mr de Lorges, que ce Prince n'attendoit pas sitost, a réparé par une diligence extraordinaire le mal dont il n'estoit pas cause. Outre les Partis de l'Armée, ceux de sept postes differens qui en sont les plus paoches, donnerent par tout la chasse aux troupes que

352 MERCURE

le Prince de Bade n'a pû attendre. Il a paru peu Capitaine en cette occasion; après avoir passé le Rhin, il n'a envoyé que de petits Partis, ne s'est saisi d'aucun poste considerable, est demeuré dans des marais, & n'a rien fait de ce qu'un habile General auroit pû faire. On assure qu'il n'a point emmené d'Ostages, ou du moins tres-peu; on n'a pas laissé jouir longtemps les troupes du butin qu'elles avoient fait. Nos Partis leur ont repris ce butin, ou ils l'ont laissé eux-mêmes, s'estant trouvez assez embarassez à tirer leurs équipages embourbez dans les marais; ainsi leur perte est fort grande, & ne se trouve recompensée par aucun profit.

Il faut vous apprendre avant que de finir cette Lettre, que le 27. les

GALANT. 353

Anglois ayant sondé les environs de Calais , le Canon de la teste de la Jettée les obligea de s'éloigner ; que le mesme jour sur les onze heures du matin , ils commencerent à jeter des bombes avec des Galiotes à voiles , ce qui dura jusques à deux heures & demie. Pendant ce temps ils en jetterent soixante & quatre , qui ont , tant endommagé que démoly neuf maisons de peu de consequence , sans avoir mis le feu en aucun endroit , au moins qui ait paru avant que d'avoir esté éteint. La marée les fit retirer , & le 28. ils parurent fort tranquilles. Il est à présumer que les vents du 29. & du 30. les auront laissez moins en repos.

Un party de cent Fantassins , soutenu de quelques Dragons , s'étant

Sepr. 1694.

G g

354 MERCURE

embusqué près des palissades de Casal pour enlever quelques Bestiaux, fut repoussé le lendemain à l'ouverture de la porte. Les Dragons l'abandonnerent.; on en tua vingt-deux, & l'on fit quarante-deux Prisonniers.

Le Pape a ordonné une suspension de la publication du Décret contre l'Edit du Duc de Savoye.

On a nouvelles que l'Amiral Russel a perdu huit mille Matelots depuis son départ d'Angleterre. Le convoy de vivres qui devoit l'aller joindre, n'estoit pas encore party le 20. de ce mois. Je suis, &c.

A Paris ce 30. Septembre 1694.

APOSTILLE.

Je viens d'apprendre que la tempeste a tellement dispersé la Flote Angloise qui estoit devant Calais, qu'à peine en voit-on six Vaisseaux ensemble. On a rapporté que quelques uns ont échoué sur nos Costes. On en découvre de Calais qui vont au gré des vents, & d'autres qui n'osent lever l'ancre, de crainte d'estre emportez. On croit qu'ils auront esté contraincts de jeter en mer leurs munitions d'Artillerie.

Le Frere du Comte de Serclas Tilly qui commandoit un Corps de deux mille hommes, pour couvrir le Siege de Huy, a esté surpris dans son lit par le Colonel des Hussards, & conduit à Mons.

356 MERCURE

Il est seur que l'on n'a point battu l'Arriere-garde du Prince de Bade ; mais cependant sa perte montera à plus de huit mille hommes. Il en a perdu plus de deux mille avant qu'il repassast le Rhin , tant par nos Partis , que dans les Retranchemens qu'on a forcez , & les Postes qu'on a repris ; & comme il ne croyoit point estre obligé à repasser si-tost , il avoit en campagne plus de six mille tant maraudens, que coureurs, & fourageurs , auxquels on donne la chasse dans les montagnes , & dont on a déjà pris la plus grande partie.

T A B L E.

SS22SSSS S2S2SSSS222

P

Relude.

Conseils donnez à l'Espagne. 8

*Lettre écrite à l'occasion des Ma-
chines maritimes.* 13

Morts. 42

*Lettre sur la Macette, Satyre de
Regnier.* 45

Le Chevalier de l'Industrie, Conte 53

*Compliment fait à Mr l'Evesque
de Condam.* 60

*Lettre à Mrs du Chapitre de Saint
Martin de Tours.* 64

Madrigaux. 74

*Ceremonie faite par Mr l'Evesque
de la Rochelle.* 81

*Lettre à Me l'Intendante de Sois-
sons.* 87

G g ij

T A B L E.

<i>Lettre de Cazal.</i>	93
<i>Nouvelles de Pondichery.</i>	101
<i>Theses soutenues à Bordeaux.</i>	117
<i>Tresor de la Sainte Chapelle de Paris.</i>	122
<i>Mr de Laurensani Maître de Musique de la feuë Reine , nommé Maître de Musique de S. Pierre de Rome.</i>	127
<i>Lettre d'Alemagne.</i>	128
<i>Histoire.</i>	135
<i>Edit du Duc de Savoye , en faveur de ses Sujets des Vallées.</i>	176
<i>Decret contre le mesme Edit.</i>	187
<i>Sonnets sur les nouveaux Bouts-rimez.</i>	198
<i>Rondeau.</i>	207
<i>Mort de Mr le Marechal de Hamieres , avec ce qui concerne ce que le Roy a fait de ses Gouvernemens.</i>	208

T A B L E.

<i>Discours de Mr l'Abbè Boileau, prononcé à l'Academie Française le jour de sa reception.</i>	222
<i>Dictionnaire des Arts & des Sciences.</i>	233
<i>Requête galante par Mr de Ver- iron.</i>	245
<i>Autre article de morts.</i>	251
<i>Conseillers d'Estat nommmez par le Roy.</i>	264
<i>Mr de Phelypeaux visite les Places maritimes de l'Océan.</i>	266
<i>Détail du Siege de Castel-follis, & de la levée du Siege d'Ostatric.</i>	267
<i>Journal de l'Armée de Flandre.</i>	285
<i>Détail de tout ce qui s'est passé de- vant Dunquerque pendant le sejour de la Flote Angloise.</i>	300
<i>Nouvelle de Hongrie.</i>	317
<i>Nouvelles touchant la Flote de</i>	

T A B L E.

<i>l'Amiral Ruffel.</i>	318
<i>Nouvelles de Marseille.</i>	322
<i>Siege de Huy.</i>	325
<i>Article des Enigmes,</i>	328
<i>Journal de l'Armée d'Allemagne ,</i>	
<i>depuis le 14. jusqu'au 25. de ce</i>	
<i>mois.</i>	331
<i>Nouvelles de divers endroits.</i>	253

La Figure regarde la page 126.

L'Air regarde la page 330.

Dans le Mercure d'Aoust , page
174. *Ayant fait une Anagramme ,*
lisez , Ayant fait une Epigramme.

Page 299. *L'ambition de vous*
satisfaire , lisez , l'ambition de vous
plaire.

La mer



